



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3341 — Vendredi 8 Mai 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

ATTIJARI VALEURS SICAV	2
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	2

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	3
ATTIJARI VALEURS SICAV	4
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	5

ASSEMBLEES GENERALES

BANQUE DE TUNISIE – BT–	6
ARAB TUNISIAN BANK – ATB–	7
ATTIJARI BANK	8
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	9
SICAV ENTREPRISE	9
SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN -ASSAD-	10
SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS - SOTUMAG -	10
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES –STAR–	10
GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION – GIF–	11
LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX -ASSURCREDIT	11
BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA–	12

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR –COTUNACE–	12
--	----

COURBE DES TAUX

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	13
---------------------------------------	----

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009 :

– SANADETT SICAV	
– ARABIA SICAV	
– SICAV TRESOR	
– SICAV PROSPERITY	
– SICAV OPPORTUNITY	
– INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
ATTIJARI BANK

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
ATTIJARI BANK

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -

ANNEXE VI

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
BANQUE DE TUNISIE – BT–

ANNEXE VII

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
BANQUE DE TUNISIE – BT–

AVIS DES SOCIETES

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Parues au JORT n°59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

ATTIJARI VALEURS SICAV informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration tenu le 11 mars 2009, a décidé la reconduction du mandat du commissaire aux comptes «CABINET F.BMZ KPMG TUNISIE» pour une durée de 3 ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2011.

Ainsi, le commissaire aux comptes exercera ses fonctions dans les conditions déterminées par la loi et les statuts et sa rémunération sera fixée selon la réglementation en vigueur.

2009 - AS - 1345

— *** —

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Parues au JORT n°59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration tenu le 11 mars 2009, a décidé la reconduction du mandat du commissaire aux comptes «CABINET F.BMZ KPMG TUNISIE» pour une durée de 3 ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2011.

Ainsi, le commissaire aux comptes exercera ses fonctions dans les conditions déterminées par la loi et les statuts et sa rémunération sera fixée selon la réglementation en vigueur.

2009 - AS - 1346

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Parues au JORT n°59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 08 septembre 1999

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 avril 2009

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2008 et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à ce même exercice, approuve le rapport du conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31-12-2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008, en prend acte dans son intégralité, et approuve la convention de dépositaire établie par la société avec Attijari Bank et la convention de gestion établie avec Attijari Intermédiation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice de 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2008 conformément à la proposition du conseil d'administration comme suit :

Somme distribuable exercice 2008	3 961 578,830
Réintégration report exercice 2007	586,431

Total somme distribuable	3 962 165,261
Bénéfice à distribuer	3 961 517,043
Report à nouveau 2008	2008 648,218

Total	3 962 165,261

Elle décide en conséquence de fixer le montant de dividendes pour l'exercice 2008 à **4,731** dinars net par action.

La mise en paiement des dividendes s'effectue auprès des guichets d'Attijari Bank à compter du **jeudi 07 mai 2009**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux actionnaires le choix de percevoir les produits de dividendes ou de les réinvestir sous forme d'actions ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée de réinvestissement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la nomination en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de trois ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2011, les membres suivants:

- Mr Hmida HAMROUNI
- Attijari Sicar
- STE HT KSAR DJERBA
- Mutuelle des Accidents Scolaires
- Mr Abdelaziz DAHMANI
- Mr Younes BOUGHZALA
- Mme Raoudha DJAIET

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Parues au JORT n°59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 avril 2009

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2008 et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à ce même exercice, approuve le rapport du conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31-12-2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008, en prend acte dans son intégralité, et approuve la convention de dépositaire établie par la société avec Attijari Bank et la convention de gestion établie avec Attijari Intermédiation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice de 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2008 conformément à la proposition du conseil d'administration comme suit :

Somme distribuable exercice 2008	162 921,662
Réintégration report exercice 2007	51,504

Total somme distribuable	162 973,166
Bénéfice à distribuer	162 905,424
Report à nouveau 2008	67,742

Total	3 962 165,261

Elle décide en conséquence de fixer le montant de dividendes pour l'exercice 2008 à 1,496 dinars net par action.

La mise en paiement des dividendes s'effectue auprès des guichets d'Attijari Bank à compter du **vendredi 29 mai 2009**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la nomination en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de trois ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2011, les membres suivants:

- Mr. Héli SAIHI,
- Mr. Hichem BEN JEBARA,
- Mr. Béchir ZAYEN,
- Mr. Samir AMOR,
- Mr. Abdelaziz DAHMANI représentant STIVEL
- Mme. Leila BEN KHEMIS BELHEDI

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination du **Cabinet « FMBZ KPMG- TUNISIE »** en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de 3 ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2011.

Le commissaire aux comptes exercera ses fonctions dans les conditions déterminées par la loi et les statuts. Sa rémunération sera fixée selon la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Parues au JORT n°59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 avril 2009

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2008 et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à ce même exercice, approuve le rapport du conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31-12-2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008, en prend acte dans son intégralité, et approuve la convention de dépositaire établie par la société avec Attijari Bank et la convention de gestion établie avec Attijari Intermédiation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice de 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2008 conformément à la proposition du conseil d'administration comme suit :

Somme distribuable exercice 2008	322 098,802
Réintégration report exercice 2007	8,818

Total somme distribuable	322 107,620
Bénéfice à distribuer	322 091,919
Report à nouveau 2008	15,701

Total	322 107,620

Elle décide en conséquence de fixer le montant de dividendes pour l'exercice 2008 à **19,203** dinars net par action.

La mise en paiement des dividendes s'effectue auprès des guichets d'Attijari Bank à compter du **vendredi 29 mai 2009**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la nomination en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de trois ans qui prendra fin à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2011, les membres suivants:

- Mr. Héli SAIHI,
- Mr. Hichem BEN JEBARA,
- Mr. Béchir ZAYEN,
- Mr. Samir AMOR,
- Mme. Leila BEN KHEMIS BELHEDI

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination du **CABINET « CMC » Commissariat Management Conseil** en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de 3 ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2011.

Le commissaire aux comptes exercera ses fonctions dans les conditions déterminées par la loi et les statuts. Sa rémunération sera fixée selon la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

BANQUE DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL - 2, RUE DE TURQUIE - 1001 TUNIS -

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Mardi 26 Mai 2009 à 10 heures** à l'HOTEL ACROPOLE, Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac, 2045 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- " Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2008,
- " Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes et du rapport sur les états financiers consolidés du groupe Banque de Tunisie, arrêtés au 31 décembre 2008,
- " Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001/65 du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de Crédit,
- " Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2008, et quitus aux administrateurs,
- " Affectation du résultat de l'exercice 2008,
- " Ratification de la cooptation d'un (01) administrateur,
- " Renouvellement du mandat d'un (01) administrateur,
- " Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- " Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs,
- " Affectation de la réserve à régime spécial au compte de réserve de prévoyance,
- " Franchissement de seuils.

Tout actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Service Titres de la Banque de Tunisie sis 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2009 - AS - 1354

— *** —

BANQUE DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL - 2, RUE DE TURQUIE - 1001 TUNIS -

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **Mardi 26 Mai 2009 à 11 heures à l'HOTEL ACROPOLE, Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac, 2045 Tunis**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- " Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation de capital,
- " Approbation de l'augmentation du capital social et des modalités de sa réalisation,
- " Approbation de la modification de l'article 5 des statuts.

Tout actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Service Titres de la Banque de Tunisie sis 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2009 - AS - 1355

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)**ARAB TUNISIAN BANK**

Siège Social :9, rue Hédi Noura, - 1001 Tunis -

L'ARAB TUNISIAN BANK porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **samedi 23 mai 2009 à 11 heures du matin**, à l'hôtel " RAMADA PLAZA " Gammarth, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2008.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs l'exercice clos au 31 décembre 2008.
3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2008.
4. Affectation des résultats.
5. Fixation du montant des jetons de présence
6. Quitus aux administrateurs.
7. Nomination des administrateurs et du conseiller du Conseil d'Administration.
8. Désignation des Commissaires aux comptes pour les années 2009, 2010 et 2011.
9. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2008.
10. Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2008.
11. Emission d'un emprunt obligataire

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

ATTIJARI BANK

Siège Social :95, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis -

Messieurs les actionnaires de la Banque Attijari de Tunisie sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à 9 heures** à la " Maison de l'entreprise " (IACE) - Avenue Principale, les Berges du Lac-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2008 ;
- Lecture des rapports des co-commissaires relatifs à l'exercice clos au 31/12/2008 ;
- Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation des conventions y mentionnées ;
- Approbation des états financiers et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31/12/2008 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/ 2008 ;
- Acceptation de la démission d'un administrateur ;
- Ratification de la cooptation d'un administrateur ;
- Renouvellement des mandats des administrateurs
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- Approbation de l'autorisation de l'émission d'une dette subordonnée ;
- Approbation des montants des jetons de présence ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent s'y faire représenter par un autre actionnaire, ou par un représentant, au moyen d'un pouvoir dont l'imprimé est disponible à la Direction Juridique sise au 14 avenue de Paris, Tunis et à retourner dûment signé trois jours au moins avant la réunion à la même adresse.

Les documents afférents à la présente Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque.

2009 - AS - 1358

— *** —

ATTIJARI BANK

Siège Social :95, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis -

Messieurs les actionnaires de la Banque Attijari de Tunisie sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à partir de 11 heures** à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée à partir de 9H à la " Maison de l'entreprise " (IACE) - Avenue Principale, les Berges du Lac-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rectification de la traduction arabe de la dénomination sociale de la Banque ;
- Mise en harmonie des statuts conformément à la législation en vigueur ;
- Pouvoirs en vue de formalités.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent s'y faire représenter par un autre actionnaire, ou par un représentant, au moyen d'un pouvoir dont l'imprimé est disponible à la Direction Juridique sise au 14 avenue de Paris, Tunis et à retourner dûment signé trois jours au moins avant la réunion à la même adresse.

Les documents afférents à la présente Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque.

2009 - AS - 1359

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **jeudi 21 mai 2009** à partir de **16H 30 mn**, au siège de la société, sis à Immeuble GAT 6^{ème} étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008
- Examen du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement du mandat des administrateurs
- Affectation des résultats de l'exercice 2008

2009 - AS - 1316

— *** —

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de SICAV ENTREPRISE invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 22 mai 2009** à **seize heures**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- o Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- o Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
- o Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008,
- o Quitus aux administrateurs,
- o Affectation des résultats.

2009 - AS - 1307

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

**SOCIÉTÉ L'ACCUMULATEUR TUNISIEN
- ASSAD -**

Siège social : Z.I. Ben Arous BP n°7- 2013 Tunisie -

La Société L'Accumulateur Tunisien -ASSAD-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **mercredi 27 mai 2009**, à la Maison de l'Entreprise, sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire , à 16h00 :**

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de la Société mère arrêtés au 31/12/2008 et des opérations spéciales visées à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés du groupe arrêtés au 31/12/2008.
- Quitus à donner aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Fixation des jetons de présence
- Questions diverses.

*** En Assemblée Générale Extraordinaire , à 17h00 :**

- Augmentation du capital social par incorporation de réserves
- Modification de l'article 6 des statuts.

2009 - AS - 1343

— *** —

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES MARCHÉS DE GROS
- SOTUMAG -**

Siège Social : Route de Naâssen, Bir Kassaa - BEN AROUS-

La Société Tunisienne des Marchés de Gros - SOTUMAG - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 15 juin 2009 à 10 H**, à l'hôtel Abous Nawas Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2008.
- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008.
- Approbation du Bilan et des Comptes de Résultats de l'exercice 2008.
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2008.
- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2008.
- Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour les exercices 2009-2010-2011.
- Quitus aux administrateurs.

2009 - AS - 1322

— *** —

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
- STAR -**

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 13 juin 2009 à 10H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1184

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
- GIF-**

Siège social : Km 35 GP1 - 8030 Grombalia -

La Société Générale Industrielle de Filtration - GIF - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à 15H** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (I.A.C.E), avenue Principale -1053 - Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des affaires du Groupe,
- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des sociétés du Groupe «comptes consolidés»,
- Approbation des états financiers de la société GIF FILTER SA et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2008,
- Nomination d'un Administrateur,
- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2009,
- Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2009,
- Reconduction de l'autorisation de rachat et de la vente des actions propres à l'entreprise,
- Délégation de pouvoirs.

2009 - AS - 1278

— *** —

**LES ASSURANCES DES CRÉDITS COMMERCIAUX
- ASSURCRÉDIT-**

Siège Social :7, rue 8010, Cité Montplaisir - 1002 Tunis -

Les Assurances des Crédits Commerciaux -Assurcrédit- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 14 mai 2009 à 10H**, au siège social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur «COTUNACE» sis à Tunis, rue 8006, Montplaisir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008.
- 2) Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs l'exercice 2008.
- 3) Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2008.
- 4) Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5) Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2008.
- 6) Fixation de la rémunération des Membres du Comité Permanant d'Audit relatifs à l'exercice 2008.
- 7) Quitus aux Administrateurs
- 8) Projet d'abandon de créances.

2009 - AS - 1269

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE
- BNA -**

Siège Social : Rue Hédi Nouira, Tunis -

La Banque Nationale Agricole porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 15 Mai 2009 à 09 Heures** à l'hôtel ABOU NAWAS TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2008.
- 2- Lecture des rapports de Commissariat aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2008, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19.
- 3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2008, et quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration.
- 6- Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nouira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) durant le délai légal.

2009 - AS - 1300

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

**COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE
DU COMMERCE EXTERIEUR
- COTUNACE -**

Siège social : Rue 8006 Montplaisir - 1002 Tunis -

La COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR (COTUNACE) informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **10 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 février 2009 et ouverte à la souscription le 17 mars 2009, a été réalisée par :

- l'émission de 60 000 actions nouvelles de nominal 100 dinars souscrites en numéraire à raison de six (6) actions nouvelles à souscrire en numéraire pour cinq (5) actions anciennes ;
- l'attribution de 40 000 actions gratuites aux anciens actionnaires à raison de quatre (4) actions nouvelles gratuites pour cinq (5) actions anciennes.

Le capital social est ainsi porté à 15 000 000 dinars divisé en **150 000 actions** de nominal 100 dinars et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

2009 - AS - 1315

AVIS

COURBE DES TAUX DU 08 MAI 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,360%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,348%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,295%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,285%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,248%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,234%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,232%	1 022,377
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010	4,221%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,281%	1 044,853
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,600
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 068,368
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 134,797
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 173,512
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 126,157
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,423
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 139,088
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,265
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 170,110

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 07/05/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 08/05/2009	PLUS OU MOINS VALEUR DEPUIS LE 31/12/2008	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,334	127,346	1,786	1,42%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,909	100,918	*** 1,309	1,26%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,915	103,925	1,734	1,70%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	102,109	102,120	*** 1,391	1,33%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	101,500	101,511	*** 1,599	1,53%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,640	101,651	*** 1,527	1,46%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,742	104,753	1,556	1,51%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,545	104,556	1,518	1,47%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	103,612	103,622	*** 1,644	1,55%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,559	106,570	1,528	1,45%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	105,656	105,667	*** 2,048	1,90%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	100,818	100,829	*** 1,553	1,49%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,923	104,935	1,543	1,49%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,854	107,865	1,636	1,54%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,890	105,901	1,454	1,39%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,553	103,563	*** 1,537	1,45%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	-	108,112	1,603	1,51%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,584	105,594	1,376	1,32%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,464	102,476	*** 1,527	1,45%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,544	101,556	*** 1,510	1,45%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,694	104,708	1,619	1,57%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	102,209	102,223	*** 2,293	2,21%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,871	104,881	1,330	1,28%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	101,869	101,879	*** 1,451	1,43%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,154	1,155	0,015	1,32%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,986	10,987	0,154	1,42%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,147	10,148	*** 0,144	1,38%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,817	104,893	1,529	1,48%
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,562	103,572	1,059	1,03%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	-	-	-	-
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,037	42,041	0,550	1,33%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,576	30,579	0,416	1,38%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	79,198	79,254	*** 6,136	8,33%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	116,627	116,466	13,407	13,01%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1162,802	1161,505	126,825	12,26%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	63,061	63,200	1,880	3,07%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	98,908	98,920	*** 2,883	2,88%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	61,178	61,293	*** 4,567	7,90%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	47,049	46,958	2,483	5,58%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	52,025	52,116	2,484	5,00%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,917	96,842	2,027	2,14%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	98,866	98,586	3,798	4,01%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	14,021	13,992	0,644	4,82%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	80,517	80,178	5,885	7,92%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	206,137	205,633	*** 18,757	9,79%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,152	107,133	*** 2,760	2,56%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 539,575	1 543,314	108,228	7,54%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 728,087	1 739,956	117,057	7,21%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 150,212	150,739	9,750	6,92%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 138,983	139,412	5,847	4,38%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 126,234	126,448	3,441	2,80%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,698	1,706	0,187	12,31%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,481	1,486	0,137	10,16%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 404,880	8 456,366	561,094	7,11%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,000	11,018	*** 0,349	3,18%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,679	11,695	*** 0,398	3,44%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	13,985	14,068	*** 1,203	9,21%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	12,761	12,797	*** 1,175	9,84%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 107,820	107,923	*** 10,350	10,27%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 109,051	109,796	8,611	8,51%
FCP BNAC CONFiance	BNA Capitaux	16/09/2008	** 108,821	108,949	4,914	4,72%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,712	14,694	1,605	12,26%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 090,998	1 095,128	43,919	4,18%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 589,031	5 614,592	279,556	5,24%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,579	115,388	3,220	2,87%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 108,875	109,189	5,900	5,71%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 037,049	1 048,914	38,139	3,77%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	-	-	-	-
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	-	-	-	-
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 116,681	116,528	7,687	7,06%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	103,947	103,520	6,491	6,69%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	105,402	105,238	4,914	4,90%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	103,919	103,676	3,320	3,31%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,738	101,577	1,193	1,19%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 103,448	103,703	3,380	3,37%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 104,169	104,567	4,754	4,76%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,579	10,708	0,708	7,08%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 100,000	100,095	0,095	0,09%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SANADETT SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
CLOS AU 31 Mars 2009

Messieurs les actionnaires de la société SANADETT SICAV,

❶ Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SANADETT SICAV, arrêtés au 31 Mars 2009, tel qu'ils sont joints au présent rapport aux pages 4 à 11.

❷ Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

❸ Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2009 par la direction générale, et présentés ci-joint en pages 4 à 11, font apparaître un total actif de **182 779 725** dinars.

Parallèlement, les informations résumant la composition de l'actif laissant apparaître un actif net de **182 415 354** dinars pour **1 666 822** actions, aboutissent à une valeur liquidative par action de **109,439** dinars.

❹ Les BTA sont évalués aux prix d'acquisition bien qu'ils aient fait l'objet de transactions à un prix différent. Cette situation est en contradiction avec la norme comptable tunisienne n° 17 relative portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM. Le montant des plus-values estimées au 31 Mars 2009 sur la base de la courbe des taux publiée par le CMF au 31 Mars 2009 s'élève à **2 814 414 DT**.

❺ Sur la base de notre examen limité et sous réserve du point mentionné au paragraphe 4 ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 Mars 2009 ne donnent pas une image fidèle de la situation de la société telle que déterminée en application des Normes Comptables Tunisiennes.

Informations complémentaires

- Les taux d'emploi de l'actif de la société au 31 Mars 2009 se présentent comme suit :

Désignation	Montant DT	% Actif
Titres OPCVM	8 941 626	4,89%
Obligations et valeurs assimilées	62 542 894	34,22%
Bons du Trésor Assimilables	43 730 621	23,93%
Parts FCC	7 090 449	3,88%
Sous-Total 1	122 305 590	66,91%
Billets de trésorerie	8 533 774	4,67%
Sous-Total 2	8 533 774	4,67%
Placements à terme	24 446 138	13,37%
Disponibilités	27 494 223	15,04%
Sous-Total 3	51 940 361	28,42%
Autres actifs	0	0,00%
Total actif	182 779 725	100,00%

Tunis, le 28 avril 2009

Cabinet M.S.Louzir

Mohamed LOUZIR

SANADETT SICAV

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 01 Aout 2000 n° 938

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

BILAN

ARRETE AU 31/03/2009

(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

	<u>Au 31 Mars 2009</u>	<u>Au 31 Mars 2008</u>	<u>Au 31 Décembre 2008</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	8 941 626	6 385 462	7 596 723
b- Obligations et valeurs assimilées	69 633 343	50 808 873	67 306 297
c- Autres valeurs	43 730 621	52 750 912	53 451 175
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	8 533 774	9 774 868	1 623 335
b- Disponibilités	51 940 361	12 268 522	32 485 111
AC3- Créances d'exploitation		771 597	
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF	182 779 725	132 760 234	162 462 641
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	364 371	326 561	355 955
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	364 371	326 561	355 955
<u>ACTIF NET</u>			
CPI1- Capital	173 270 421	125 456 645	155 421 273
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	7 428 329	5 672 877	32 700
b- Sommes distribuables de l'exercice	1 716 604	1 304 151	6 652 713
ACTIF NET	182 415 354	132 433 673	162 106 686
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	182 779 725	132 760 234	162 462 641

SANADETT SICAV
 Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
 parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001
 Agrément du 01 Aout 2000 n° 938

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/03/2009
 (Exprimé en dinars)

	<u>Du 1 er Janvier au 31 Mars 2009</u>	<u>Du 1 er Janvier au 31 Mars 2008</u>	<u>Du 1 er Janvier au 31 Décembre 2008</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres			
a- Dividendes			220 510
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	878 502	666 886	3 204 008
c- Revenus des autres valeurs	614 019	675 232	2 715 780
PR 2- Revenus des placements monétaires	574 309	302 652	1 440 123
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	2 066 831	1 644 770	7 580 421
CH 1- Charges de gestion des placements	250 753	207 019	929 332
REVENU NET DES PLACEMENTS	1 816 077	1 437 751	6 651 089
PR 3- Autres produits			
CH 2- Autres charges	54 918	47 329	207 338
RESULTAT D EXPLOITATION	1 761 160	1 390 422	6 443 750
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-44 556	-86 271	208 962
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	1 716 604	1 304 151	6 652 713
		0	0
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	44 556	86 271	-208 962
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur - titres	32 149	54 185	57 010
_ Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	565 620	17 868	211 399
_ Frais de négociation			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 358 929	1 462 475	6 712 160

SANADETT SICAV
Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001
Agrément du 01 Aout 2000 n° 938

ETATS FINANCIERSTRIMESTRIELS
ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/03/2009

	<u>Du 1 er Janvier au 31 Mars 2009</u>	<u>Du 1 er Janvier au 31 Mars 2008</u>	<u>Du 1 er Janvier au 31 Décembre 2008</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a- Resultat d 'Exploitation	1 761 160	1 390 422	6 443 750
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	32 149	54 185	57 010
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	565 620	17 868	211 399
d- Frais de négociation de titres			
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>			-5 792 858
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions			
_ Capital	105 774 066	72 708 867	357 698 964
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	189 003	75 137	227 334
_ Régularisation des sommes distribuables	4 943 729	3 159 226	8 762 159
_ Droits d' entrée			
b- Rachats			
_ Capital	-88 498 441	-73 407 839	-328 593 580
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-209 539	-79 058	-201 894
_ Régularisation des sommes distribuables	-4 249 077	-3 272 587	-8 588 362
_ Droit de sortie			
VARIATION DE L ACTIF NET	20 308 669	646 220,343	30 223 923
AN 4- <u>ACTIF NET</u>			
a- en début d'exercice	162 106 686	131 787 452	131 787 452
b- en fin d'exercice	182 415 354	132 433 673	162 106 686
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>			
a- en début d'exercice	1 500 121	1 219 182	1 219 182
b- en fin d'exercice	1 666 822	1 212 466	1 500 121
VALEUR LIQUIDATIVE	109,439	109,227	108,062
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,27%	1,05%	4,11%

SANADETT SICAV

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS Arrêté au 31 Mars 2009 (Unité= DT)

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Mars 2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2/1 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs assimilées demeurent évalués à leur prix d'acquisition ; il en est de même pour les placements monétaires.

Il est à noter qu'à partir du 12/12/2006, la société procède à l'amortissement de la sur côte constatée lors de l'acquisition des BTA au prorata des intérêts courus de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

2/2 CESSIION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- PORTEFEUILLE –TITRE

ETAT DU PORTEFEUILLE -TITRES

ARRETE AU 31/03/2009

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Prix de revient	Val au 31/03/2009	% ACTIF NET
OBLIGATIONS DE SOCIETES:				
AFRICA 2003 7.3%	10 000	400 000	412 953	0,23%
AIL 2005 6.5% TR A	5 000	200 000	206 525	0,11%
AIL 2005 6.5% TR B	4 000	160 000	165 220	0,09%
AIL 2007 6,875%	10 000	800 000	812 658	0,45%
AIL 2008 6.5%	10 000	1 000 000	1 026 071	0,56%
AMEN BANK 2006	30 000	2 400 000	2 419 907	1,33%
AMEN BANK 2008 TR A	9 000	900 000	940 389	0,52%
AMEN BANK 2008 TR B	10 000	1 000 000	1 048 329	0,57%
ATB 2007/1	50 000	4 800 000	5 032 435	2,76%
ATL 04/1 7,25%	21 900	438 000	453 869	0,25%
ATL 2004/2 7%	14 000	280 000	280 043	0,15%
ATL 2006/1 6.5%	30 000	3 000 000	3 123 945	1,71%
ATL 2007/1 6,5%	30 000	2 400 000	2 472 828	1,36%
ATL 2008/1 6.5%	30 000	3 000 000	3 130 784	1,72%
ATL sub 2008 7%	15 000	1 500 000	1 551 090	0,85%
BH SUB 2007	30 000	3 000 000	3 047 669	1,67%
BH 2008 7%	34 000	3 400 000	3 563 275	1,95%
BIAT2002 TMM+1%	7 500	150 000	152 248	0,08%
BNA SUB 2009	15 000	1 500 000	1 500 178	0,82%
BTEI 2004 TMM + 1.25%	10 000	600 000	623 397	0,34%
BTKD 2006 6.25%	35 000	2 100 000	2 129 918	1,17%
CIL 2002/2 TMM+1,25%	1 500	30 000	30 823	0,02%
CIL 2002/2 7,5 %	1 500	30 000	30 972	0,02%
CIL 2002/3 7,5%	1 000	20 000	20 003	0,01%
CIL 2002/3 TMM+1,25%	1 000	20 000	20 003	0,01%
CIL 2004/2 7% 5ans	15 000	300 000	300 046	0,16%
CIL 2005/1 7% 7 ans	15 000	1 200 000	1 231 115	0,67%
CIL 2007/1	10 000	800 000	808 913	0,44%
CIL 2007/2 TMM+1.25%	5 000	400 000	402 117	0,22%
CIL 2008/1 6.5%	15 000	1 500 000	1 545 945	0,85%
CIL SUB 2008 7.25%	7 000	700 000	708 454	0,39%
CIL SUB 2008 7.25%	3 000	300 000	303 623	0,17%
ELMOURADI 2003 7.25%	4 000	240 000	251 250	0,14%
ELWIFAK LEAS06/1 6.5%	2 000	120 000	124 701	0,07%
ELMOURADI 2005 6.5%	2 000	200 000	208 035	0,11%
GEN LEASING 7.5% 2003/01	3 000	120 000	124 833	0,07%
G LEASING 02/1 10/07	3 000	60 000	62 614	0,03%
GEN LEASING 7.5% 2003/02	1 400	56 000	56 368	0,03%
GEN LEASING 7.25% 2004/01	15 000	300 000	303 766	0,17%
HOURIA 2000	2 500	93 750	98 310	0,05%
HANNIBAL LEASE 2008/1	8 000	800 000	839 200	0,46%
SALIMA CLUB 7.5%	3 000	120 000	125 642	0,07%
STB 2008/1 CAT D	50 000	5 000 000	5 249 905	2,88%
STB 2008/2 6.5%	35 000	3 500 000	3 520 942	1,93%
TUN LEASING 2006/1 6.5%	10 000	600 000	611 711	0,34%
TUN LEASING 2004/1	17 196	343 920	362 662	0,20%
TUN LEASING 2004/2 7%	19 500	390 000	390 060	0,21%
TUN LEASING 2005/1 7% 5 ans	10 000	400 000	409 512	0,22%
TUN LEASING 2007/1	10 000	800 000	810 827	0,44%
TUN LEASING 2007/2	10 000	800 000	807 180	0,44%
TUN LEASING 2008/1 6.5%	15 000	1 500 000	1 558 767	0,85%
TUN LEASING 2008/2 6.5%	10 000	1 000 000	1 017 808	0,56%
TUN LEASING 2008/3 6.5%	12 000	1 200 000	1 210 941	0,66%
TUN LEASING 2009/1 6.5%	7 500	750 000	753 205	0,41%
TOUTA 2002 7.5%	2 000	40 000	41 243	0,02%
UNIFACTOR 05/1 6,5 % B	15 000	600 000	618 122	0,34%
UNIFACTOR 06 TMM + 1%	14 000	840 000	853 710	0,47%
UNIFACTOR 08 6.5%	10 000	800 000	802 052	0,44%
UTL2005/1 7% 7 ans	15 000	1 200 000	1 233 692	0,68%
UTL2004 7% 7 ans	10 000	600 000	600 092	0,33%
TOTAL	801 496	60 801 670	62 542 894	34,29%

TITRES SICAV	NRE/TITRE	Prix de revient	Val au 31/03/2009	% ACTIF NET
SICAV ENTREPRISE	9 299	951 003	978 422	0,54%
Fidelity Oblig SICAV	10 000	1 461 374	1 488 468	0,82%
GO SICAV	13 095	1 345 593	1 368 388	0,75%
UNIVERS OBLIGATAIRE SICAV	14 000	1 457 637	1 485 610	0,81%
FCP SALAMETT CAP	58 550	615 310	640 654	0,35%
MAXULA INVEST SICAV	2 943	299 962	307 432	0,17%
TUNISO EMIRATIE SICAV	6 000	607 020	625 440	0,34%
Placement Obligataire Sicav	9 500	996 047	1 004 245	
Sicav l'Epargnant	9 997	1 036 519	1 042 967	
TOTAL	133 384	8 770 466	8 941 626	4,90%

PLACEMENT BTA	NRE/TITRE	Prix de revient	Val au 31/03/2009	% ACTIF NET
BTA MAI 2022 6,9%	2 000	1 952 272	2 051 179	1,12%
BTA FEV 2015 7%	15 000	15 247 156	15 364 525	8,42%
BTA AVR 2014 7.5%	2 200	2 285 393	2 412 691	1,32%
BTA 6% MARS 2012	7 760	7 708 520	7 727 909	4,24%
BTA 6,1% OCT 2013	18 081	15 802 366	16 174 317	8,87%
TOTAL	19 200	42 995 706	43 730 621	23,97%

FONDS COMMUNS DE CREANCES	NRE/TITRE	Prix de revient	Val au 31/03/2009	% ACTIF NET
FCC BIAT Credimmo1 PP1	3 500	1 553 195	1 571 700	0,86%
FCC BIAT Credimmo1 PP2	1 500	1 500 000	1 508 981	0,83%
FCC BIAT Credimmo2 PP1	2 800	1 782 234	1 797 037	0,99%
FCC BIAT Credimmo2 PP2	2 200	2 200 000	2 212 731	1,21%
TOTAL	10 000	7 035 429	7 090 449	3,89%

TOTAL PORTEFEUILLE TITRES		119 603 271	122 305 590	67,05%
----------------------------------	--	--------------------	--------------------	---------------

AC-2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

BILLETS DE TRESORERIE	NRE/TITRE	Prix de revient	Val au 31/03/2009	% ACTIF NET
SEPT	650	513 764	631 911	0,35%
CIL	2 000	1 975 923	1 977 609	1,08%
ELECTROSTAR	2 000	1 949 637	1 961 388	1,08%
TUN LEASING	2 000	1 978 298	1 982 880	1,09%
TUN LEASING	2 000	1 978 298	1 979 986	1,09%
TOTAL	8 650	8 395 921	8 533 774	1,43%

DISPONIBILITES	Prix de revient	Val au 31/03/2009	% ACTIF NET
Placement à terme ATB	24 000 000	24 446 138	13,40%
Compte courant	27 205 974	27 494 223	15,07%
TOTAL	51 205 974	51 940 361	28,47%

TOTAL PLACEMENTS MONETAIRES & DISPONIBILITES	59 601 895	60 474 135	33,15%
---	-------------------	-------------------	---------------

PR1-Note sur les revenus des obligations et valeurs assimilées :

PR1-Note sur les revenus des obligations et valeurs assimilées	Du 1 er Janvier au 31	Du 1 er Janvier au 31
	Mars 2009	Mars 2008
Revenus des titres OPCVM	0	
Revenus des obligations	878 502	666 886
Revenus des autres valeurs	614 019	675 232
TOTAL	1 492 522	1 342 118

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires :

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	Du 1 er Janvier au 31 Mars 2009	Du 1 er Janvier au 31 Mars 2008
* Revenu des Billets de Trésorerie	28 282	95 780
Revenu des BTC	0	
Revenu des autres Placements monétaires	546 027	206 873
TOTAL	574 309	302 652

CPI- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 1er trimestre de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2008</u>	
Montant	155 421 273
Nombre de titres	1 500 121
Nombre d'actionnaires	1 198

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	105 774 066
Nombre de titres émis	1 020 666
Nombre d'actionnaires nouveaux	160

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	88 498 441
Nombre de titres rachetés	853 965
Nombre d'actionnaires sortants	105

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	565 620
Régularisation des sommes non distribuables	-24 245
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	32 149

<u>Capital au 31/03/2009</u>	
Montant	173 270 421
Nombre de titres	1 666 822
Nombre d'actionnaires	1 253

CP2- Sommes distribuables :

CP2- Sommes distribuables	Du 1 er Janvier au 31 Mars 2009	Du 1 er Janvier au 31 Mars 2008
Résultat distribuable	1 716 604	1 304 151
TOTAL	1 716 604	1 304 151

AUTRES INFORMATIONS :

4/ AUTRES INFORMATIONS	Du 1 er Janvier au 31 Mars 2009	Du 1 er Janvier au 31 Mars 2008
Revenus des placements	2 066 831	1 644 770
Charges de gestion des placements	250 753	207 019
Revenu net des placements	1 816 077	1 437 751
Autres charges	54 918	47 329
Résultat d'exploitation	1 761 160	1 390 422
Régularisation du résultat d'exploitation	-44 556	-86 271
Sommes distribuables de la période	1 716 604	1 304 151
Régularisation du résultat d'exploitation	44 556	86 271
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	32 149	54 185
Plus Values réalisées sur cession de titres	565 620	17 868
Résultat net de la période	2 358 929	1 462 475
Nombre d' Actions	1 666 822	1 212 466
Résultat par Action	1,415	1,206

CH1-Charges de gestion des Placements :

CH1-Charges de gestion des Placements	Du 1 er Janvier au 31 Mars 2009	Du 1 er Janvier au 31 Mars 2008
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	250 462	206 725
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1180 TTC l'an.		
Les honoraires de l'ATB	291	294

ARABIA SICAV

Etats Financiers Trimestriels Au 31 Mars 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « Arabia SICAV », tels que reflétés par ses états financiers trimestriels au 31 Mars 2009, en annexe.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers au 31 Mars 2009, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets, de 5 262 552, dinars après déduction des pertes enregistrées à cette date, de 12 728, dinars

Les actifs nets accusent, comparativement, aux actifs nets arrêtés par le dépositaire, un écart en moins de 247, dinars

Nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d' « Arabia Sicav » au 31 mars 2009.

Aussi, devons nous remarquer que :

- 1) les actifs nets sont minorés du montant d'un placement monétaire, contracté par « Billet de trésorerie, de 850 000, dinars
- 2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent au 31 Mars 2009, 24,47 % des actifs.
- 3) Les parts et actions OPCVM représentent au 31 Mars 2009, 10,72 % des actifs nets.

Tunis, le 29 Avril 2009

Le Commissaire aux Comptes

Mohamed SELTANA

Membre indépendant de Baker Tilly France et
de Baker Tilly International

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

BILAN

ARRETE AU 31/03/2009

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 611 248	4 057 376	3 765 431
b- Obligations et valeurs assimilées	383 070	1 097 503	383 366
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires			
b- Disponibilités	1 301 952	219 257	919 733
AC3- Créances d'exploitation	24 186	299 800	
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF	5 320 456	5 673 935	5 068 530
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	57 904	46 565	54 141
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	57 904	46 565	54 141
ACTIF NET			
CP1- Capital	5 181 737	5 499 463	4 920 847
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	93 543	134 838	
b- Sommes distribuables de l'exercice	-12 728	-6 930	93 543
ACTIF NET	5 262 552	5 627 371	5 014 389
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 320 456	5 673 935	5 068 530

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/03/2009
(Exprimé en dinars)

	<u>01/01/2009</u> <u>31/03/2009</u>	<u>01/01/2007</u> <u>30/09/2007</u>	<u>01/01/2008</u> <u>31/03/2008</u>	<u>01/01/2008</u> <u>31/12/2008</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres				
a- Dividendes		128 935		133 517
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 744	33 528	14 382	42 747
c- Revenus des autres valeurs				
PR 2- Revenus des placements monétaires	3 678	52 250	2 179	24 527
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	8 421	214 713	16 562	200 791
CH 1- Charges de gestion des placements	17 046	60 552	18 786	79 614
REVENU NET DES PLACEMENTS	-8 625	154 161	-2 224	121 177
PR 3- Autres produits				
CH 2- Autres charges	4 103	13 485	4 706	19 237
RESULTAT D EXPLOITATION	-12 728	140 675	-6 930	101 940
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	0	-1 110		-8 397
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-12 728	139 565	-6 930	93 543
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)				
Variation des plus (ou moins) values - potentielles sur titres	139 834	-555 763	-34 510	-647 885
Plus (ou moins) values réalisées sur cession - des titres	123 723	335 152	63 379	889 497
- Frais de négociation	-2 547	-8 189	-1 674	-16 859
- Régularisation des sommes non distribuables	-2	48 637		-56 242
- régularisation du sommes distribuables	-2	0		-564
- Droit d'entrée		9		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	248 277	-40 589	20 265	261 490

ETATS FINANCIERSTRIMESTRIELS
ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/03/2009

	<u>01/01/2009</u> <u>31/03/2009</u>	<u>01/01/2008</u> <u>31/03/2008</u>	<u>01/01/2007</u> <u>30/09/2007</u>	<u>01/01/2008</u> <u>31/12/2008</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a- Resultat d 'Exploitation	-12 728	-6 930	140 675	101 940
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	139 834	-34 510	-555 763	-647 885
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	123 723	63 379	335 152	889 497
d- Frais de négociation de titres	-2 547	-1 674	-8 189	-16 859
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>			-156 246	-134 711
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
- Capital			912	
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice			612 623	
- Régularisation des sommes distribuables			365	
- Droits d' entrée			9	
b- Rachats				
- Capital	-115		-602 126	-719 495
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-2		-563 986	-56 242
- Régularisation des sommes distribuables	-2		-1 475	-8 962
- Droit de sortie				
VARIATION DE L ACTIF NET	248 162	20 265	-798 049	-592 716
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début d'exercice	5 014 389	5 607 106	6 266 336	5 607 106
b- en fin d'exercice	5 262 552	5 627 371	5 468 287	5 014 389
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONES (ou de part)</u>				
a- en début d'exercice	86 674	99 786	109 671	99 786
b- en fin d'exercice	86 672	99 786	99 786	86 674
VALEUR LIQUIDATIVE	60,718	56,394	54,800	57,853
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	4,95%	2,89%	-1,61%	5,36%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/03/2009

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 3 611 248 DT contre 4 057 376 DT au 31/03/2008, et se détaille ainsi :

NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/12/2008

ANNEXE IV

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/03/2009	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:					
ADWYA	10 000	48 225	70 980	1,33%	0,09%
AMEN BANK	233	6 027	8 945	0,17%	0,00%
ARTES	7 000	72 310	69 559	1,31%	0,03%
ASSAD	8 830	69 274	101 660	1,91%	0,11%
ATL NG 2008	700	2 030	2 590	0,05%	0,00%
ATL NS 2008	3 000	9 530	11 100	0,21%	0,02%
ATTIJARI Bank	2 808	27 522	46 978	0,88%	0,01%
BH	7 656	220 051	189 930	3,57%	0,04%
BIAT	513	18 746	21 527	0,40%	0,00%
BNA	11 000	88 607	105 787	1,99%	0,06%
BT	500	56 000	56 764	1,07%	0,01%
BTEI	8 728	215 636	278 842	5,24%	0,87%
CIL	1 000	15 983	20 882	0,39%	0,04%
CIL NG 2008	433	6 920	8 504	0,16%	0,02%
GIF	42 546	139 930	113 470	2,13%	0,70%
EL WIFACK LEASING	8 525	49 496	71 610	1,35%	0,43%
EL WIFACK LEASING NS	4 263	23 255	23 255	0,44%	0,21%
ESSOUKNA	1 600	7 520	7 283	0,14%	0,05%
ICF	121	5 129	6 232	0,12%	0,01%

MONOPRIX	1 374	107 520	179 980	3,38%	0,07%
POULINA GP HOLDING	18 100	109 417	101 831	1,91%	0,01%
SFBT	26 355	292 644	313 282	5,89%	0,05%
SIAME	158 000	406 926	205 400	3,86%	1,13%
SIMPAR	2 955	40 932	77 155	1,45%	0,42%
SIMPAR NG 2008	493	6 526	12 281	0,23%	0,07%
SOPAT	11 550	121 000	84 431	1,59%	0,55%
SIPHAT	200	2 872	2 970	0,06%	0,01%
SITS	3 389	7 750	7 425	0,14%	0,03%
STB	2 000	16 233	18 006	0,34%	0,01%
SOMOCER	20 500	51 009	42 722	0,80%	0,09%
SOTETEL	13 233	218 966	139 304	2,62%	0,57%
SOTUMAG	27 500	34 772	48 895	0,92%	0,31%
SPDIT	2 000	9 100	9 990	0,19%	0,01%
TL	3 526	83 593	79 261	1,49%	0,06%
TL DA 2009	3 534	1 423	1 343		0,06%
TAIR	68	106	152	0,00%	0,00%
TAIR NG 2008	14	23	31	0,00%	0,00%
TINVEST	1 475	4 044	19 461	0,37%	0,15%
TPR	79 000	380 145	400 530	7,53%	0,25%
UIB	6 264	74 873	86 531	1,63%	0,03%
Titre OPCVM					
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	65 808	1,24%	0,81%
FCP IRADETT 50	1 250	14 742	14 760	0,28%	2,23%
FCP IRADETT 20	1 820	20 206	20 357	0,38%	3,24%
FCP IRADETT 100	2 300	23 378	31 542	0,59%	7,02%
FCP IRADETT CEA	280	3 792	3 584	0,07%	1,93%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	400	400 000	428 320	8,05%	1,00%
TOTAL	507 075	3 557 511	3 611 248	67,87%	

OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:					
CIL2005/1	1 500	120 000	123 111	2,31%	1,00%
UNIFACTOR 2006	4 000	240 000	243 917	4,58%	4,00%
UNIFACTOR 2008	200	16 000	16 041	0,30%	0,20%
TOTAL	5 700	376 000	383 070	7,20%	

PLACEMENTS MONETAIRES					
DISPONIBILITES		1 297 088	1 301 952	24,5%	
TOTAL		1 297 088	1 301 952	24,5%	
CREANCES D'EXPLOITATION			0	0,0%	
AUTRES ACTIFS			0	0,0%	
Créances d'exploitation		24 186	24 186	0,5%	
TOTAL GENERAL		5 230 599	5 320 456	100%	

PR1-Note sur les revenus des obligations et valeurs assimilées	01/01/2009	01/01/2008
	31/03/2009	31/03/2008
Revenus des Actions	0	0
Revenus des titres OPCVM	0	0
Revenus des obligations	4 744	14 382
Revenus des autres valeurs		
TOTAL	4 744	14 382
PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	01/01/2009	01/01/2008
	31/03/2009	31/03/2008

Revenu des Billets de Trésorerie	0	0
Revenu des autres Placements monétaires	3 678	2 179
TOTAL	3 678	2 179

CPI- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 1 er trimestre de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2008</u>	
Montant	4 920 847
Nombre de titres	86 674
Nombre d'actionnaires	31

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	115
Nombre de titres rachetés	2
Nombre d'actionnaires sortants	1

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	123 723
Régularisation des sommes non distribuables	-2
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	139 834
Frais de négociation	-2 547
Régularisation des sommes distribuables	-2
Droit d'entrée	0

<u>Capital au 31/03/2009</u>	
Montant	5 181 737
Nombre de titres	86 672
Nombre d'actionnaires	30

CP2- Sommes distribuables	01/01/2009	01/01/2008
	31/03/2009	31/03/2008
Résultats distribuables	-12 728	-6 930
TOTAL	-12 728	-6 930

SICAV TRESOR
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTE
Au 31 MARS 2009

_/)/_essieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV TRESOR, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Mars 2009.

L'actif net de la société SICAV TRESOR au 31 Mars 2009 totalise.....598.993.765,594

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêtés au 31 Mars 2009 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons :

- Que votre société est actionnaire à plus de 10% dans la société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » qui elle-même détient des actions « SICAV TRESOR » dans le cadre de ses activités de placement. Cette situation rentre dans le cadre des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales et mérite d'être régularisée.

Fait à Tunis, le 28 Avril 2009
Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

SICAV TRESOR

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	457,938,806.744	388,059,616.634	406,133,418.103
AC1-A	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		44,509,701.010	28,685,210.699	43,880,194.987
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		384,071,759.056	346,536,939.245	350,957,000.483
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPC)		29,357,346.678	12,837,466.690	11,296,222.633
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	141,172,799.076	97,180,972.932	139,989,766.058
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		141,172,130.832	97,180,919.182	139,988,984.735
AC2-B	DISPONIBILITES		668.244	53.750	781.323
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	240,302.823	153,294.739	198,955.850
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		240,302.823	153,294.739	198,955.850
TOTAL ACTIF			599,351,908.643	485,393,884.305	546,322,140.011
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	271,183.598	202,456.039	250,439.134
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	86,959.451	98,993.938	89,804.087
TOTAL PASSIF			358,143.049	301,449.977	340,243.221
ACTIF NET			599,710,051.692	485,092,434.328	545,981,896.790
CP1	CAPITAL	CP1	566,652,582.940	458,308,794.353	521,653,672.527
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	32,341,182.654	26,783,639.975	24,328,224.263
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0.000	0.000	4,067.418
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		5,982,747.709	5,155,255.918	22,904,795.183
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-59,347.905	138,956.465	1,419,361.662
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		24,328,224.263	20,067,294.633	0.000
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		2,089,558.587	1,422,132.959	0.000
ACTIF NET			598,993,765.594	485,092,434.328	545,981,896.790
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			599,351,908.643	485,393,884.305	546,322,140.011

SICAV TRESOR

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	5,483,239.571	4,882,913.817	20,815,888.226
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		555,161.219	378,682.013	1,946,099.000
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		4,898,038.387	4,458,732.986	18,261,917.346
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS		30,039.965	45,498.818	607,871.880
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1,408,340.525	996,117.752	5,214,354.478
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		239,602.665	926,642.430	2,164,377.725
PR2-B	REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		24,641.649	69,475.322	523,102.754
PR2-C	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		1,144,096.211	0.000	2,526,873.999
REVENUS DES PLACEMENTS			6,891,580.096	5,879,031.569	26,030,242.704
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-742,635.883	-584,030.540	-2,551,091.130
REVENU NET DES PLACEMENTS			6,148,944.213	5,295,001.029	23,479,151.574
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-166,196.504	-139,745.111	-574,356.391
RESULTAT D'EXPLOITATION			5,982,747.709	5,155,255.918	22,904,795.183
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	-59,347.905	138,956.465	1,423,429.080
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-59,347.905	138,956.465	1,419,361.662
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		0.000	0.000	4,067.418
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			5,923,399.804	5,294,212.383	24,328,224.263
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		59,347.905	-138,956.465	-1,419,361.662
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		0.000	0.000	-4,067.418
PR4-C	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		262,843.422	96,053.352	-82,000.821
PR4-D	VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-64,322.320	0.000	-173,435.234
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		0.000	0.000	0.000
RESULTAT NET DE LA PERIODE			6,181,268.811	5,251,309.270	22,649,359.128

SICAV TRESOR
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2009 AU 31-03-2009

DESIGNATION		Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	AN1	6,181,268.811	5,251,309.270	22,649,359.128
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION		5,982,747.709	5,155,255.918	22,904,795.183
AN1-B	VARIATION DES +/- VAL POT. SUR TITRES		262,843.422	96,053.352	-82,000.821
AN1-C	+/- VAL REAL. SUR CESSION DES TITRES		-64,322.320	0.000	-173,435.234
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		0.000	0.000	0.000
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	0.000	0.000	-21,804,305.922
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	46,830,599.993	31,887,273.367	97,182,991.893
	SOUSCRIPTIONS		164,161,754.560	136,866,868.952	581,373,450.457
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		155,997,000.000	129,726,500.000	559,906,600.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)		228,547.081	261,247.390	879,819.935
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)		7,285,124.024	6,095,563.877	7,070,486.856
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)		651,083.455	783,557.685	13,516,543.666
	RACHATS		-117,331,154.567	-104,979,595.585	-484,190,458.564
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)		-111,253,100.000	-99,460,500.000	-466,038,700.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)		-172,057.770	-201,063.450	-725,168.414
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)		-5,195,565.437	-4,673,430.915	-5,329,408.146
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)		-710,431.360	-644,601.220	-12,097,182.004
	VARIATION DE L'ACTIF NET		53,011,868.804	37,138,582.637	98,028,045.099
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE		545,981,896.790	447,953,851.691	447,953,851.691
AN4-B	FIN DE PERIODE		598,993,765.594	485,092,434.328	545,981,896.790
AN5	NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A	DEBUT DE PERIODE		5,209,424	4,270,745	4,270,745
AN5-B	FIN DE PERIODE		5,656,863	4,573,405	5,209,424
	VALEUR LIQUIDATIVE				
A-	DEBUT DE PERIODE		104.806	104.806	104.888
B-	FIN DE PERIODE		105.887	106.068	104.806
AN6	TAUX DE RENDEMENT		4.18%	4.51%	4.40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA
PERIODE DU 01.01.2009 AU 31.03.2009

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-03-2009 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.03.2009 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

3-1 Note sur le portefeuille titres:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Nombre de titres</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.03.2009</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
<i>Obligations et valeurs assimilées</i>	568.930	43.258.353,022	44.509.701,010	7,431
AFRICA 2003 TR/D	5.000	200.000,000	206.476,000	0,034
AIL 2009/1	5.000	500.000,000	502.636,000	0,084
AMEN BANK 2006	20.000	1.600.000,000	1.613.264,000	0,269
AMEN BANK2008	10.000	1.000.000,000	1.048.328,000	0,175
ATB 2007/1(20 ANS)	20.000	1.900.000,000	1.988.768,000	0,332
ATB 2007/1(25 ANS)	30.000	2.880.000,000	3.019.464,000	0,504
ATL 2004/1	7.500	150.000,000	155.436,000	0,026
ATL 2006/1	10.000	1.000.000,000	1.041.312,000	0,174
ATL 2007/1	15.000	1.200.000,000	1.236.420,000	0,206
ATL 2008/1	25.000	2.500.000,000	2.600.324,000	0,434
ATTIJARI BANK 2008/A	40.000	4.000.000,000	4.054.656,000	0,677
ATTIJARI BANK 2008/B	10.000	1.000.000,000	1.013.960,000	0,169
BH 2007	30.000	3.000.000,000	3.047.664,000	0,509
BH 2008	30.000	3.000.000,000	3.144.072,000	0,525
BIAT 2002	49.930	998.338,022	1.013.436,854	0,169
BNA 2009	10.000	1.000.000,000	1.000.118,356	0,167
BTKD/2006	20.000	1.200.000,000	1.217.088,000	0,203
CIL 2002/2	15.000	300.000,000	309.720,000	0,052
CIL 2004/2	10.000	200.000,000	200.032,000	0,033
CIL 2007/1	10.000	800.000,000	808.912,000	0,135

CIL 2007/2	10.000	800.000,000	804.232,000	0,134
GL 2002/1	5.000	100.000,000	104.356,000	0,017
GL 2004/1	5.000	100.000,000	101.256,000	0,017
MEUBLATEX 2001 TR/C	10.000	200.000,000	206.672,000	0,035
PANOBOIS 2007	5.000	500.000,000	525.360,000	0,088
SELIMACLUB 2002 TR/B	6.000	240.000,000	251.323,200	0,042
SEPCM1 2002	3.500	50.015,000	50.023,400	0,008
SIHM 2008 TR A/ATTIJ	3.000	300.000,000	308.457,600	0,051
SIHM 2008 TR B/STB	3.000	300.000,000	308.457,600	0,051
STB 2008/1	50.000	5.000.000,000	5.249.920,000	0,876
STM 2007	14.000	1.400.000,000	1.438.292,800	0,240
TL 2004/1	7.000	140.000,000	147.627,200	0,025
TL 2004/2	10.000	200.000,000	200.032,000	0,033
TL 2005/1	10.000	400.000,000	409.512,000	0,068
TL 2008/1	10.000	1.000.000,000	1.036.792,000	0,173
TL 2008/2	15.000	1.500.000,000	1.525.080,000	0,255
TL 2008/3	15.000	1.500.000,000	1.512.840,000	0,253
TL 2009/1	10.000	1.000.000,000	1.004.272,000	0,168
TOUTA 2002 TR/B	5.000	100.000,000	103.108,000	0,017
Emprunts d'Etat	364.091	371.209.523,900	384.071.759,056	64,119
<i>Bons du Trésor Assimilables</i>	<i>364.091</i>	<i>371.209.523,900</i>	<i>384.071.759,056</i>	<i>64,119</i>
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	45.562	46.134.314,400	46.248.156,983	7,721
BTA 6,10-10/2013 (7 ANS)	31.391	31.723.062,200	32.449.131,731	5,417
BTA 6.75-04/2010 (10 ANS)	74.991	75.293.734,200	79.232.302,608	13,228
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	10.152	10.577.943,500	10.974.455,590	1,832
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	9.550	10.121.484,000	10.593.761,589	1,769
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	72.833	74.133.661,300	74.703.554,581	12,472
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	91.342	94.838.307,700	100.123.631,099	16,715
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	28.270	28.387.016,600	29.746.764,875	4,966
Autres valeurs	247.975	28.952.442,878	29.357.346,678	4,902
<i>Parts de FCC</i>	<i>5.000</i>	<i>2.700.705,000</i>	<i>2.714.983.628</i>	<i>0,453</i>
FCC BIAT – CREDIMMO 1 P1	2.500	1.109.425,000	1.115.290,530	0,186

FCC BIAT – CREDIMMO 2 P1	2.500	1.591.280,000	1.599.693,098	0,267
Titres OPCVM	242.975	26.251.737,878	26.642.363,050	4,449
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	1.000	1.000.000,000	1.070.800,000	0,179
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	207.365	21.622.705,610	21.920.554,150	3,660
SICAV PATRIMOINE	34.610	3.629.032,268	3.651.008,900	0,610

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 5.483.239,571 Dinars au 31.03.2009, contre 4.882.913,817 Dinars au 31.03.2008 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.03.2009	Montant au 31.03.2008
Revenus des obligations et valeurs assimilées	555.161,219	378.682,013
Revenus des Emprunts d'Etat	4.898.038,387	4.458.732,986
Revenus des autres valeurs	30.039,965	45.498,818
TOTAL	5.483.239,571	4.882.913,817

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2009, à 141.172.130,832 Dinars, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Billets de Trésorerie et en Certificats de Dépôt et se détaillant comme suit :

AC2-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2009	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	34.568	33.034.966,726	33.358.525,942	5,569
BTC 52S-27/10/2009	20.643	19.678.248,601	19.971.386,757	3,334
BTC 52S-24/11/2009	968	924.484,543	933.902,498	0,156
BTC 52S-02/03/2010	12.957	12.432.233,582	12.453.236,687	2,079

AC2-2 Billets de Trésorerie :

Désignation	Aval	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2009	% de l'Actif Net
Billets de Trésorerie	BIAT	2	1.982.162.074	1.995.530,524	0,333
Hannibal Lease	BIAT	2	1.982.162.074,000	1.995.530,524	0,333

AC2-3 Certificats de dépôts :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2009	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an	150	74.878.581,919	74.916.570,588	12,507

CDP 10J-01/04/09	20	9.991.187,496	10.000.000,000	1,669
CDP 10J-02/04/09	26	12.988.543,745	12.998.853,238	2,170
CDP 10J-07/04/09	38	18.983.256,242	18.989.949,316	3,170
CDP 10J-08/04/09	6	2.997.356,249	2.998.148,763	0,501
CDP 10J-09/04/09	20	9.991.187,496	9.992.948,443	1,668
CDP 10J-10/04/09	27	13.488.103,120	13.489.291,629	2,252
CDP 100J-21/06/09	5	2.476.393,083	2.480.835,417	0,414
CDP 100J-24/06/09	2	990.557,233	992.053,067	0,166
CDP 100J-01/07/09	6	2.971.997,255	2.974.490,715	0,497
Certificats de dépôt à plus d'un an*	60	30.000.000,000	30.901.503,778	5,159
CDP 740J-21/04/2010	12	6.000.000,000	6.257.020,000	1,045
CDP 740J-25/04/2010	8	4.000.000,000	4.169.416,000	0,696
CDP 740J-01/05/2010	2	1.000.000,000	1.041.630,000	0,174
CDP 740J-02/05/2010	2	1.000.000,000	1.041.509,334	0,174
CDP 740J-05/05/2010	1	500.000,000	520.573,666	0,087
CDP 740J-16/05/2010	2	1.000.000,000	1.039.746,666	0,174
CDP 740J-19/05/2010	2	1.000.000,000	1.039.385,334	0,174
CDP 740J-05/07/2010	1	500.000,000	516.862,222	0,086
CDP 740J-13/07/2010	3	1.500.000,000	1.548.869,334	0,259
CDP 740J-17/07/2010	1	500.000,000	516.050,222	0,086
CDP 740J-19/07/2010	3	1.500.000,000	1.547.791,334	0,258
CDP 740J-24/07/2010	1	500.000,000	515.631,000	0,086
CDP 740J-20/12/2010	22	11.000.000,000	11.147.018,666	1,861

* Certificats de dépôt émis par la BIAT et avalisés par la BT à hauteur de 30.000.000,000 Dinars.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.03.2009 à 1.408.340,525 Dinars, contre 996.117,752 Dinars au 31.03.2008 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.03.2009	Montant au 31.03.2008
Revenus des Bons du Trésor à CT	239.602,665	926.642,430
Revenus des Billets de Trésorerie	24.641,649	69.475,322
Revenus des Certificats de Dépôt	1.144.096,211	0,000
TOTAL	1.408.340,525	996.117,752

3-5 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.03.2009 à 240.302,823 Dinars et représentant la Retenue à la

Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.**3-6 Note sur les charges de gestion des placements :**

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.03.2009 à 742.635,883 Dinars et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

3-7 Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.03.2009 à 358.143,049 Dinars, contre 301.449,977 Dinars au 31.03.2008. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

3-8 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2009 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2009 (en nominal)

- Montant : 520.942.400,000 Dinars
- Nombre de titres : 5.209.424
- Nombre d'actionnaires : 4.352

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 155.997.000,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 1.559.970

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 111.253.100,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 1.112.531

Capital au 31.03.2009 : 566.652.582,940 Dinars

- Montant en nominal : 565.686.300,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 966.282,940 Dinars
- Nombres de titres : 5.656.863

PASSIF	Montant au 31.03.2009	Montant au 31.03.2008
Opérateurs créditeurs	271.183,598	202.456,039
Autres créditeurs divers	86.959,451	98.993,938
TOTAL	358.143,049	301.449,977

- Nombre d'actionnaires : 4.436

3-9 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables de la période correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR.

Le solde de ce poste au 31.03.2009 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 5.982.747,709 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : -59.347,905 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieures : 26.417.782,850 Dinars
- Report à nouveau : 0,000 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES : 32.341.182,654 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

Données par action	<u>31.03.2009</u>	<u>31.03.2008</u>
• Revenus des placements	1,218	1,286
• Charges de gestion	(0,131)	(0,128)
• Revenu net des placements	1,087	1,158
• Autres charges d'exploitation	(0,029)	(0,031)
• Résultat d'exploitation	1,058	1,127
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,010)	0,030
SOMMES DISTRIBUABLES	1,048	1,158
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,010	(0,030)
• Plus ou moins values réalisées sur titres	(0,011)	0,000
• Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	0,046	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1,093	1,148

<u>4-2 Ratios de gestion des placements</u>	<u>31.03.2009</u>	<u>31.03.2008</u>
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,123%	0,124 %
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,028%	0,030 %
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	0,994%	1,098 %

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,2 % l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

SICAV PROSPERITY
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRETE
Au 31 Mars 2009

_ /) _essieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV PROSPERITY, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Mars 2009.

L'actif net de la société SICAV PROSPERITY au 31 Mars 2009 totalise.....2.184.668,558

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêté au 31 Mars 2009 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons :

- Que la « BIAT » est actionnaire à plus de 10% de votre société « SICAV PROSPERITY » qui elle-même détient des actions BIAT dans le cadre de ses activités de placement. Cette situation rentre dans le cadre des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales et mérite d'être régularisée.
- Du non respect du ratio d'emploi d'actif pour l'acquisition de parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières fixé à un taux maximum de 5% prévu par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001. Il s'agit des parts de la société « SICAV OPPORTUNITY ».

Fait à Tunis, 28 Avril 2009

Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

SICAV PROSPERITY

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1,751,489.670	1,813,284.207	1,620,862.826
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		233,125.452	162,774.257	192,596.175
AC1-B	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		281,731.880	401,246.560	278,143.880
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		979,694.251	1,028,283.533	880,920.435
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)		256,938.087	220,979.857	269,202.336
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	443,334.297	456,535.899	499,954.087
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		442,344.103	455,924.873	499,212.885
AC2-B	DISPONIBILITES		990.194	611.026	741.202
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	2,680.227	421.469	53,819.751
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		2,680.227	421.469	53,819.751
TOTAL ACTIF			2,197,504.194	2,270,241.575	2,174,636.664
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	957.285	941.692	987.660
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	11,878.351	14,033.357	10,183.970
TOTAL PASSIF			12,835.636	14,975.049	11,171.630
ACTIF NET			2,184,668.558	2,255,266.526	2,163,465.034
CP1	CAPITAL	CP1	2,077,453.486	2,137,426.612	2,073,953.933
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	107,215.072	117,839.914	89,511.101
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0.000	0.000	7.749
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		18,681.583	23,896.326	93,357.121
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-123.149	-983.666	-3,853.769
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		89,511.101	119,278.608	0.000
CP2-E	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		-854.463	-24,351.354	0.000
ACTIF NET			2,184,668.558	2,255,266.526	2,163,465.034
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			2,197,504.194	2,270,241.575	2,174,636.664

SICAV PROSPERITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	20,740.767	25,216.199	95,797.612
PR1-A	DIVIDENDES		0.000	0.000	10,778.170
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		3,588.000	5,411.600	20,468.800
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		15,526.291	17,330.587	55,332.151
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS		1,626.476	2,474.012	9,218.491
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2,910.242	4,772.743	19,617.079
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		2,123.127	4,772.743	14,849.095
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		787.115	0.000	4,767.984
REVENUS DES PLACEMENTS			23,651.009	29,988.942	115,414.691
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-2,684.664	-2,926.109	-11,441.046
REVENU NET DES PLACEMENTS			20,966.345	27,062.833	103,973.645
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-2,284.762	-3,166.507	-10,616.524
RESULTAT D'EXPLOITATION			18,681.583	23,896.326	93,357.121
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	-123.149	-983.666	-3,846.020
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-123.149	-983.666	-3,853.769
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		0.000	0.000	7.749
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			18,558.434	22,912.660	89,511.101
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		123.149	983.666	3,853.769
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		0.000	0.000	-7.749
PR4-C	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		23,871.777	-37,967.537	8,975.281
PR4-D	VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-428.400	0.000	-64,592.582
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		-24.926	0.000	-425.037
RESULTAT NET DE LA PERIODE			42,100.034	-14,071.211	37,314.783

SICAV PROSPERITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2009 AU 31-03-2009

DESIGNATION	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	AN1	42,100.034	-14,071.211	37,314.783
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION		18,681.583	23,896.326	93,357.121
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES		23,871.777	-37,967.537	8,975.281
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES		-428.400	0.000	-64,592.582
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-24.926	0.000	-425.037
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	0.000	0.000	-96,437.934
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	-20,896.510	-580,868.944	-627,618.496
SOUSCRIPTIONS		22,213.690	98,823.904	873,892.264
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		22,000.000	96,700.000	866,700.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (S)		-785.148	-2,789.014	-10,124.654
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)		912.532	4,160.382	7,419.719
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE.(S)		86.306	752.536	19,897.199
RACHATS		-43,110.200	679,692.848	-1,501,510.760
AN3-F CAPITAL (RACHATS)		-42,600.000	662,700.000	-1,471,100.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (R)		1,466.250	13,255.094	23,592.856
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)		-1,766.995	-28,511.736	-30,252.648
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)		-209.455	-1,736.206	-23,750.968
VARIATION DE L'ACTIF NET		21,203.524	-594,940.155	-686,741.647
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE PERIODE		2,163,465.034	2,850,206.681	2,850,206.681
AN4-B FIN DE PERIODE		2,184,668.558	2,255,266.526	2,163,465.034
AN5 NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE PERIODE		21,580	27,724	27,724
AN5-B FIN DE PERIODE		21,374	22,064	21,580
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE		100.253	100.253	102.806
B- FIN DE PERIODE		102.211	102.214	100.253
AN6 TAUX DE RENDEMENT		7.92%	-2.31%	1.70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01.03.2009 AU 31.03.2009

5. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.03.2009 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

7. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.03.2009	% de L'ACTIF NET
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	11.815	203.961,500	233.125,452	10,671
ADWYA	599	1.377,700	4.251,702	0,195
ALKIMIA	200	7.340,000	4.490,000	0,206
ARTES	2.000	20.660,000	19.874,000	0,910
ASSAD	150	1.111,500	1.726,950	0,079
ATTIJARI BANK	150	2.242,500	2.509,500	0,115
BH	100	2.480,000	2.480,800	0,114
BIAT	3.600	128.701,600	151.066,800	6,915
BNA	250	2.240,000	2.404,250	0,110
CIL	250	4.980,000	5.220,500	0,239
DA TLS (1/57)	43	16,770	16,340	0,001
DA TPR (11/149)	111	59,940	37,740	0,002
EL WIFACK	100	761,000	840,000	0,038
EL WIFACK NS	50	364,000	364,000	0,017
MAGASIN GENERALE	100	5.800,000	5.900,000	0,270
MONOPRIX	100	9.413,000	13.099,000	0,600
PGH	500	2.875,000	2.813,000	0,129
SITS	1.500	2.790,000	3.286,500	0,150
STB	200	1.800,000	1.800,600	0,082
TL	100	2.262,000	2.247,900	0,103
TL NG	1	22,230	21,100	0,001
TPR	1.711	6.664,260	8.674,770	0,397
Obligations et valeurs assimilées	6.000	270.437,480	281.731,880	12,896
ATB 2007/1(25 ANS)	2.000	192.000,000	201.297,600	9,214
BIAT 2002	3.000	58.437,480	59.344,680	2,716
TL 2004/1	1.000	20.000,000	21.089,600	0,965

Emprunts d'Etat	921	939.612,900	979.694,251	44,844
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	11	11.118,500	11.145,984	0,510
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	411	428.749,900	444.802,551	20,360
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	499	499.744,500	523.745,716	23,974
Autres valeurs (OPC)	1.275	254.153,500	256.938,087	11,761
Parts FCC	275	146.129,500	146.902,087	6,724
FCC BIAT - CREDIMMO 1 P1	150	66.565,500	66.917,432	3,063
FCC BIAT - CREDIMMO 2 P1	125	79.564,000	79.984,655	3,661
Titres OPCVM	1.000	108.024,000	110.036,000	5,037
SICAV OPPORTUNITY	1.000	108.024,000	110.036,000	5,037

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 20.740,767 Dinars au 31.03.2009, contre 25.216,199 Dinars au 31.03.2008 et se détaillant comme suit :

REVENUS	MONTANT au 31.03.2009	MONTANT au 31.03.2008
Revenus des obligations	3.588,000	5.411,600
Revenus des Emprunts d'Etat	15.526,291	17.330,587
Revenus des autres valeurs	1.626,476	2.474,012
Total	20.740,767	25.216,199

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2009 à 442.344,103 Dinars, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à CT et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.09	% Actif net
BTC 52S-27/10/2009	67	64.495,821	64.978,251	2,974
BTC 52S-24/11/2009	151	144.528,534	145.744,388	6,671
BTC 52S-02/03/2010	241	231.196,621	231.621,464	10,602
Total	459	440.220,976	442.344,103	20,248

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.03.2009, à 2.910,242 Dinars contre 4.772,743 Dinars au 31.03.2008 et se détaillant comme suit :

REVENUS	MONTANT au 31.03.2009	MONTANT au 31.03.2008
Revenus des Bons du Trésor	2.123,127	4.772,743
Revenus des Certificats de Dépôt	787,115	0,000
Total	2.910,242	4.772,743

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.03.2009, à 2.680,227 Dinars contre 421,469 Dinars au 31.03.2008 et représentant la Retenue à la Source sur les achats des Bons du Trésor Assimilables.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les Charges de gestion des placements s'élèvent au 31.03.2009, à 2.684,664 Dinars contre 2.926,109 Dinars au 31.03.2008 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif

Le solde de ce compte s'élève au 31.03.2009, à 12.835,636 Dinars contre 14.975,049 dinars au 31.03.2008. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

Passif	Montant au 31.03.2009	Montant au 31.03.2008
Opérateurs créditeurs	957,285	941,692
Autres créditeurs divers	11.878,351	14.033,357
Total	12.835,636	14.975,049

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2009 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2009 (en nominal)

- Montant : 2.158.000,000 Dinars
- Nombre de titres : 21.580
- Nombre d'actionnaires : 43

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 22.000,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 220

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 42.600,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 426

Capital au 31.03.2009 : 2.077.453,486 Dinars

- Montant en nominal : 2.137.400,000 Dinars
- Sommes non distribuables : -59.946,514 Dinars
- Nombres de titres : 21.374
- Nombre d'actionnaires : 42

CP2- Note sur les sommes distribuables:

Les sommes distribuables de la période correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 31.03.2009 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 18.681,583 Dinars
- Régularisation du résultat de la période : -123,149 Dinars
- Sommes Distribuables des exercices antérieures : 88.656,638 Dinars

SOMMES DISTRIBUTABLES : 107.215,072 Dinars

8. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Données par action	31.03.2009	31.03.2008
↻ Revenus des placements	1,107	1,359
↻ Charges de gestion	(0,126)	(0,133)
↻ Revenu net des placements	0,981	1,227
↻ Autres charges d'exploitation	(0,107)	(0,144)
↻ Résultat d'exploitation	0,874	1,083
↻ Régularisation du résultat d'exploitation	(0,006)	(0,045)
↻ Report à nouveau	0,000	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	0,868	1,038
↻ Régularisation du résultat d'exploitation	0,006	0,045
↻ Variation des plus ou moins values potentielles	1,117	(1,721)
↻ Plus ou moins values réalisées	(0,020)	0,000
↻ Frais de négociation	(0,001)	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1,970	(0,638)

4-2 Ratio de gestion des placements

	31.03.2009	31.03.2008
↻ Charges de gestion/ actif net moyen :	0,123%	0,124%
↻ Autres charges d'exploitation/ actif net moyen :	0,105%	0,134%
↻ Résultat distribuable de la période/ actif net moyen :	0,858%	1,013%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY a été confiée, à compter du 1^{er} avril 2003, à la BIAT ASSET MANAGEMENT (Société de Gestion des OPCVM). Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,2 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

**SICAV OPPORTUNITY
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2008**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTE
Au 31 MARS 2008**

_____/_____)_essieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV TRESOR, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Mars 2009.

L'actif net de la société SICAV TRESOR au 31 Mars 2009 totalise.....598.993.765,594

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêtés au 31 Mars 2009 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons :

- Que votre société est actionnaire à plus de 10% dans la société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » qui elle-même détient des actions « SICAV TRESOR » dans le cadre de ses activités de placement. Cette situation rentre dans le cadre des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales et mérite d'être régularisée.

Fait à Tunis, le 28 Avril 2009

Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1,445,538.963	2,002,473.920	1,349,319.685
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		315,553.821	351,140.272	273,559.302
AC1-B	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		201,297.600	230,188.000	198,721.600
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		792,938.360	1,222,347.901	728,262.599
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)		135,749.182	198,797.747	148,776.184
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	363,407.859	504,143.244	499,993.280
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		363,406.504	502,360.894	499,212.885
AC2-B	DISPONIBILITES		1.355	1,782.350	780.395
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	4,574.212	787.694	3,528.869
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		4,574.212	787.694	3,528.869
TOTAL ACTIF			1,813,521.034	2,507,404.858	1,852,841.834
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1,628.402	2,292.753	1,410.971
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	12,537.188	9,623.076	9,037.528
TOTAL PASSIF			14,165.590	11,915.829	10,448.499
ACTIF NET			1,799,355.444	2,495,489.029	1,842,393.335
CP1	CAPITAL	CP1	1,730,748.817	2,382,123.521	1,780,477.971
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	68,606.627	113,365.508	61,915.364
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0.000	0.000	3.008
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		9,834.951	23,532.316	86,572.250
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-404.712	-2,036.866	-24,659.894
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		61,915.364	99,702.875	0.000
CP2-E	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		-2,738.976	-7,832.817	0.000
ACTIF NET			1,799,355.444	2,495,489.029	1,842,393.335
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1,813,521.034	2,507,404.858	1,852,841.834

SICAV OPPORTUNITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	15,470.185	25,270.740	99,751.815
PR1-A	DIVIDENDES		0.000	0.000	18,328.670
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		2,576.000	3,181.600	12,491.200
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		11,392.187	19,814.198	60,565.786
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS		1,501.998	2,274.942	8,366.159
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2,887.902	5,832.312	22,271.965
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		2,100.787	5,832.312	17,503.981
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		787.115	0.000	4,767.984
REVENUS DES PLACEMENTS			18,358.087	31,103.052	122,023.780
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-4,581.682	-6,808.376	-24,798.604
REVENU NET DES PLACEMENTS			13,776.405	24,294.676	97,225.176
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3,941.454	-762.360	-10,652.926
RESULTAT D'EXPLOITATION			9,834.951	23,532.316	86,572.250
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	-404.712	-2,036.866	-24,656.886
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-404.712	-2,036.866	-24,659.894
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		0.000	0.000	3.008
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			9,430.239	21,495.450	61,915.364
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		404.712	2,036.866	24,659.894
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		0.000	0.000	-3.008
PR4-C	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		30,523.519	-40,985.785	13,966.542
PR4-D	VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-323.400	0.000	-77,132.529
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		-15.126	0.000	-367.741
RESULTAT NET DE LA PERIODE			40,019.944	-17,453.469	23,038.522

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2009 AU 31-03-2009

DESIGNATION	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	AN1	40,019.944	-17,453.469	23,038.522
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION		9,834.951	23,532.316	86,572.250
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES		30,523.519	-40,985.785	13,966.542
AN1-C +/-VAL REAL. SUR CESSION DESTITRES		-323.400	0.000	-77,132.529
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-15.126	0.000	-367.741
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	0.000	0.000	-91,866.168
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	-83,057.835	-212,124.146	-813,845.663
SOUSCRIPTIONS		0.000	102,514.427	1,272,277.723
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		0.000	90,300.000	1,149,400.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)		0.000	8,106.018	91,747.457
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)		0.000	3,760.252	3,762.119
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)		0.000	348.157	27,368.147
RACHATS		-83,057.835	-314,638.573	-2,086,123.386
AN3-F CAPITAL (RACHATS)		-75,500.000	-278,400.000	-1,837,000.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)		-4,414.147	-22,280.482	-185,499.528
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)		-2,738.976	-11,593.068	-11,595.817
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)		-404.712	-2,385.023	-52,028.041
VARIATION DE L'ACTIF NET		-43,037.891	-229,577.615	-882,673.309
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE PERIODE		1,842,393.335	2,725,066.644	2,725,066.644
AN4-B FIN DE PERIODE		1,799,355.444	2,495,489.029	1,842,393.335
AN5 NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE PERIODE		17,067	23,943	23,943
AN5-B FIN DE PERIODE		16,312	22,062	17,067
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE		107.950	113.814	113.814
B- FIN DE PERIODE		110.308	113.112	107.950
AN6 TAUX DE RENDEMENT		8.86%	-2.47%	-1.49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01.01.2008 AU 31.12.2008

9. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

10. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.03.2009 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

11. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.03.2009	% de L'ACTIF NET
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	17.704	220.087,269	315.553,821	17,537
ADWYA	599	1.377,700	4.251,702	0,236
ALKIMIA	241	8.844,700	5.410,450	0,301
ASSAD	150	1.171,500	1.726,950	0,096
ATTIJARI BANK	485	3.681,150	8.114,050	0,451
BH	100	2.480,000	2.480,800	0,138
BIAT	3.213	117.776,979	134.827,119	7,493
BNA	250	2.240,000	2.404,250	0,134
BTE (ADP)	2.100	40.320,000	67.090,800	3,729
CIL	2.500	9.830,040	52.205,000	2,901
CIL NG	500	7.925,000	9.820,000	0,546
DA TLS (1/57)	43	16,770	16,340	0,001
DA TPR (11/149)	111	59,940	37,740	0,002
EL WIFACK	100	761,000	840,000	0,047
EL WIFACK NS	50	364,000	364,000	0,020
PGH	500	2.875,000	2.813,000	0,156
SITS	4.750	9.615,000	10.407,250	0,578
STB	200	1.800,000	1.800,600	0,100
TL	100	2.262,000	2.247,900	0,125
TL NG	1	22,230	21,100	0,001
TPR	1.711	6.664,260	8.674,770	0,482
Emprunts de sociétés	2.000	192.000,000	201.297,600	11,187
ATB 2007/1 (25 ANS)	2.000	192.000,000	201.297,600	11,187
Emprunts d'Etat	734	764.361,000	792.938,360	44,068
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	730	760.271,200	788.783,201	43,837
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	3	3.043,500	3.050,996	0,170
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1	1.046,300	1.104,163	0,061
Autres valeurs	250	135.035,250	135.749,182	7,544
Parts de FCC	250	135.035,250	135.749,182	7,544
FCC - BIAT CREDIMMO 1 P1	125	55.471,250	55.764,527	3,099
FCC – BIAT CREDIMMO 2 P1	125	79.564,000	79.984,655	4,445

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 15.470,185 Dinars au 31.03.2009, contre 25.270,740 Dinars au 31.03.2008 et se détaillant comme suit :

REVENUS	MONTANT au 31.03.2009	MONTANT au 31.03.2008
Revenus des obligations	2.576,000	3.181,600
Revenus des emprunts d'Etat	11.392,187	19.814,198
Revenus des Autres Valeurs	1.501,998	2.274,942
Total	15.470,185	25.270,740

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2009, à 363.406,504 Dinars, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.09	% Actif net
BTC 52S-27/10/2009	15	14.525,324	14.589,630	0,804
BTC 52S-24/11/2009	220	210.571,374	212.342,818	11,709
BTC 52S-02/03/2010	142	136.223,734	136.474,056	7,525
Total	377	361.320,432	363.406,504	20,039

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.03.2009, à 2.887,902 Dinars, contre 5.832,312 Dinars au 31.03.2008 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.03.2009	Montant au 31.03.2008
Revenus des Bons du Trésor	2.100,787	5.832,312
Revenus des Certificats de Dépôt	787,115	0,000
Total	2.887,902	5.832,312

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.03.2009, à 4.574,212 Dinars et représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.03.2009, à 4.581,682 Dinars, contre 6.808,376 Dinars au 31.03.2008 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.03.2009, à 14.165,590 Dinars contre 11.915,829 Dinars au 31.03.2008. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.03.2009	Montant au 31.03.2008
PA1	Opérateurs créditeurs	1.628,402	2.292,753
PA2	Autres créditeurs divers	12.537,188	9.623,076
TOTAL		14.165,590	11.915,829

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2009 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2009 (en nominal)

- Montant : 1.706.700,000 Dinars
- Nombre de titres : 17.067
- Nombre d'actionnaires : 17

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 0,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 0

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 75.500,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 755

Capital au 31.03.2009 : 1.730.748,817 Dinars

- Montant en nominal : 1.631.200,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 99.548,817 Dinars
- Nombres de titres : 16.312
- Nombre d'actionnaires : 16

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY.

Le solde de ce poste au 31.03.2009 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 9.834,951 Dinars
- Régularisation du résultat de la période : - 404,712 Dinars
- Sommes distribuables des exercices antérieures : 59.176,388 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE : 68.606,627 Dinars

12. AUTRES INFORMATIONS :4-1 Données par action :

Données par action	31.03.2009	31.03.2008
• Revenus des placements	1,125	1,410
• Charges de gestion	(0,281)	(0,309)
• Revenu net des placements	0,844	1,101
• Autres charges d'exploitation	(0,242)	(0,035)
• Résultat d'exploitation	0,602	1,067
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,025)	(0,092)
• Report à nouveau	0,000	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	0,577	0,974
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,025	0,092
• Report à nouveau	0,000	0,000
• Variation des plus ou moins values potentielles	1,871	(1,858)
• Plus ou moins values réalisées	(0,020)	0,000
• Frais de négociation	0,001	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE	2,454	(0,791)

4-2 Ratios de gestion des placements :

	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,247%	0,249%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,212%	0,028%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	0,529%	0,859%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de:

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,3% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SITUATION COMPTABLE ARRETEE
AU 31 MARS 2009**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions de l'article 21 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité de la situation comptable de l'Internationale Obligataire SICAV, arrêtée pour la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2009.

Nos contrôles ont consisté principalement à vérifier la concordance des données dégagées par la situation trimestrielle avec les livres comptables, à prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir cette situation, à effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentées au 31 mars 2009 et à obtenir de la direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Les comptes arrêtés au 31 mars 2009 et présentés ci-joints font apparaître un total d'actif de 51 400 336 dinars

Parallèlement, les informations résumant la composition de l'actif laissant apparaître un actif net de 51 182 463 dinars pour 476 562 actions aboutissant à une valeur liquidative par action de 107,399 dinars.

A notre avis, la composition de l'actif net de L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV, arrêtée au 31 mars 2009 est le résultat des opérations comptables arrêtées à fin mars 2009. Elle donne une image fidèle des opérations et de la situation financière de la SICAV et des résultats de ces opérations à la même date.

ORGA-AUDIT
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
BEN AFIA Med SALAH

Internationale Obligataire Sicav
Bilan arrêté au 31/03/2009
(En Dinars)

	Note	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	3.1	25 120 599,318	23 904 894,056	26 080 100,655
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 053 802,555	527 190,000	1 030 890,000
Obligations et valeurs assimilées		23 066 796,763	23 377 704,056	25 049 210,655
Placements monétaires et disponibilités	3.3	26 163 350,115	18 695 032,687	12 848 491,137
Placements monétaires		7 756 250,917	10 949 121,228	4 803 393,075
Disponibilités		18 407 099,198	7 745 911,459	8 045 098,062
Créances d'exploitation		116 386,324	394 155,843	4 312,276
Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF		51 400 335,757	42 994 082,586	38 932 904,068
Operateurs créditeurs		65 295,478	64 490,660	529,549
Autres créditeurs divers		152 577,483	110 822,972	170 052,978
TOTAL PASSIF	3.6	217 872,961	175 313,632	170 582,527
CAPITAL	3.5	48 722 004,955	40 761 148,609	37 213 409,161
SOMMES DISTRIBUABLES		2 460 457,841	2 057 620,345	1 548 912,380
ACTIF NET		51 182 462,796	42 818 768,954	38 762 321,541
PASSIF ET ACTIF NET		51 400 335,757	42 994 082,586	38 932 904,068

Internationale Obligataire Sicav
Etat de résultat
(En Dinars)

	Note	Du 01/01 au 31/03/09	Du 01/01 au 31/03/08	31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres	3.2	300 062,198	286 751,464	1 285 558,793
Dividendes		0,000	0,000	45 030,000
Revenus des obligations		300 062,198	286 751,464	1 240 528,793
Revenus des placements monétaires	3.4	165 535,370	217 288,670	613 741,355
Total des revenus des placements		465 597,568	504 040,134	1 899 300,148
Charges de gestion	3.7	65 295,478	64 490,660	210 107,816
REVENU NET DES PLACEMENTS		400 302,090	439 549,474	1 689 192,332
Autres produits		0,520	0,185	18,748
Autres charges		17 162,931	13 930,510	76 353,001
RESULTAT D'EXPLOITATION		383 139,679	425 619,149	1 612 858,079
Résultat distribuable exercice clos		1 548 912,380	1 618 172,983	0,000
Régl distribuable exercice clos		474 000,400	13 828,213	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation		54 405,382	0,000	-63 922,294
Report à nouveau		0,000	0,000	-23,405
SOMMES DISTRIBUABLES		2 460 457,841	2 057 620,345	1 548 912,380
Résultat distribuable exercice clos		-1 548 912,380	-1 618 172,983	0,000
Régl distribuable exercice clos		-474 000,400	-13 828,213	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation		-54 405,382	0,000	63 922,294
Report à nouveau		0,000	0,000	23,405
Plus ou moins valeurs potentielles		2 709,119	6 205,000	-9 133,352
Plus ou moins valeurs réalisées		140 956,608	0,000	38 130,852
Frais de négociation		0,000	0,000	-2 453,167
RESULTAT NET DE LA PERIODE		526 805,406	431 824,149	1 639 402,412

Internationale Obligataire Sicav
Etat de variation de l'actif net
(En Dinars)

	Du 01/01 au 31/03/09	Du 01/01 au 31/03/08	31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	526 805,406	431 824,149	1 639 402,412
Résultat d'exploitation	383 139,679	425 619,149	1 612 858,079
Variation des plus ou moins valeurs potentielles	2 709,119	6 205,000	-9 133,352
Variation des plus ou moins valeurs réalisées	140 956,608	0,000	38 130,852
Frais de négociation	0,000	0,000	-2 453,167
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES			1 628 205,600
TRANSACTIONS SUR LA CAPITAL	11 893 335,849	350 173,789	-3 285 646,287
Souscriptions	38 445 325,084	7 939 237,880	28 469 176,361
Capital	36 001 500,000	7 461 900,000	27 073 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	745 055,630	173 773,614	522 920,882
Régularisation des sommes distribuables	170 817,921	0,000	548 675,433
Régularisation des sommes distribuables exercice clos	1 527 951,533	303 564,266	324 580,046
Rachats	26 551 989,235	7 589 064,091	31 754 822,648
Capital	24 834 900,000	7 121 200,000	30 243 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	546 725,563	178 128,038	584 354,087
Régularisation des sommes distribuables	116 412,539	0,000	612 597,900
Régularisation des sommes distribuables exercice clos	1 053 951,133	289 736,053	314 570,661
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 420 141,255	781 997,938	-3 274 449,475
ACTIF NET			
En début d'exercice	38 762 321,541	42 036 771,016	42 036 771,016
En fin d'exercice	51 182 462,796	42 818 768,954	38 762 321,541
NOMBRE D' ACTIONS			
En début d'exercice	364 896	396 599	396 599
En fin d'exercice	476 562	400 006	364 896
VALEUR LIQUIDATIVE	107,399	107,045	106,228
TAUX DE RENDEMENT (annualisé)	4,409%	3,970%	4,071%

**NOTE RELATIVE A LA SITUATION
TRIMESTRIELLE PERIODE
DU 01.01.2009 AU 31.03.2009**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31.03.2009 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments de portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur actuelle à la date du 31.03.2009. La différence par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2009 à 25,120,599.318 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2009	% actif net	% du cap émetteur
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES					
Titres des OPCVM		2,034,780.659	2,053,802.555	4.01	
TES SICAV	10000	1,028,435.696	1,042,260.000	2.04	
SICAV L'EPARGNANT	9697	1,006,344.963	1,011,542.555	1.98	
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
Obligations de Sociétés		7,493,522.260	7,677,084.047	15.00	
AFRICA 2003 A 7ans 17/09/2003	3000	120,000.000	123,866.400	0.24	1.24
DJERBA AGHIR 2000 B 10 ans 01/04/2000	4000	100,647.260	106,036.691	0.21	2.56
AIL 2005 A 5 ans 15/08/2005	1500	60,000.000	61,957.200	0.12	0.62
AIL 2009/1 5 ans 23/02/2009	5000	500,000.000	502,636.000	0.98	5.03
ATL 2008 5 ans 30/05/2008	5000	500,000.000	521,796.000	1.02	1.74
E.SUB ATL 2008 10 ans 22/08/2008	5000	500,000.000	516,128.000	1.01	3.44
BH 2008 15 ans 23/05/2008	5000	500,000.000	524,012.000	1.02	0.75
BNA 2009 15 ans 07/04/2009	10000	1,000,000.000	1,000,118.356	1.95	2.00
CIL 2002/2 7 ans 16/09/2002	2000	40,000.000	41,296.000	0.08	0.28
CIL 2002/3 7 ans 31/03/2003	2000	40,000.000	40,006.400	0.08	0.33
CIL 2008/1 5 ans 29/08/2008	10000	1,000,000.000	1,030,632.000	2.01	6.87
EL MOURADI 2002 B 7 ans 30/08/2002	13500	270,000.000	279,493.200	0.55	3.49
PANOBOIS 2001B 7 ans 31/05/2001	1000	20,000.000	21,002.400	0.04	0.42
PANOBOIS 2007 7ans 10/04/2008	1000	100,000.000	105,072.000	0.21	2.10
SELIMA CLUB 2002 B 7ans 19/06/2003	2000	80,000.000	83,761.600	0.16	1.40
SEPCM 2002 7ans 01/04/2003	5000	142,875.000	151,447.000	0.30	3.03
SKANES 2003 7ans 19/06/2003	1500	90,000.000	94,204.800	0.18	1.57
TUNISIE LEASING 2007-1 5 ans 27/12/2007	1500	120,000.000	121,623.600	0.24	0.81

TUNISIE LEASING 2007-2 5 ans 28/01/2008	5000	400,000.000	403,592.000	0.79	2.69
TUNISIE LEASING 2008-1 5 ans 30/06/2008	3000	300,000.000	311,752.800	0.61	2.08
TUNISIE LEASING 2008-2 5 ans 27/11/2008	8000	800,000.000	814,246.400	1.59	5.43
TUNISIE LEASING 2008-3 5 ans 27/01/2009	5000	500,000.000	504,560.000	0.99	3.36
TOUTA 2002 A 7ans 25/09/2002	1000	20,000.000	20,618.400	0.04	0.34
UNIFACTOR 2005/1 5 ans 01/09/2005	5000	200,000.000	206,040.000	0.40	1.03
UTL 2004 7ans 31/03/2005	1000	60,000.000	60,009.600	0.12	0.60
WIFACK LEASING 2006/1 5ans 30/06/2006	500	30,000.000	31,175.200	0.06	0.62
Titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		15,004,500.000	15,389,712.716	30.07	
BTA Mars 2012	5500	5,467,500.000	5,484,353.659	10.72	
BTA Avril 2014	500	517,000.000	544,446.643	1.06	
BTA Juillet 2017	7000	5,964,500.000	6,200,822.005	12.12	
BTA Octobre 2013	1000	975,500.000	1,000,852.449	1.96	
BTA Avril 2010	2000	2,080,000.000	2,159,237.960	4.22	
TOTAL		24,532,802.919	25,120,599.318	49.08	

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 300,062.198 au 31/03/2009 contre 286,751.464 au 31/03/2008

	1er TR 2009	1er TR 2008
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
revenus des obligations		
intérêts	89,742.705	44,512.968
revenus des titres de créances émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		
intérêts	210,319.493	242,238.496
TOTAL	300,062.198	286,751.464

3.3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 7,756,250.917

Désignation des titres	Date d'acquisition	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% A.Net
Bons du trésor Court Terme				5,713,774.894	5,784,197.152	11.30
BTCT Ech 27/10/09	21/10/2008	ETAT	1000	948,487.387	965,947.881	1.89
BTCT Ech 27/10/09	21/10/2008	ETAT	1000	948,301.999	965,823.357	1.89
BTCT Ech 27/10/09	21/10/2008	ETAT	1000	948,672.846	966,072.438	1.89
BTCT Ech 27/10/09	28/10/2008	ETAT	1000	949,410.153	966,132.435	1.89
BTCT Ech 06/04/10	24/03/2009	ETAT	1000	959,692.898	960,348.398	1.88
BTCT Ech 06/04/10	24/03/2009	ETAT	1000	959,209.611	959,872.643	1.88
Billets de trésorerie				1,948,473.114	1,972,053.765	3.85
CIL Ech 22/06/09	25/09/2008	CIL	1	966,926.303	989,657.677	1.93
CIL Ech 10/09/09	24/03/2009	CIL	1	981,546.811	982,396.088	1.92
TOTAL				7,662,248.008	7,756,250.917	15.15

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 165,535.370 contre 217288.670 au 31/03/2008

1er TR 2009 1er TR 2008

Intérêts du compte à rendement optimum	112,074.048	93,466.417
Intérêts des billets de trésorerie	12,949.897	0.000
Intérêts des bons du trésor à court terme	40,511.425	123,822.253
TOTAL	165,535.370	217,288.670

3.5 Note sur le capital

Capital au 31-12-2008

Montant	36,489,600.000
Nombre de titres	364,896
Nombre d'actionnaires	342

Souscriptions réalisées

Montant	36,001,500.000
Nombre de titres émis	360,015
Nombre d'actionnaires	23

Rachats effectués

Montant	24,834,900.000
Nombre de titres rachetés	248,349
Nombre d'actionnaires	11

Capital au 31/03/2009

Montant	47,656,200.000
Nombre de titres	476,562
Nombre d'actionnaires	354

Régularisation des sommes non distribuables **198,330.067**

Résultat non distribuable **143,665.727**

Résultat non distribuable exercice clos **723,809.161**

Capital **48,722,004.955**

3.6 Note sur le passif

Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève à 65,295.478 au 31/03/2009 contre 64490,660 au 31/03/2008

Désignation	31/03/2009	31/03/2008
Rémunération du gestionnaire à payer	55,295.478	54,490.660
Rémunération du dépositaire à payer	10,000.000	10,000.000
Total	65,295.478	64,490.660

Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 152,577.483 au 31/03/2009 contre 110,822.972 au 31/03/2008

Désignation	31/03/2009	31/03/2008
Dividendes à payer sur exercice 2000	4,779.450	4,779.450
Dividendes à payer sur exercice 2001	10,203.375	10,203.375
Dividendes à payer sur exercice 2002	3,857.324	3,857.324
Dividendes à payer sur exercice 2003	6,020.960	6,224.240

Dividendes à payer sur exercice 2004	8,523.900	8,533.350
Dividendes à payer sur exercice 2005	15,316.785	19,734.165
Dividendes à payer sur exercice 2006	17,203.890	42,332.070
Dividendes à payer sur exercice 2007	55,981.680	0.000
Redevance CMF à payer	3,734.164	3,426.084
Etat retenue à la source	79.432	0.000
Intérêts perçus d'avance	4,772.603	0.000
Charges à payer	22,103.920	11,732.914
Total	152,577.483	110,822.972

3.7 Note sur les charges de gestion

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 65,295.478 contre 64,490.660 au 31/03/2008

Désignation	31/03/2009	31/03/2008
Frais de gestion	55,295.478	54,490.660
Frais de dépositaire	10,000.000	10,000.000
Total	65,295.478	64,490.660

4. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion d'Internationale Obligataire Sicav est confiée à l'Intermédiaire International. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, l'Intermédiaire International perçoit une rémunération de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'Union Internationale de Banques assure les fonctions de dépositaire pour la société Internationale Obligataire Sicav. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société Internationale Obligataire Sicav
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'Union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille dinars.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Nasser KADRI (International Financial Consulting) et Mr Mohamed CHERIF (AMC Ernest & Young).

BILAN (Exprimé en Dinars)

	Notes	AU 31 DECEMBRE	
		2008	2007
ACTIFS			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	2 272 982,390	1 304 720,495
MOINS : AMORTISSEMENTS	A2	(852 692,988)	(466 580,466)
		1 420 289,402	838 140,029
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A3	65 030 347,261	63 435 674,647
MOINS : AMORTISSEMENTS	A4	(46 337 831,464)	(43 603 946,052)
		18 692 515,797	19 831 728,595
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A5	9 782 539,756	8 334 844,633
MOINS : PROVISIONS	A5'	(1 912 549,736)	
		7 869 990,020	8 334 844,633
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		27 982 795,219	29 004 713,257
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		27 982 795,219	29 004 713,257
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
STOCKS	A6	32 235 164,765	10 811 156,402
MOINS : PROVISIONS	A7	(7 331 820,211)	(818 897,970)
		24 903 344,554	9 992 258,432
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	A8	25 328 572,073	33 359 066,333
MOINS : PROVISIONS	A9	(3 841 958,423)	(3 856 290,423)
		21 486 613,650	29 502 775,910
AUTRES ACTIFS COURANTS	A10	12 749 129,893	800 802,873
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A11	150 649,443	168 215,516
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A12	22 571 983,651	6 581 224,984
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		81 861 721,191	47 045 277,715
TOTAL DES ACTIFS		109 844 516,410	76 049 990,972

	Notes	AU 31 DECEMBRE	
		2008	2007
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
CAPITAL SOCIAL	C1	19 472 530,000	19 472 530,000
RESERVES	C2	22 507 253,000	21 547 253,000
RESULTATS REPORTES	C4	9 639,488	15 227,574
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AV.RESULTAT DE L'EX. RESULTAT DE L'EXERCICE		41 989 422,488	41 035 010,574
		(2 943 934,526)	954 411,914
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AV. AFFECTATION		39 045 487,962	41 989 422,488
<u>PASSIFS</u>			
PASSIFS NON COURANTS			
EMPRUNTS	P1	1 166 666,670	2 333 333,336
PROVISIONS	P2	1 642 916,206	1 534 209,036
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 809 582,876	3 867 542,372
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	P3	64 927 493,793	27 229 970,491
AUTRES PASSIFS COURANTS	P4	1 858 255,113	1 635 955,364
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	P5	1 203 696,666	1 327 100,257
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		67 989 445,572	30 193 026,112
TOTAL DES PASSIFS		70 799 028,448	34 060 568,484
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		109 844 516,410	76 049 990,972

**ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	AU 31 DECEMBRE	
		2008	2007
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
REVENUS	R1	181 989 326,046	122 322 360,343
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	28 800,000	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		182 018 126,046	122 322 360,343
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS	R3	(10 249 728,568)	28 819,928
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	R4	168 049 594,201	96 905 423,575
CHARGES DE PERSONNEL	R5	7 415 304,813	6 981 532,355
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	R6	11 827 609,620	4 363 829,799
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	R7	11 526 459,209	12 512 807,330

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(188 569 239,275)	(120 792 412,987)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(6 551 113,229)	1 529 947,356
- CHARGES FINANCIERES NETTES	R8	(2 814 970,551)	(1 844 956,461)
PRODUITS FINANCIERS ET PROD.DES PLACEMENTS	R9	6 483 526,252	761 857,621
AUTRES GAINS ORDINAIRES	R10	300 420,957	676 602,963
- AUTRES PERTES ORDINAIRES	R11	(84 075,889)	(79 824,027)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(2 666 212,460)	1 043 627,452
IMPOT SUR LES BENEFICES	R12	(277 722,066)	(89 215,538)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		(2 943 934,526)	954 411,914

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	AU 31 DECEMBRE	
	2008	2007
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS	194 625 561,340	125 819 580,340
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	(169 589 905,155)	(107 820 056,917)
INTERETS PAYES	(205 066,472)	(313 398,169)
IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT	(3 083 820,564)	(3 527 369,709)
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	(385 313,346)	(1 522 056,505)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	21 361 455,803	12 636 699,040
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOB.CORPORELLES ET INCORPORELLES	(2 736 031,003)	(2 908 203,277)
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(1 247 457,623)	(3 552 416,075)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	(3 983 488,626)	(6 460 619,352)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	(84 782,550)	(4 480 630,826)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES MOBILISATIONS DES CREANCES		(1 370 559,650)
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS EN	(1 269 448,276)	(1 372 229,864)

PRINCIPAL		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	(1 354 230,826)	(7 223 420,340)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	(32 977,684)	(17 467,258)
VARIATION DE TRESORERIE	15 990 758,667	(1 064 807,910)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	6 581 224,984	7 646 032,894
TRESORERIE A LA CLOTURE	22 571 983,651	6 581 224,984

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2008

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; Na₅ P₃ O₁₀) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H₃ PO₄) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na₂CO₃).

Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Le démarrage de l'usine et les mises au point ont été très difficiles et très longs ce qui a occasionné de graves difficultés à la Société et la fermeture de l'usine en 1980 et 1981.

La capacité annuelle nominale de 30 000 Tonnes n'ayant jamais été atteinte avant 1983 pour des raisons essentiellement techniques, il a fallu d'abord résoudre un certain nombre de points en vue d'augmenter la production et d'améliorer la qualité du produit.

A partir de 1990 une première augmentation de la capacité de 30 000 à 45 000 Tonnes a été effectuée puis en 1995/1996, suite à des optimisations de la partie humide, la capacité annuelle a été portée à 60 000 Tonnes.

La partie séchage-calcination étant à 60 000 Tonnes saturée, le Conseil d'Administration a, en sa réunion du 02 Août 1996, décidé une nouvelle extension de la capacité annuelle de 60 000 à 100 000 Tonnes qui a démarré le 15 Avril 1998.

En 2002 et toujours grâce à des optimisations la capacité nominale de production de STPP de l'usine à Gabès a été portée à 115 000 tonnes par an, toutes qualités confondues.

En 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite au revamping et l'augmentation de la capacité de production de l'unité U-1000 et à l'optimisation de la capacité de production de l'unité U-1500.

Depuis le 17 Avril 2006, La société est devenue l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SPA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. Un programme de revamping et d'augmentation de la capacité de production de l'usine de KIMIAL, à 60 000 tonnes de STPP par an, est en cours de réalisation. Le redémarrage de l'usine initialement prévu en 2008 est attendu pour l'exercice 2009.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions:	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce :	Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal :	001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général :	Mr Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2008 :

- l'augmentation excessive des prix des matières premières, dont principalement l'acide phosphorique, qu'a connue l'année 2008 a entraîné une augmentation sans précédent des prix du STPP ce qui a obligé les fabricants de détergents, clients de la Société, à réduire au maximum l'utilisation du STPP dans les détergents en le substituant par des produits moins chers. Devant cette situation et compte tenu de l'augmentation des stocks de STPP, la Société a décidé un arrêt progressif de ses unités de production à partir de la fin du mois de septembre pour un arrêt total des trois unités à la fin du mois de novembre 2008.

- Durant le quatrième trimestre 2008, les prix du STPP ont connu une baisse sur le marché pour revenir à des niveaux plus raisonnables qui permettraient aux producteurs de détergents d'envisager la réutilisation du STPP. Par ailleurs la reprise des ventes au titre du premier trimestre 2009 a permis à la société de :
 - ✓ Réduire ses stocks de produits finis pour passer de 17 162 tonnes au 30/09/2008 à 6 743 tonnes au 31/12/2008 ;
 - ✓ Reprendre la production à partir du mois de janvier 2009.
- La Société a eu en Novembre 2008 une triple certification en matière de qualité (ISO 9000), environnement (ISO 14000) et sécurité (OHSAS 18000).
- Le projet de production de 100 000 tonnes de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate à Tataouine a été approuvé par le Conseil d'Administration en sa réunion du 04/11/2008. Une demande de concession a, d'ores et déjà, été déposée auprès du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME.
- L'usine de la filiale algérienne « KIMIAL SpA » entrera en production très probablement en début du deuxième trimestre 2009.
- Conformément à la convention conclue avec le Groupe Chimique Tunisien, la régularisation annuelle du montant des achats de l'acide phosphorique au titre du deuxième semestre de l'exercice 2008 a fait l'objet d'une facture d'avoir pour un montant de 12 068 445 DT.

III – REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables tels que prévus par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises,

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

1 – Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "savoir-faire" et de "logiciels". Ces derniers sont amortis sur trois ans alors que le « savoir faire » est amorti sur deux ans à partir de 2007.

2 – Immobilisations corporelles :

a – méthode de comptabilisation : coût historique.

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le frêt, l'assurance...

b – méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants :

• Constructions	:	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	:	10% l'an
• Matériel de transport	:	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	:	10% l'an
• Equipements de bureaux	:	10% l'an
• Matériel pool.....	:	10% l'an
• Matériel informatique.....	:	33.34% l'an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4 – Créances libellées en devises :

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Seules les créances dont le cours de comptabilisation initiale est supérieur à celui du 31/12/2008 ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2008.

5 – Dettes libellées en devises :

Les dettes sont comptabilisées au coût historique. Seules les dettes dont le cours de comptabilisation initiale est inférieur à celui du 31/12/2008 ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2008.

6- Les stocks :

✓ Cout d'entrée :

Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.
Les stocks de produits finis sont évalués au coût moyen pondéré annuel de production.

- ✓ Valorisation à la date de clôture :

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

7 – Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois de facturation ou du mois précédent.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A – Les actifs :

A₁ – A₂ – Immobilisations incorporelles :

Fonds de commerce et Savoir-faire	:	750 000,000 DT
Logiciels au 31/12/2007	:	111 612,847 DT
Acquisitions logiciels en 2008	:	8 040,042 DT
Frais de Recherche et Développement au 31/12/2007	:	443 107,648 DT
Frais de Recherche et Développement engagés en 2008	:	960 221,853 DT
Amortissements	:	(852 692,988) DT

Immobilisations incorporelles nettes au 31/12/2008	:	1 420 289,402 DT

A₃ – A₄ – Immobilisations Corporelles :

Immobilisations brutes au 31/12/2007	:	63 435 674,647 DT
Mise en rebut	:	(164 962,726)DT
Acquisitions 2008	:	1 745 078,662 DT
Reclassements de pièces de rechange spécifiques aux immobilisations	:	14 556,678 DT

		65 030 347,261 DT
Amortissements	:	(46 337 831,464) DT

Immobilisations Corporelles nettes au 31/12/2008 : 18 692 515,797 DT

A₅ – Immobilisations financières :

Elles sont constituées des éléments suivants :

Participations à la F.I.G	:	20 000,000 DT
Participation à la B.T.S	:	50 000,000 DT
Participation KIMIAL spa	:	9 535 868,343 DT
Participation KIMIAL capital non appelé	:	(1 040 985,000 DT)
Prêts au personnel à plus d'un an	:	538 775,397 DT
Cautionnements versés	:	678 881,016 DT

		9 782 539,756 DT
Provisions	:	(1 912 549,736 DT)

		7 869 990,020 DT

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SPA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. La prise de participation a été réalisée suite à une augmentation de capital en numéraire décidée par l'AGE du 17 Avril 2006.

La souscription de la Société Chimique ALKIMIA porte sur un montant total de 394 200 000 DA :

- ✓ 269 500 000,00 DA représentant 55% du nouveau capital social de KIMIAL soit 26 950 actions d'une valeur nominale de 10.000 DA chacune,
- ✓ 124 700 000,00 DA représentant la prime d'émission.

Les 26 950 actions nouvellement émises, entièrement souscrites par ALKIMIA ainsi que la prime d'émission ont été totalement libérées.

Une deuxième augmentation du capital de 490 000 000 DA à 670 000 000 DA a été décidée par l'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 12 Octobre 2008. La libération de cette augmentation est prévue en deux tranches égales. La première a été libérée le 16 Octobre 2008 la deuxième sera libérée en Février 2009.

A₆ – A₇ – Stocks :

Les stocks au 31/12/2008 sont constitués de :

247 tonnes	acide phosphorique	:	531 650,951 DT
3 088 tonnes	lessive de soude (NaOH)	:	1 462 066,096 DT
25 204 tonnes	carbonate (Na ₂ CO ₃)	:	12 298 501,619 DT

6 742 tonnes	STPP	:	10 501 732,834 DT
	Stocks de matières consommables :		1 820 170,670 DT
	Stocks de fournitures consommables	:	4 631 204,551 DT
	Stocks d'emballages	:	722 685,042 DT
	Toiles de filtre	:	267 153,002 DT

			32 235 164,765 DT

La hausse des prix des matières première ayant engendré des coûts de production supérieurs à la valeur de réalisation nette (Prix de vente sur le marché) a abouti à la constatation des provisions pour dépréciation des stocks des produits finis et de matières premières correspondantes.

Les provisions pour dépréciation de stocks s'élèvent au 31/12/2008 à 7 331 820,211 DT et se détaillant comme suit :

Provision pour dépréciation Stock d'acide phosphorique :	311 640,147 DT
Provision pour dépréciation Stock de carbonate de Sodium :	2 423 683,193 DT
Provision pour dépréciation Stock de fournitures consommables :	1 151 434,328 DT
Provision pour dépréciation Stock de STPP :	3 445 062,543 DT

A₈ – A₉ – Clients et comptes rattachés :

Ce poste s'élève au 31/12/2008 à 25 328 572,073 DT se détaillant comme suit :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
Clients locaux	413 280,826	953 136,480
Clients étrangers	20 670 151,919	27 338 714,130
Clients douteux	3 841 958,423	3 856 290,423
Effets à recevoir	403 180,905	1 210 925,300
Solde	25 328 572,073	33 359 066,333

Les provisions pour clients douteux s'élevant à 3 841 958,423 DT concernent d'anciennes ventes effectuées sur l'Irak pour 3.718.516,423 DT et sur le marché local pour 123.442,000 DT et non payées à ce jour.

A₁₀ – Autres actifs courants :

Ce poste qui s'élève à 12 749 129,893 DT est constitué essentiellement de :

- Diverses avances fournisseurs	:	14 355,616 DT
- Avances au personnel	:	181 072,500 DT
- Etat impôt à liquider	:	318 479,675 DT
- Crédit de TVA	:	145 839,468 DT
- Produits à recevoir (*)	:	12 068 445,329 DT
- Autres comptes débiteurs	:	20 937,305 DT

(*) Les produits à recevoir sont relatifs à l'avoir sur les achats d'acide phosphorique accordé par le Groupe Chimique Tunisien.

A₁₁ – Autres actifs financiers :

Ce poste qui s'élève à 150 649,443 DT, représente uniquement les échéances de l'année 2009 des prêts accordés au personnel.

A₁₂ – Liquidités et équivalents de liquidités :

Placement (certificats de dépôt)	:	11 000 000,000 DT
Effets remis à l'encaissement	:	277 721,276 DT
Dépôts en banque	:	11 287 406,602 DT
Caisses	:	6 855,773 DT

		22 571 983,651 DT

C1-C2-C3 – Les capitaux propres et passifs :

Le tableau de variation des capitaux propres à la date du 31 Décembre 2008 se présente comme suit :

	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE SPECIALE	RESERVES POUR FONDS SOCIAL	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	Total
Solde 31/12/07	19 472 530,000	1 947 253,000	18 450 000,000	1 150 000,000	15 227,574	954 411,914	41 989 422,488
Affectation Résultat 2007			960 000,000		(5 588,086)	(954 411,914)	
Résultat 2008						(2 943 934,526)	(2 943 934,526)
Solde 31/12/08	19 472 530,000	1 947 253,000	19 410 000,000	1 150 000,000	9 639,488	(2 943 934,526)	39 045 487,962

P₁ – Les emprunts :

Pour les besoins du financement des projets d'augmentation de la capacité de production de son usine, la Société Chimique ALKIMIA a obtenu des crédits bancaires auprès de la BIAT et l'UBCI. La situation des crédits non encore totalement remboursés au 31/12/2008 se présente comme suit :

Projet financé	Banque	Montant du crédit (DT)	Caractéristiques	Remb. Effectués en 2008	Remb. effectués (DT)	Solde au 31/12/2008 (DT)	
						Ech 2009	Ech + 1 an
Augmentation de la capacité de production de 60 000 à 100 000 tonnes de STPP par an.	BIAT (Convention BCT/AFD)	1 438 942,397	- Taux : 3,5% - Remb : 10 ans - Délai de grâce : 3 ans	102 781,610	1 438 942,397	0,000	0,000 DT
Revamping et augmentation de la capacité de production de l'unité U-1000 de 18000 à 36000 tonnes de STPP par an	U B C I	7 000 000,000	-Taux TMM + 1% -Remb : 7 ans -Délai de grâce : 1 an	1 166 666,666	4 666 666,664	1 166 666,666	1 166 666,670
Total		8 438 942,397		1 269 448,276	6 105 609,061	1 166 666,666	1 166 666,670

P₂ – Les provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2008 à 1 642 916,206 DT.

P₃ – Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 64 927 494,793 DT au 31 décembre 2008 contre un solde de 27 229 970,491 DT au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Fournisseurs	3.12.2008	31.12.2007
Groupe Chimique Tunisien	59 534 254,625	9 811 321,284
SOLVAY	1 557 880,641	7 552 494,449
I T C C	0,000	898 090,499
G M G A	0,000	213 473,064
CMA CGM	226 350,929	0,000
Plastic Indust. Lasheen	280 779,685	261 424,800
Relantex	486 535,394	0,000
Effets à payer (GCT)	0,000	4 747 983,644
Four. Fact. non Parvenues	1 854 559,092	2 823 178,940
Autres fournisseurs	987 133,427	922 003,811
Solde	64 927 493,793	27 229 970,491

P₄ – Autres passifs courants :

Les autres passifs courants présentent un solde de 1 858 255,113 DT au 31 décembre 2008 contre un solde de 1 635 955,364 DT au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
Charges à payer	620 070,128	548 082,911
Etat impôts et taxes	247 049,153	240 634,285
CNSS	593 018,010	600 157,513
Charges sociales provisionnées	210 304,814	157 515,268
Autres	187 813,008	89 565,387
Solde	1 858 255,113	1 635 955,364

P₅ – Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique présente un solde de 1 203 696,666 DT au 31 décembre 2008 contre un solde de 1 327 100,257 DT au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
Les échéances de l'année crédit UBCI	1 166 666,666	1 166 666,666
Les échéances de l'année crédit AFD	0,000	102 781,610
Les intérêts courus	37 030,000	57 651,981
Solde	1 203 696,666	1 327 100,257

C – L'état de résultat :**R₁ – Revenus :**

Les revenus totalisent un solde de 181 989 326,046 DT au 31 décembre 2008 contre un solde de 122 322 360,343 DT au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
Ventes de STPP sur le marché local	9 999 542,305	12 013 520,062
Vente de STPP à l'export	165 731 352,070	107 625 200,958
Vente de boues résiduelles	6 081 805,091	2 646 319,323
Vente déchets d'emballage	70 950,000	37 320,000
Vente Carbonate de sodium	8 338,380	0,000
Vente charbon actif	97 338,200	0,000
Solde	181 989 326,046	122 322 360,343

R₂ – Autres produits d'exploitation :

Subvention d'exploitation : 28 800,000 DT

R₃ – Variation des stocks des produits finis :

La variation des stocks de produits finis se détaillent comme suit :

- Stock au 31/12/2007 : 252 004,266 DT
 - Stock au 31/12/2008 : 10 501 732,834 DT
 Variation (10 249 728,568 DT)

R₄ – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats consommés de 2008 s'élèvent à 168 049 594,201 DT contre 96 905 423,575 DT en 2007.

R₅ – Charges de personnel :

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2008 à 7 415 304,813 DT contre 6 981 532,355 DT au 31/12/2007.

R₆ – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Dotations aux	31.12.2008	31.12.2007
Amort. Immobilisations Incorporelles	386 112,522	389 044,609
Amort. Immobilisations Corporelles	2 832 085,946	3 814 107,344
Provisions pour risques	83 559,463	0,000
provisions pour dépréciation stocks provisions	6 512 922,241	5 281,551
pour risques et charges	33 617,520	155 396,295
Provision pour dépréciation Immo. Corp.	66 762,192	0,000
Provision pour dépréciation Immo. Fin	1 912 549,736	0,000
Solde	11 827 609,620	4 363 829,799

R₇ – Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation totalisent 11 526 459,209 DT pour l'exercice 2008 contre 12 512 807,330 DT pour 2007. Elles se détaillent ainsi :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
Sous-traitance main d'œuvre	737 102,275	791 840,958
Commissions/ventes	1 169 320,478	1 147 524,474
Frêt et transport sur ventes STPP	5 069 493,966	5 976 684,327
Primes d'assurances	1 238 814,312	1 103 763,913
Manutention sur ventes STPP	436 805,920	557 292,118
Frais sur ventes boues	462 482,997	555 715,450
Autres charges	2 412 439,261	2 379 986,090
Solde	11 526 459,209	12 512 807,330

R₈ – Charges financières nettes :

Les charges financières se présentent ainsi :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
Intérêts sur Crédits à Moyen terme	184 444,491	263 944,923
Intérêts sur financement CT	3 228,755	18 572,238
Autres intérêts	382 231,195	0,000

Pertes de change	2 245 066,110	1 553 674,730
Intérêts sur cotisations sociales	0,000	8 764,570
Solde	2 814 970,551	1 844 956,461

R₉ – Produits financiers et produits des placements :

Les produits financiers se présentent ainsi :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
Intérêts des placements et comptes courants bancaires	928 982,343	293 417,022
Gains de change	5 554 543,909	468 440,599
Solde	6 483 526,252	761 857,621

R₁₀ – Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires totalisent 300 420,957 DT se détaillant comme suit :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
Produits sur exercices antérieurs	255 452,856	595 671,380
Amort. subvention MAN	0,000	24 904,659
Transferts de charges et autres produits	44 968,101	56 026,924
Solde	300 420,957	676 602,963

R₁₁ – Autres pertes ordinaires :

Ce poste s'élève au 31/12/2008 à 84 075,889 DT contre 79 824,027 DT au 31/12/2007 et comprend notamment des charges sur exercices antérieurs et des pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations.

R₁₂ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31/12/2008 à 277 722,066 DT.

D – L'état des flux de trésorerie :Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 21 361 455,803 DT, contre 12 636 699,040 DT au 31/12/2007, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 194 625 561,340 DT et des décaissements d'exploitation de 173 264 105,537 DT.

Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
- Investissements de renouvellement et de maintenance et de recherche et développement SOK	2 736 031,003	2 908 203,277
- Libération augmentation capital de KIMIAL SpA	1 247 457,623	3 552 416,075
Flux provenant des activités d'investissements	3 983 488,626	6 460 619,352

Flux provenant des activités de financement :

Désignation	31.12.2008	31.12.2007
- Dividendes et autres distributions	84 782,550	4 480 630,826
- Règlement mobilisation des créances à l'export	0,000	1 370 559,650
- Remboursement emprunts bancaires	1 269 448,276	1 372 229,864
Les flux provenant des activités de financement	1 354 230,826	7 223 420,340

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

La fluctuation du cours du US Dollar en 2008 a engendré des pertes de change sur les comptes professionnels de 32 977,684 dinars contre 17 467,258 dinars en 2007.

Trésorerie au 31 Décembre 2008 :

Au 31 Décembre 2008, la trésorerie s'élève à 22 571 983,651 dinars.

E - LES ENGAGEMENTS HORS BILAN :**ENGAGEMENTS RECUS** **216 172,219**

- Cautions reçues de nos fournisseurs	216 172,219
---------------------------------------	-------------

ENGAGEMENTS EMIS **160 179,055**

- Caution en faveur de l'OMMP	10 179,055
- Caution en faveur de la douane	150 000,000

HYPOTHEQUE

Hypothèque en faveur de l'UBCI de la totalité du terrain constituant l'assiette de l'Usine de Gabès en garantie du crédit moyen terme de 5 000 000 DT.

F - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES :

- ✓ Groupe Chimique Tunisien :
 - Achat acide phosphorique : 126 802 170,193 DT
 - Location d'une villa : 4 026,988 DT
- ✓ Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :
 - Primes d'assurance : 1 027 968,550 DT

G – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Ces états financiers sont arrêtés par le conseil d'administration du 23 Avril 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Société chimique ALKIMIA S.A
Rapport général des commissaires aux comptes
Etats Financiers - Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires de la Société chimique ALKIMIA S.A

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 19 avril 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société chimique Alkimia SA relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers annuels :

Nous avons audité les états financiers de la société chimique Alkimia SA arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société chimique Alkimia S.A, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. Toutefois, et jusqu'à la date de l'émission de notre rapport, l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue de cette comptabilité n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financiers le cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 29 avril 2009
Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting
Nasser KADRI

AMC Ernst & Young
Mohamed CHERIF

Société chimique ALKIMIA.SA
Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires de la Société chimique Alkimia S.A

- I. En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration de son autorisation de conventions conclues ou d'opérations réalisées par votre société, telles que visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code de sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

- II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008 :

- ✓ La convention d'achat d'acide phosphorique conclue avec le Groupe Chimique Tunisien en date du 26 novembre 1993 telle que modifiée par l'avenant du 22 octobre 1998 prévoit un engagement du groupe à vendre, à partir de ses unités de production, à la société chimique ALKIMIA qui accepte l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.

L'acide phosphorique livré sera facturé sur la base d'un prix provisoire. Le prix définitif en US \$ sera déterminé pour chaque année sur la base du prix moyen annuel FOB-90 jours, réalisé à l'exportation en US \$. Un redressement de la facturation sera effectué en fonction de ce prix définitif.

Le paiement s'effectuera par traite à 90 jours fin de mois de livraison. Pour tout retard dans la remise de la traite et/ou tout retard de paiement, la société chimique ALKIMIA devra payer des intérêts de retard calculés au taux du marché monétaire (TMM) majoré de trois points et des commissions et taxes réglementaires.

Il est à signaler que les modalités de facturation ci-dessus mentionnées ont fait l'objet de modifications objet d'un accord entre le Groupe Chimique Tunisien et la société chimique ALKIMIA. Au vu de cet accord à partir du 01 juillet 2008, les ventes trimestrielles de l'acide phosphorique sont facturées par le Groupe sur la base du plus faible prix moyen par client facturé au cours du trimestre en question. Cet accord matérialisé par la facture d'avoir au titre de l'exercice 2008 fera l'objet d'un avenant au cours de l'exercice 2009.

Les achats d'acide phosphorique de l'exercice 2008 se sont établis à un montant brut de 138 870 616 DT ajusté d'un avoir de 12 068 445 DT.

- ✓ Le Groupe Chimique Tunisien a mis à la disposition de la société chimique ALKIMIA SA une villa située à la cité des cadres à Gabès moyennant une rémunération annuelle. Cette rémunération a été facturée pour un montant de 5 669 DT au titre de l'exercice 2007 et pour un montant de 4 027 DT au titre de l'exercice 2008.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration en date du 06 mars 2008 et reconduite par le conseil d'administration en date du 23 avril 2009.

- III. En dehors de l'opération précitée, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions conclues ou opérations réalisées rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 avril 2009
Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting
Nasser KADRI

AMC Ernst & Young

2009 AS 1349

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ATTIJARI BANK

Siège social :95, Avenue de la Liberté 1002 –Tunis-

Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Fethi NEJI (Cabinet Neji Fethi) et Nouredine Hajji (AMC Ernst & Young).

BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008

(UNITE : en milliers de Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
ACTIF			
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	180 554	76 796
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	140 817	93 545
AC 3 - Créances sur la clientèle	3	1 963 053	1 704 031 (*)
AC 4 - Portefeuille titres commercial	4	294 711	291 523
AC 5 - Portefeuille d'investissement	5	56 866	48 407
AC 6 - Valeurs immobilisées	6	96 094	39 215 (*)
AC 7 - Autres actifs	7	107 622	114 105
TOTAL ACTIF		2 839 717	2 367 622 (*)
PASSIF			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	8	0	5 189
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	14 395	109 692
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 410 416	1 941 636
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	11	166 143	115 465
PA 5 - Autres passifs	12	111 772	99 943
TOTAL PASSIF		2 702 726	2 271 925
CAPITAUX PROPRES			
CP 1 - Capital		150 000	150 000
CP 2 - Réserves		48 831	48 332 (*)
CP 4 - Autres capitaux propres		87 326	87 312
CP 5 - Résultats reportés		-189 947	-180 531
CP 6 - Résultat de l'exercice		40 781	-9 416
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	136 991	95 697 (*)
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 839 717	2 367 622 (*)

(*) Données retraitées en pro-forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008

(UNITE : en milliers de Dinars)

PASSIFS EVENTUELS	<u>Notes</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données		401 487	231 786
HB 2 - Crédits documentaires		249 683	120 696
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	14	651 170	352 482
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 5 - Engagements sur titres		282	386
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	15	282	386
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 7 - Garanties reçues		359 426	205 580
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	16	359 426	205 580

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

(UNITE : en milliers de Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2008</u>	<u>Exercice 2007</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1 -	Intérêts et revenus assimilés	17	150 520	124 353
PR 2 -	Commissions (en produits)	18	37 104	32 816
PR3 -	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	26 971	22 013
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement	20	1 751	1 823
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			216 346	181 005
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH 1 -	Intérêts encourus et charges assimilées	21	-86 249	-75 225
CH2 -	Commissions encourues		-1 535	-996
CH3 -	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-13	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			-87 797	-76 221
PRODUIT NET BANCAIRE			128 549	104 784
PR5 \ CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	-23 622	-51 145
PR6 \ CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille		2 333	-545
PR 7 -	Autres produits d'exploitation		1 624	1 348
CH 6 -	Frais de personnel	23	-44 524	-39 316
CH 7 -	Charges générales d'exploitation	24	-19 256	-19 910
CH 8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur		-4 790	-4 038
RESULTAT D'EXPLOITATION			40 314	-8 822
PR8 \ CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments		756	-359
CH 11-	Impôt sur les bénéfices		-289	-235
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			40 781	-9 416
RESULTAT DE LA PERIODE			40 781	-9 416

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 01 JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

(UNITE : en milliers de Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Exercice</u> <u>2008</u>	<u>Exercice</u> <u>2007</u>
<u>Activités d'exploitation</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		185 958	182 884
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-88 705	-83 298
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		138	746
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-267 972	-233 359
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		469 005	216 712
Titres de placement		10 176	-59 192
Sommes versées au personnel et aux créiteurs divers		-50 144	-39 414
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		3 798	-26 777
Impôt sur les bénéfices		-210	-338
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		262 044	-42 036
<u>Activités d'investissement</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		1 823	939
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-6 198	2 945
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-61 669	-13 927
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-66 044	-10 043
<u>Activités de financement</u>			
Emissions d'actions		0	0
Emissions /Remboursement d'emprunts		56 000	-10 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-5 900	-3 023
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements		50 100	-13 023
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		246 099	-65 102
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		49 337	114 439
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	25	295 437	49 337

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETEES**AU 31/12/2008****I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Les états financiers annuels d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'ATTIJARI BANK sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :**Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par ATTIJARI BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- | | |
|-----------------------|------|
| - Actifs incertains | 20% |
| - Actifs préoccupants | 50% |
| - Actifs compromis | 100% |

Décote sur des garanties difficilement réalisables

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie au terme de l'exercice 2009.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
5 -10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

Toutefois, la Banque a retenu des décotes plus agressives pour 2008, premier exercice d'introduction de ce système, ainsi qu'il suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
3 -7 ans	20%
8- 12 ans	50%
Plus de 13 ans	100%

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

10/ Inter siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux. Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont rajoutées au résultat.

17/ Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 31/12/2007 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué.

Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) Changement de méthode de réactivation des agios réservés

Au cours de l'exercice 2008, la banque a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008. Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT s'analysent comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Reprise des agios réservés sur les relations performantes	1 407
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs performants	1 341
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs non performants	874
Impact total de la reprise des agios sur les capitaux propres d'ouvertures	3 622

2) Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions

La banque a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et construction) était comptabilisé par la banque en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à:

- Un reclassement pour un montant de 3 367 KDT du compte « Constructions » au compte « Terrain »
- Une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 KDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieures.

3) Correction de la valeur des immobilisations encours

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 KDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 KDT.

Ainsi, l'ajustement au titre des immobilisations se présente comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Amortissements antérieurs indûment comptabilisés	1 892
Immobilisations encours	-838
Impact des ajustements d'immobilisations sur les capitaux propres d'ouvertures	1 054

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan au 31/12/2007 se présentent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>retraitements</u>	<u>31/12/2007</u>
	<u>Publié</u>		<u>retraité</u>
ACTIF			
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	76 796		76 796
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	93 545		93 545
AC 3 - Créances sur la clientèle	1 700 409	3 622	1 704 031
AC 4 - Portefeuille titres commercial	291 523		291 523
AC 5 - Portefeuille d'investissement	48 407		48 407
AC 6 - Valeurs immobilisées	38 161	1 054	39 215
AC 7 - Autres actifs	114 105		114 105
TOTAL ACTIF	2 362 946		2 367 622
PASSIF			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	5 189		5 189
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 692		109 692
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636		1 941 636
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	115 465		115 465
PA 5 - Autres passifs	99 943		99 943
TOTAL PASSIF	2 271 925		2 271 925
CAPITAUX PROPRES			
CP 1 - Capital	150 000		150 000
CP 2 - Réserves	43 656	4 676	48 332
CP 4 - Autres capitaux propres	87 312		87 312
CP 5 - Résultats reportés	-180 531		-180 531
CP 6 - Résultat de l'exercice	-9 416		-9 416
TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 021		95 697
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 362 946		2 367 622

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN**1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF****NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2008 un solde débiteur de **180 554 KDT** contre **76 796 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 103 758 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Caisse Dinars	23 872	19 151
Caisse Devises	8 114	5 684
IBS (Transporteur de fonds)	2 820	2 933
Banque Centrale comptes ordinaires	34 581	28 971
Banque Centrale placements NOSTRO	111 086	21 605
Centres de chèques postaux et TGT	1 567	53
Créances rattachées	172	4
Provisions	-1 658	-1 605
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	180 554	76 796

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **140 817 KDT** au 31 décembre 2008 contre **93 545 DT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 47 272 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Créances sur les banques résidentes	20 000	4 000
Créances sur banques non résidentes	107 792	81 249
Créances sur les établissements financiers	12 634	8 114
Créances rattachées	391	182
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	140 817	93 545

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **1 963 053 KDT** contre **1704 031 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 259 022 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédit à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à **59 856 KDT** au 31 décembre 2008 contre **67 406 KDT** au 31 décembre 2007, soit une baisse de 11 173 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	185 191	186 518
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	0	-700
Agios réservés	-36 701	-46 385(*)
Créances rattachées	8 005	7 857
Total comptes débiteurs	156 495	147 290 (*)
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille escompte	1 607 665	1 286 676
- Crédits court terme	648 166	593 588
dont Financements en devises	127 192	72 950
dont Crédits court terme en dinars	520 974	520 638
- Crédits moyen terme	772 925	563 502
- Crédits long terme	186 574	129 586
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	4 952	5 137
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	53 026	61 409
Impayés	21 186	47 344
- Impayés crédits court terme	8 717	22 413
- Impayés Crédits moyen et long terme	8 572	12 262
- Impayés intérêts MLT	2 527	4 731
- Injonction de payer	1 370	7 938
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	236 827	268 325
Provisions pour créances douteuses (1)	-121 023	-119 834
Agios réservés **	-23 154	-21 021 (*)
Créances rattachées	8 496	5 956
Total autres concours à la clientèle	1 787 975	1 533 992 (*)
Crédits sur ressources spéciales	18 583	22 749
Total créances sur la clientèle	1 963 053	1 704 031 (*)
NB : ** Total agios réservés après dotation estimée de la période	59 856	67 406 (*)

(*) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(1) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2007	119 834
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	15 475
Dotation aux provisions résultant de l'application de la nouvelle méthode de décote de garanties	25 467
Reprise de provision sur opérations de clientèle hors cession	-25 808
Reprise de provision suite abandon (*)	-13 945
Provision sur les créances au 31/12/2008	121 023

(*) La banque a procédé au cours de l'exercice 2008, dans le cadre d'un programme global de recouvrement des créances difficiles, à un abandon de créances pour un montant brut de 26 121 KDT dont 8 121 KDT d'agios antérieurement réservés.

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 294 711 KDT au 31 décembre 2008 contre 291 523 KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 3 188 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
- Bons de trésor	268 964	269 419
- Placements SICAV	25 747	25 747
- Provisions sur placements SICAV	0	-3 643
Total portefeuille titres commercial	294 711	291 523

NOTE 5 : Portefeuille titres d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 56 866 KDT au 31 décembre 2008 contre 48 407 KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 8 459 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Titres d'investissement		
Obligations	8 370	9 943
Créances rattachées	226	281
Provisions	-390	-390
Total titres d'investissement	8 206	9 834
Titres de participations		
Titres de participations libérés (1)	57 766	49 112
Placements SICAR	5 124	5 314
Provisions sur placements SICAR	-2 411	-2 475
Provisions pour dépréciation titres (1)	-12 406	-13 981
Créances rattachées	587	603
Total titres de participations	48 660	38 573
Parts dans les entreprises liées		
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur les parts des entreprises liées	-911	-911
Total parts dans les entreprises liées	0	0
Total portefeuille d'investissement	56 866	48 407

(1) La répartition des titres de participation et des provisions y afférentes par nature se présente comme suit :

Nature de titre	Valeur brute au 31/12/2008	Provision au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2008
Titres cotés	678	370	308
Titres non cotés	14 159	5 852	8 307
Titres de filiales	42 930	6 184	36 745
TOTAL	57 766	12 406	45 361

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **96 094** KDT au 31 décembre 2008 contre **39 215** KDT au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

Note 6	Valeur brute au 31/12/07	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/08	Amort. au 31/12/07	Dotation	Reprise	Amort. au 31/12/08	Valeur nette au 31/12/08
Immobilisation incorporelle	7 116	673	7 789	-4 936	-1 107	0	-6 044	1 746
Logiciels de Base	7 116	673	7 789	-4 936	-1 107	0	-6 044	1 746
Immobilisation corporelle	78 178	59 950	138 966	-41 143	-3 683	209	-44 617	94 349
Constructions (1)	20 182	8 059	28 241	-9 583	-981	0	-10 564	17 677
Terrains (1)	4 734	0	4 734	0	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	1 839	152	1 991	-1 434	-253	209	-1 477	514
Matériel & Mobilier	5 968	1 296	7 264	-4 230	-360	0	-4 589	2 675
Matériel Informatique	17 644	3 700	21 344	-14 326	-896	0	-15 222	6 122
Agencement Aménagement Installation	18 888	5 487	24 375	-11 570	-1 194	0	-12 764	11 611
Immobilisations hors exploitation (2)		29 503	29 503		0	0		29 503
Immobilisation en cours (3)	9 761	11 752	21 513	0		0		21 512
Total valeurs immobilisées	85 294	61 461	146 755	-46 079	-4 790	209	-50 661	96 094

(1) et (3) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(2) Immobilisations acquises par la banque suite à des opérations de dation en paiement mises en place pour récupérer certaines créances douteuses. Ces immobilisations sont destinées à être cédées.

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de **107 622 KDT** au 31 décembre 2008 contre **114 105 KDT** au 31 décembre 2007, soit une baisse de 6 483 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Portefeuille encaissement	94	73
Dépôts et cautionnements	413	363
Compensation reçue	1 184	12 268
Charge à répartir	734	1 467
Débit à régulariser et divers	19 910	29 966
Opérations sur titres	646	0
Position de change	5 652	5 073
Comptes d'ajustement devises débit	879	886
Débiteurs divers	3 065	4 388
Autres comptes de régularisation	828	1 049
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	2 040	2 120
Crédits directs et avances au personnel	33 193	27 261
Prêts sur fonds social	11 286	10 319
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 776	725
Crédits pris en charge ou garantis par l'Etat	34 853	26 482
Provisions	-8 931	-8 335
Total autres actifs	107 622	114 105

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif**

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde nul au 31 décembre 2008 contre **5 189 KDT** au 31 décembre 2007, soit une diminution de 5 189 KDT.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2008 à **14 395 KDT** contre **109 692 KDT** au 31 décembre 2007, soit une diminution de 95 297 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Banques résidentes	8 390	91 028
Banques non résidentes	3 262	14 882
Etablissements financiers	2 743	3 208
Dettes rattachées	0	574
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	14 395	109 692

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **2 410 416 KDT** contre **1 941 636 KDT** au 31 décembre 2007 enregistrant, ainsi, une augmentation de 468 780 KDT qui s'analyse comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts à vue	685 479	554 397
Comptes d'épargne	779 028	673 949
Bons de caisse	176 174	161 568
Comptes à terme	257 020	176 168
Autres produits financiers (*)	163 250	50 118
Certificats de dépôts	291 500	272 500
Garanties sur opérations diverses	34 944	30 863
Autres sommes dues à la clientèle	21 845	20 672
Dettes rattachées	1 176	1 401
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 410 416	1 941 636

(*) Les autres produits financiers se détaillent comme suit :

Autres produits financiers	31/12/2008	31/12/2007
Placement à terme en devises résidents	99 393	25 776
Placement à terme en devises non résidents	33 074	15 351
BTA données en pension	30 783	8 991
Total autres produits financiers	163 250	50 118

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2008 un solde de **166 143 KDT** contre **115 465 KDT** au 31 décembre 2007 enregistrant une augmentation de 50 678 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts matérialisés	126 000	70 000
Dette rattachée sur emprunts matérialisés	4 402	4 146
Ressources spéciales	34 990	40 890
Dette rattachée ressources spéciales	751	429
Total emprunts et ressources spéciales	166 143	115 465

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de **111 772 KDT** au 31 décembre 2008 contre **99 943 KDT** au 31 décembre 2007, soit une progression de 11 829 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour risques et charges (1)	12 875	9 092
Créditeurs divers	9 709	10 792
Charges à payer	14 741	12 592
Agios perçus d'avance	160	124
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 142
Compensation	11 158	10 047
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	544	1 341
Agios exigibles s/arrangement	53	86
Crédit à régulariser et divers	31 577	46 358
Autres comptes de régularisation (2)	19 876	0
Exigibles après encaissement	8 891	7 369
Total autres passifs	111 772	99 943

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 246
Provision sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	1 060
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	2 044
Provision sur les comptes en devises	5 024
Autres provisions	3 501
TOTAL	12 875

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellée	31/12/2008
Inter-siège	14 373
Comptes de recettes	-34 249
Total	-19 876

Les « autres comptes de régularisation » accusent un solde net de 593 KDT au 31/12/2007 et ils ont été, par conséquent, présentés au niveau de la rubrique « Autres actifs ».

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

Les capitaux propres de la banque s'élèvent au 31/12/2008 à **136 991** KDT contre **91 021** KDT au 31/12/2007.

		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Modifications comptables	réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Capitaux propres (publié) au	31-déc.-07	150 000	22 200	7 503	1 793	0	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	91 021
<i>Modifications comptables</i>						4 676 (*)							4 676 (*)
Capitaux propres (retraité) au	31-déc.-07	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	95 697 (*)
<i>Affectation résultat déficitaire 2007</i>											-9 416	9 416	0
<i>Variation du fonds social</i>								499					499
<i>Variation des intérêts courus non échus sur emprunt convertible en action</i>										15			15
<i>Résultat de la période</i>												40 781	40 781
Situation des capitaux propres au	31-déc.-08	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	83 680	-189 947	40 781	136 991

(*) Cf. notes aux Etats Financiers –Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

Note sur la maturité des actifs et passifs

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et de passifs de la Banque au 31/12/2008 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2008.

Bilan au 31/12/2008	Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 5 ans	5 ans à 7 ans	Sup à 7 ans	Total
ACTIFS								
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP, et TGT	128 289	17 738	29 772	5 913	501	0	-1 658	180 554
AC2-Créances sur les établissements bancaires et Financiers	108 843	6 473	16 285	8 405	812	0	0	140 817
AC3-Créances sur la clientèle	571 891	190 483	207 040	307 139	493 628	107 186	85 684	1 963 053
AC4-Portefeuille titres commercial	13 006	0	0	1 744	31 506	183 623	64 832	294 711
AC5-Portefeuille d'investissement	1 326	0	930	1 313	2 113	0	51 183	56 866
AC6-Valeurs immobilisées	1 252	1 252	2 087	6 243	29 714	1 768	53 778	96 094
AC7-Autres actifs	16 308	17 164	28 083	10 584	13 952	8 661	12 871	107 622
<u>Total Actifs</u>	<u>840 915</u>	<u>233 111</u>	<u>284 197</u>	<u>341 340</u>	<u>572 225</u>	<u>301 238</u>	<u>266 690</u>	<u>2 839 717</u>

PASSIFS								
PA2-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	3 599	3 599	5 998	1 200	0	0	0	14 395
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	400 457	160 199	166 843	469 689	487 785	304 808	420 636	2 410 416
PA4- Emprunts et Ressources spéciales	0	4 284	446	86 128	21 071	10 635	43 579	166 143
PA5- Autres passifs	73 267	8 002	13 336	2 667	0	0	14 500	111 772
CAPITAUX PROPRES	0	0	0	0	80 000	0	56 991	136 991
<u>Total Passif et Capitaux propres</u>	<u>477 322</u>	<u>176 083</u>	<u>186 623</u>	<u>559 685</u>	<u>588 856</u>	<u>315 442</u>	<u>535 706</u>	<u>2 839 717</u>
<u>Position nette</u>	<u>363 593</u>	<u>57 028</u>	<u>97 574</u>	<u>-218 344</u>	<u>-16 631</u>	<u>-14 205</u>	<u>-269 016</u>	<u>0</u>

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS**

Les passifs éventuels présentent au 31/12/2008 un solde de **651 170** KDT contre un solde de **352 482** KDT au 31/12/2007. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Cautions, avals et autres garanties données	401 487	231 786
Crédits documentaires	249 683	120 696
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	651 170	352 482

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de **286** KDT au 31 décembre 2008 contre **386** KDT au 31 décembre 2007. Ils correspondent à des engagements sur titres.

Il est à noter que les engagements de financement donnés à la clientèle (Crédits autorisés non encore débloqués) ne font pas l'objet de comptabilisation.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle. Ces engagements représentent un solde de **359 427** KDT au 31 décembre 2008 contre **205 580** KDT au 31 décembre 2007.

Libellée	31/12/2008	31/12/2007
Garanties reçues d'établissements bancaires et financiers	209 658	90 442
Garanties reçues de la clientèle	149 769	115 137
Total garanties reçues	359 427	205 580

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de **181 005** KDT au 31 décembre 2007 à **216 346** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant ainsi une augmentation de **35 341** KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés,
- . Commissions en produits,
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **150 520 KDT** au 31 décembre 2008 contre **124 353 KDT** au 31 décembre 2007 enregistrant, ainsi, une progression de 26 167 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Marché monétaire au jour le jour	1 858	731
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	657	428
Marché monétaire à terme	3 353	2 908
<i>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>	<i>5 868</i>	<i>4 067</i>
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Portefeuille effets	112 350	92 878
. <i>Court terme</i>	43 958	48 163
- <i>Financement devises</i>	4 295	2 955
- <i>Court terme Dinar</i>	39 663	45 208
. <i>Moyen et long terme</i>	68 392	44 715
Comptes courants débiteurs	21 171	17 266
Crédits sur ressources extérieures	684	395
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	3 696	3 335
<i>Total opérations avec la clientèle</i>	<i>137 901</i>	<i>113 874</i>
<i>Autres intérêts et revenus assimilés</i>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	171	0
Commission de compte	895	1 808
Commission de découvert	650	601
Commissions sur billets de trésorerie	42	522
Avals cautions et acceptations bancaires	4 993	3 481
<i>Total autres intérêts et revenus assimilés</i>	<i>6 751</i>	<i>6 412</i>
Total intérêts et revenus assimilés	150 520	124 353

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent **37 104** KDT au 31 décembre 2008 contre **32 816** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 4 288 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Effets, chèques et opérations diverses</i>		
Effets à l'encaissement	4 172	3 260
Effets escomptés	467	431
Opérations diverses sur effets	2	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	2 633	2 503
Opérations de virements	2 197	1 858
Opérations sur titres	251	225
Règlement de succession	88	87
<i>Sous total</i>	9 810	8 365
<i>Commerce extérieur et change</i>		
Domiciliation et modification de titres.	132	132
Crédits et remises documentaires	1 876	2 071
Commissions de change	2 239	2 629
Virement et chèques en devises	8	6
Commissions fixes sur chèques de voyage	5	9
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	698	641
<i>Sous total</i>	4 958	5 488
<i>Autres commissions</i>		
Etude	5 946	5 767
Frais de tenue de compte	5 832	4 368
Opérations monétiques	5 384	3 776
Récupérations de frais postaux	830	742
Autres	4 344	4 310
<i>Sous total</i>	22 336	18 963
Total commissions	37 104	32 816

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent **26 971 KDT** au 31/12/2008 contre **22 013 KDT** au 31/12/2007, soit une augmentation de 4 958 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Gain net sur titres de transaction</i>		
Bon de Trésor	0	2 592
<i>Total gain net sur titres de transaction</i>	0	2 592
<i>Gain net sur titres de placement</i>		
Bon de Trésor	14 677	13 579
Reprise de provisions sur titres SICAV	3 643	1 146
<i>Total gain net sur titres de placement</i>	18 320	14 725
Gain net sur opérations de change	8 651	4 696
<i>Total gain net sur opérations de change</i>	8 651	4 696
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	26 971	22 013

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent **1 751 KDT** au 31/12/2008 contre **1 823 KDT** au 31 décembre 2007, soit une diminution de 72 KDT.

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Dividendes	1 307	1 164
Intérêts sur Emprunts Obligataires	406	484
Plus ou moins value sur cession de titres	0	128
Jetons de présence	38	48
Total	1 751	1 823

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de **76 221 KDT** au 31/12/2007 à **87 797 KDT** au 31/12/2008 enregistrant, ainsi, une progression de 11 577 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées
- . Commissions encourues
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2008 un solde de **86 249** KDT contre **75 225** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 11 024 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Interbancaire	4 800	4 575
Emprunt en devises auprès des correspondants	141	434
Autres	488	626
<i>Sous total</i>	<i>5 429</i>	<i>5 635</i>
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Dépôts à vue	3 491	3 886
Comptes d'épargne	26 141	22 966
Bons de caisse	8 201	7 040
Comptes à terme	10 734	6 658
Placements en Dinars convertibles	2 168	1 872
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	1 802	1 122
Certificats de dépôts	17 506	16 135
<i>Sous total</i>	<i>70 043</i>	<i>59 679</i>
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>		
Charge sur emprunts extérieurs	1 689	777
Charge sur emprunts obligataires	8 800	8 546
<i>Sous total</i>	<i>10 489</i>	<i>9 323</i>
<i>Autres intérêts et charges</i>		
Appel d'offres	46	41
Pension BTA	31	43
Injection	0	63
Autres	211	441
<i>Sous total</i>	<i>288</i>	<i>588</i>
Total intérêts encourus et charges assimilées	86 249	75 225

Note 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à 23 622 KDT contre 51 145 KDT au 31/12/2007. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	15 475	61 318
- Dotation aux provisions sur décote de garanties	25 467	0
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	-39 752	-18 107
- Pertes sur créances bondonnées	18 000	0
- Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	4 443	8 078
- Reprise sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-10	-144
Total	23 622	51 145

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 44 524 KDT au 31 décembre 2008 contre 39 316 KDT au 31 décembre 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 5 208 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement)	24 659	23 186
Heures supplémentaires	191	139
Indemnité de représentation	1 626	1 262
Indemnité de transport	2 944	2 422
Indemnité de fonction	1 175	663
Prime de technicité	199	147
Allocation salaire unique & allocation familiale	363	374
Autres indemnités servies	2 388	1 842
Total rémunération du personnel titulaire	33 545	30 035
Charges sociales		
CNSS-CAVIS	6 105	5 044
Assurances groupes	1 775	1 428
Total charges sociales	7 880	6 472
Taxes de formation professionnelle & Foprolos	489	531
Frais du service médical	38	43
Frais de formation bancaire	1 016	713
Autres	1 556	1 522
Total autres charges liées au personnel	3 099	2 809
Total frais de personnel	44 524	39 316

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **19 256 KDT** au 31 décembre 2008 contre **19 910 KDT** au 31 décembre 2007, soit une diminution de 654 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)	262	193
<i><u>Travaux fournitures et services extérieurs</u></i>	<i><u>7 690</u></i>	<i><u>5 164</u></i>
Loyers	2 790	1 869
Entretien et réparations (confiés au tiers)	1 662	1 016
Travaux et façons exécutées par tiers	2	5
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	879	555
Prime d'assurances	459	428
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	1 898	1 291
<i><u>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</u></i>	<i><u>821</u></i>	<i><u>717</u></i>
<i><u>Frais divers de gestion</u></i>	<i><u>10 483</u></i>	<i><u>13 837</u></i>
Annonces et insertions publicitaires	1 814	1 991
Fournitures de bureau	1 040	1 247
Documentation centrale	84	81
Affranchissements téléphone & télex & télégramme	2 870	2 653
<i>Frais de téléphone</i>	1 025	1 076
<i>Lignes spécialisées</i>	340	384
<i>Web télégrammes</i>	160	160
<i>Frais SIBTEL</i>	271	265
<i>Frais de communications internationales</i>	420	208
<i>Frais postaux</i>	654	560
Frais d'actes et contentieux	47	23
Frais du conseil et d'assemblée	220	151
Participation au budget de l'APB	147	145
Dons et cotisations	63	39
Missions réceptions	491	650
Autres	3 707	6 857
Total autres charges d'exploitation	18 994	19 717
Total charges générales d'exploitation	19 256	19 910

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**NOTE 25 : Elaboration de l'état des flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 49 337 KDT au 31 décembre 2007 à 295 437 KDT au 31 décembre 2008 enregistrant une augmentation de 246 100 KDT.

Cette augmentation provient des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de 50 100 KDT, aux activités d'exploitation à hauteur de 262 044 KDT et aux activités d'investissement à hauteur de - 66 044 KDT.

L'analyse de la trésorerie de la banque fait ressortir les principales constatations suivantes :

1/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent la forte augmentation de ce flux.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette de 469 005 KDT entre décembre 2007 et décembre 2008.

Les crédits à la clientèle ont enregistré une variation nette de -267 972 KDT.

Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 à -50 144 KDT.

L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 97 253 KDT.

2/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles à hauteur de 61 669 KDT sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 66 044 KDT.

3/ Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement :

Ce flux de trésorerie positif de 50 100 KDT provient principalement de l'émission d'emprunts pour 56 000 KDT et des diminutions des ressources spéciales de 5 900 KDT.

4/ Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 295 437 KDT, s'analysent comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités actif	309 831
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	182 039
Liquidités et équivalents de liquidité sur les banques	127 792
Liquidités et équivalents de liquidités passif	14 394
Banque Centrale et CCP	0
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	11 651
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	2 742
Liquidités et équivalents de liquidité	295 437

Note 25 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 se présentent comme suit :

➤ Opérations avec ATTIJARIWAFABANK

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec la société ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

• Prêts :

Nature opération	Devise	Date Val.	Date Echéance	Capital	Taux	C/V EN TND
Prêt interbancaire	USD	31/12/2008	02/02/2009	5 800 000	0.70000	7 676 300

- **Assistance technique :** le montant des honoraires facturés courant l'exercice 2008, au titre de l'assistance technique s'élève à 446 KDT

➤ Opérations avec « WAFASALAF »

En Mars 2007, ATTIJARI BANK a conclu un protocole d'accord avec WAFASALAF ayant pour objet :

- L'apport d'une assistance technique dans le cadre de la mise en place du service de crédit à la consommation;
- L'apport de prestations techniques en matière d'ingénierie informatique.

Dans le cadre de cet accord, une facture relative à l'exercice 2007 pour un montant de 23 KDT a été réglée par la Banque.

➤ Opérations avec SUD RECOUVREMENT

- L'encours au 31 décembre 2008 des crédits contractés par SUD RECOUVREMENT auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 3 770 KDT. Les charges financières facturées par la banque à SUD RECOUVREMENT s'élèvent à 293 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit de SUD RECOUVREMENT son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2008 s'élève à 181 KDT.
- ATTIJARI BANK loue un immeuble auprès de la SUD RECOUVREMENT. Le loyer perçu par la SUD RECOUVREMENT courant l'exercice 2008 s'élève à 15 KDT.

➤ Opérations avec ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)

- En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, ATTIJARI SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2008 du fonds géré s'élève à 5 123 KDT. Une provision de 2 411 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ce fonds.

En rémunération de sa gestion, ATTIJARI SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée par la banque en 2008 au titre de cette prestation s'élève à 61 KDT.

- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI SICAR son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2008 s'élève à 143 KDT.

➤ **Opérations avec ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST)**

- Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :
 - rémunération fixe : 1% l'an et Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse
 - rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT

Les intérêts comptabilisées et non encore réglés concernant les titres participatifs sont de 35 KDT.

- Suite à l'élaboration du prospectus d'émission de l'emprunt obligataire au profit d'ATTIJARI BANK en 2008, ATTIJARI INTERMEDIATION a perçu des commissions pour 87 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI INTERMEDIATION auprès d'ATTIJARI BANK est de 32 KDT.
- Les commissions perçues par ATTIJARI INTERMEDIATION, relatives aux transactions boursières initiées par ATTIJARI BANK s'élèvent à 16 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI INTERMEDIATION, perçus par cette dernière s'élèvent à 94 KDT.
- Les commissions et les intérêts débiteurs facturés par ATTIJARI BANK pour ATTIJARI INTERMEDIATION, courant l'exercice 2008, s'élèvent à 4 KDT.

➤ **Opérations avec les SICAV**

ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de Sud Valeurs Sicav, Sicav Placement et Sud Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé par ATTIJARI BANK au titre de ses fonctions de dépositaire, en 2008, s'élève à 294 KDT.

Les opérations avec Sicav Placement :

- Les produits perçus par la Sicav Placement au titre du compte à terme de 3 000 KDT sont de 102 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par Sicav Placement, auprès d'ATTIJARI BANK est de 8 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par Sicav Placement, perçus par cette dernière s'élèvent à 32 KDT

Les opérations avec Sud Valeurs Sicav :

- Les produits perçus par Sud Valeurs Sicav au titre du compte à terme de 2 000 KDT sont de 59 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par Sud Valeurs Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK, est de 5 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par Sud Valeurs Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 26 KDT

Les opérations avec Sud Obligataire Sicav :

- Les produits de la banque sur les opérations de mise en pension livrée effectuées par la Sud Obligataire Sicav avec ATTIJARI BANK, courant l'exercice 2008, s'élèvent à 90 KDT.

➤ **Opérations avec GTI**

En vertu d'une convention cadre conclue avec la Banque pour la conception et la mise en place de l'application « agence » ainsi qu'au titre des prestations d'assistance informatique, la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI a facturée à ATTIJARI BANK, courant l'exercice 2008, un montant de 1 913 KDT.

L'encours au 31 décembre 2008 des crédits contractés par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI auprès d'ATTIJARI BANK est de 460 KDT. Les charges financières facturées par la banque à la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI courant 2008 s'élèvent à 58 KDT.

La société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI perçoit un loyer relatif à la location d'un local au profit d'ATTIJARI BANK à l'ordre de 13 KDT.

➤ **Opérations avec ATTIJARI LEASING (EX GENERAL LEASING)**

L'encours au 31 décembre 2008 des crédits contractés par ATTIJARI LEASING auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 2 583 KDT. Les intérêts constatés par la banque s'élèvent à 236 KDT.

ATTIJARI LEASING a payé 50 KDT au titre de la commission d'étude de dossier effectuée par ATTIJARI BANK et 23 KDT au titre des jetons de présence perçus par ATTIJARI BANK.

➤ **Opérations avec GIS**

- Les jetons de présence distribués par la société GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS au profit d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 2 KDT.
- Les produits des placements effectués par la GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS auprès d'ATTIJARI BANK, au titre de l'exercice 2008, s'élèvent à 35 KDT.
- Au titre de la vente d'immeubles pour ATTIJARI BANK pour un montant de 617 KDT, la société GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS a réalisé une marge de 171 KDT.

➤ **Opérations avec les administrateurs**

L'encours total au 31/12/2008 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : Mohamed Driss, Sté ENNAKL et Mzoughi M'Zabi s'élève à 63 643 KDT.

Note 27 : événements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 06 mars 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **Etats financiers- exercice clos le 31-12-2008**

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière D'ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

1) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2008 à 35 945 KDT.

2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°3, La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, une méthode de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette

méthode, la banque a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 467 KDT.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 24 Avril 2009

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers- exercice clos le 31-12-2008

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK

I. En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifiées par la loi n°2006-19 et les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2008.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Une convention a été signée entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI LEASING (détenue à hauteur de 62,02% par ATTIJARI BANK) portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque ;
- le traitement des dossiers de financement des clients ATTIJARI LEASING ;
- le suivi des règlements des loyers revenant à ATTIJARI LEASING ;
- échange d'informations.

En contrepartie de ces services, la banque perçoit une commission en fonction du taux d'intérêt appliqué au client et du montant du financement effectivement mis en place.

La banque a comptabilisé, au titre de l'exercice 2008, un produit pour un montant de 50 KDT.

2. ATTIJARI BANK a cédé en 2008 à la société SUD RECOUVREMENT (dans laquelle elle détient 99,93 % du capital), un lot de 225 créances ayant un encours de 59 802 KDT, couvertes en totalité par des agios réservés et des provisions.

Le prix de cession global prévu s'élève à 22,5 KDT.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 07 mars 2008.

3. En vertu d'un contrat signé le 25/10/2008, ATTIJARI BANK a acquis auprès de la GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS (détenue à hauteur de 29,90% par ATTIJARI BANK) un bien immobilier pour un montant de 617 KDT.

4. En vertu d'un contrat de location signé le 15/09/2008, ATTIJARI BANK a loué auprès de la société SUD RECOUVREMENT un appartement sis à montplaisir. Le loyer annuel s'élève à 30 KDT. Le montant payé par la banque au titre de l'exercice 2008 est de 15 KDT.

5. En vertu d'un contrat de location signé le 02/06/2008, ATTIJARI BANK a loué auprès de la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI un appartement sis à montplaisir. Le loyer mensuel s'élève à 2 KDT. Le montant du loyer perçu par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI relatif à l'exercice 2008 est de 13 KDT.

II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008 :

1. Une convention a été signée entre ATTIJARI BANK (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium ANDALUMAGHREB) et ATTIJARIWAFABANK (qui détient 50% du consortium ANDALUMAGHREB) portant sur des services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil à fournir par ATTIJARIWAFABANK au profit d'ATTIJARI BANK. Ces services portent particulièrement sur les domaines suivants :

- la stratégie, le marketing et la communication ;
- le système d'information ;
- le juridique, la comptabilité et les ressources humaines ;
- les logistiques et les achats ;

- la gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- les procédures et l'organisation ;
- la qualité.

La rémunération d'ATTIJARIWAFABA BANK est fixée comme suit :

- une refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers sur la base du nombre de jours homme consommés, des frais engagés au titre du transport et des perdiems servis par ATTIJARIWAFABA BANK selon les normes du groupe. Les journées facturées incluent les journées de préparation de la mission et de rédaction des rapports ;
- une refacturation à l'identique des frais divers encourus par ATTIJARIWAFABA BANK ;
- une facturation des frais de formation sur la base du prix convenu entre les deux parties ;
- Une prise en charge par ATTIJARI BANK des frais occasionnés par la participation des mandataires d'ATTIJARIWAFABA BANK.

Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2007. La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 446 KDT. Ce montant n'a pas encore été réglé.

Il est à signaler qu'au cours de 2008, la base de facturation a été ajustée sur la base des coûts réels des prestations de services effectués et de ce fait la banque a payé en 2008 un montant de 507 KEUR (939 KDT) relatif aux prestations de l'exercice 2007.

2. En date du 8 Mars 2007, ATTIJARI BANK a conclu avec la société WAFASALAF (société appartenant au groupe ATTIJARI WAFABA BANK) un protocole d'accord en vertu duquel :

- WAFASALAF s'engage à participer à la mise en place du service de crédit à la consommation au sein d'ATTIJARI BANK et à assister cette dernière pour le pilotage de l'activité relative au dit service ;
- ATTIJARI BANK s'engage à sous traiter auprès de WAFASALAF le service de gestion informatique des crédits à la consommation mis en place par ATTIJARI BANK ainsi que les opérations d'ingénierie informatique se rapportant au dit crédit.

Courant l'exercice 2008, Aucune prestation de service n'a été faite dans le cadre de cette convention avec WAFASALAF.

Il est à noter que la banque a réglé le montant de la prestation de service de l'exercice 2007 pour un montant de 23 KDT.

Les deux parties se sont engagées à négocier les termes et conditions des accords définitifs au plus tard le 30 juin 2007. Jusqu'à la date d'émission de ce rapport, aucune convention n'a été signée entre les deux parties.

3. Un protocole d'accord a été signé le 30 novembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION-EX SUD INVEST (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) ayant pour objet de fixer les modalités d'intervention de SUD INVEST dans le cadre du plan de recapitalisation de la banque portant sur la réalisation d'une augmentation de capital et la mise en place d'un emprunt obligataire convertible en actions. Le montant total des commissions facturées par ATTIJARI INTERMEDIATION au titre de l'exercice 2008 relatif à l'émission d'un emprunt obligataire s'est élevé à 87 KDT. Ce montant a été intégralement payé.

4. Un contrat a été signé en 2007 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI FINANCES CORP (faisant partie du Groupe ATTIJARIWAFABA BANK opérant dans le domaine de conseil et ingénierie financière) ayant pour objet des missions de conseil relatifs à la structuration financière de la banque et l'établissement du document de référence exigé des personnes morales faisant appel public à l'épargne. En contre partie de ses prestations, ATTIJARI FINANCES CORP. perçoit une commission annuelle fixe de 375 000 MAD HT (59 KTND). Ce montant n'a pas encore été facturé.

5. Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en des titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs sont rémunérés comme suit :

- une rémunération fixe : 1% l'an. Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
- une rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.

Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2007. Les produits comptabilisés par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 35 KDT.

6. En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque signée avec la société ATTIJARI SICAR- EX SUD SICAR (détenue à hauteur de 67,23% par ATTIJARI BANK), cette dernière perçoit annuellement, au titre de sa gestion des

fonds, une rémunération annuelle de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 61 KDT au titre de l'exercice 2008. Le montant net des provisions du fonds géré s'établit au 31 décembre 2008 à 2 712 KDT.

7. ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SUD VALEURS SICAV, SICAV PLACEMENT et SUD OBLIGATAIRE SICAV. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2008 s'élève à 294 KDT.
8. En vertu d'une convention cadre conclue entre la banque et la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK), cette dernière assure des prestations d'assistance informatique. Le montant facturé à ce titre pour l'exercice 2008 s'élève à 1 913 KDT. Un avenant au protocole d'accord a été signé le 1^{er} janvier 2007 prévoyant le changement du barème de tarification initialement convenu.
9. ATTIJARI BANK affecte au profit de Sud Recouvrement (détenue à hauteur de 99,93% par ATTIJARI BANK) et ATTIJARI SICAR (détenue à hauteur de 67,23% par ATTIJARI BANK) son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :
 - SUD RECOUVREMENT : 181 KDT
 - ATTIJARI SICAR : 143 KDT
10. En vertu d'une convention signée en 2007 avec la société SUD RECOUVREMENT, ATTIJARI BANK assure le recouvrement de créances (cédées par elle) pour le compte de la société SUD RECOUVREMENT. Au titre de cette assistance, la banque ne reçoit aucune commission à l'exception des frais déboursés dans le cadre des actions engagées par elle.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 24 Avril 2009

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE ATTIJARI BANK**

Siège social :95, Avenue de la Liberté 1002 –Tunis-

Le Groupe Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 mai 2009. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Fethi NEJI (Cabinet Neji Fethi) et Noureddine Hajji (AMC Ernst & Young).

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	<u>31-12- 2008</u>	<u>31-12- 2007</u>
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	180 555	76 796
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	140 965	93 545
Créances sur la clientèle	3	1 907 346	1 698 577 (*)
Portefeuille titres commercial	4	308 252	303 603
Portefeuille d'investissement	5	28 331	31 454
Titres mis en équivalence	6	31	2 108
Valeurs immobilisées	7	152 789	42 508 (*)
Autres actifs	8	119 452	115 544
Actifs d'impôts différés	9	43 812	55 103
TOTAL ACTIF		2 881 533	2 419 238
PASSIF			
Banque Centrale et CCP	10	-	5 189
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	11	14 395	109 693
Dépôts et avoirs de la clientèle	12	2 378 184	1 939 162
Emprunts et ressources spéciales	13	186 499	117 843
Autres passifs	14	120 895	101 579
TOTAL PASSIF		2 699 973	2 273 466
INTERETS MINORITAIRES		17 621	9 766
CAPITAUX PROPRES			
Capital		150 000	150 000
Réserves		29 528	32 575 (*)
Actions propres		-6 492	-7 384
Autres capitaux propres		85 180	83 625
Résultats reportés		-126 747	-113 228
Résultat de l'exercice		32 470	-9 582
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15	163 939	136 006
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		2 881 533	2 419 238

(*) Données retraitées en pro-forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - Titre C).

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008

(UNITE : en milliers de Dinars)

PASSIFS EVENTUELS	Notes	<u>31-12-2008</u>	<u>31-12-2007</u>
Cautions, avals et autres garanties données		401 487	231 786
Crédits documentaires		249 683	120 696
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	16	651 170	352 482
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		398	-
Engagements sur titres		282	386
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	17	680	386
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues		360 607	205 580
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	18	360 607	205 580

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	<u>Exercice</u> <u>2008</u>	<u>Exercice</u> <u>2007</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	19	149 978	123 796
Commissions (en produits)	20	37 859	33 054
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	28 124	21 948
Revenus du portefeuille d'investissement		2 780	3 053
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		218 741	181 851
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	22	-90 180	-75 162
Commissions encourues		-1 535	-996
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-13	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-91 728	-76 158
PRODUIT NET BANCAIRE		127 013	105 693
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	23	-19 535	-49 488
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		902	-1 352
Autres produits d'exploitation		33 219	1 348
Frais de personnel	24	-48 545	-41 358
Charges générales d'exploitation	25	-21 228	-20 037
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-32 454	-4 348
RESULTAT D'EXPLOITATION		39 372	-9 542
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		2	-283
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		6 373	529
Impôt sur les bénéfices	26	-10 251	-31
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		35 496	-9 327
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		35 496	-9 327
Part de résultat revenant aux minoritaires		-3 026	-255
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE		32 470	-9 582
Effet des modifications comptables		-	-2 980
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		32 470	-12 562

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Notes	<u>Exercice 2008</u>	<u>Exercice 2007</u>
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors portefeuille d'investissement)		185 215	184 116
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-88 928	-83 871
Dépôts \ Retraits auprès d'autres établissements Bancaires et financiers		138	746
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-310 233	-223 593
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		465 573	213 712
Titres de placement		5 520	-62 812
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-53 765	-41 501
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		48 110	-33 735
Impôt sur les bénéfices		-1 191	-407
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		250 439	-47 345
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		902	1 998
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-3 518	7 264
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-58 181	-14 090
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-60 797	-4 828
Activités de financement			
Emissions d'actions		17 812	-
Emission / Remboursement d'emprunts		44 000	-10 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-5 922	-2 927
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements		55 890	-12 927
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		245 532	-65 100
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		50 053	114 438
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	27	295 585	49 338

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES**AU 31/12/2008****A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés****1.1. Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés du groupe Attijari bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation**1.2.1. Périmètre**

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank comprend :

- la société mère : Attijari bank ;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

1.2.2. Méthodes de consolidation**1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale**

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale augmentés des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2.2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.3. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Décote sur des garanties difficilement réalisables

Le groupe a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel qu'exigé par la Banque Centrale de Tunisie au terme de l'exercice 2009.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
5 -10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

Toutefois, le groupe a retenu des décotes plus agressives pour 2008, premier exercice d'introduction de ce système, ainsi qu'il suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
3 -7 ans	20%
8- 12 ans	50%
Plus de 13 ans	100%

2.4. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

2.5. Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

2.6. Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

2.7. Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

2.8. Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions du groupe et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

2.9. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

2.10. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.11. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

2.12. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

2.13. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.14. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

2.15. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont déduits du résultat.

2.16. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont rajoutées au résultat.

2.17. Traitement de l'impôt

Les comptes consolidés du groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank se présente comme suit :

Société	2008					2007				
	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle			Pourc. d'intérêt	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			Direct	Indirect	Total		
Attijari Intermédiation	99,98%	0,01%	99,99%	99,98%	IG	97,92%	0,00%	97,92%	97,92%	IG
Sud Recouvrement	99,93%	0,00%	99,93%	99,93%	IG	99,93%	0,00%	99,93%	99,93%	IG
Attijari Sicar	67,23%	2,33%	69,56%	69,34%	IG	67,23%	1,67%	68,90%	68,86%	IG
GTI	30,00%	32,50%	62,50%	57,51%	IG	30,00%	32,50%	62,50%	57,10%	IG
Attijari Placements SICAV	99,01%	0,00%	99,01%	99,01%	IG	99,51%	0,00%	99,51%	99,51%	IG
Attijari Valeurs SICAV	86,43%	0,00%	86,43%	86,43%	IG	86,53%	0,00%	86,53%	86,53%	IG
Attijari Leasing	62,02%	3,39%	65,41%	65,15%	IG	29,29%	0,00%	29,29%	29,29%	ME
GIS	29,90%	14,90%	44,80%	39,61%	IG	29,90%	0,00%	29,90%	30,41%	ME
Attijari Gestion	99,88%	0,02%	99,90%	99,90%	IG	-	-	-	-	-
Attijari obligatoire SICAV	0,04%	0,00%	0,04%	0,04%	ME	0,04%	0,00%	0,04%	0,04%	ME

GTI : Générale Tunisie Informatique

GIS : Générale Immobilière du SUD

IG : Intégration Globale

ME : Mise en Equivalence

Certaines sociétés liquidées ou en encore de liquidation répondant aux conditions de consolidation n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'absence d'informations financières :

Société	Valeur comptable	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49,00%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20,00%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700

D'autres sociétés ont été nouvellement créées en 2008 et n'ont pas encore arrêté leurs situations financières de fin d'exercice :

Société	% d'intérêt
ATTIJARI IMMOBILIERE	100,00%
ATTIJARI CONSEIL	100,00%

C- MODIFICATION COMPTABLE

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 31/12/2007 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué.

Les retraitements opérés se présentent comme suit :

1) *Changement de méthode de réactivation des agios réservés*

Au cours de l'exercice 2008, le groupe a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008.

Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de **3 622 KDT** s'analysant comme suit :

Libellé	Montant
Reprise des agios réservés sur les relations performantes	1 407
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs performants	1 341
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs non performants	874
Impact total de la reprise des agios sur les capitaux propres d'ouverture	3 622

2) *Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions*

Le groupe a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et constructions) était comptabilisé par le groupe en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à:

- un reclassement pour un montant de 3 367 KDT du compte « Constructions » au compte « Terrain » ;
- une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 KDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieurs.

3) *Correction de la valeur des immobilisations encours*

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 KDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 KDT.

Ainsi, l'ajustement au titre des immobilisations se présente comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Amortissements antérieurs indûment comptabilisés	1 892
Immobilisations encours	-838
Impact des ajustements d'immobilisations sur les capitaux propres d'ouverture	1 054

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan au 31 décembre 2007 se présentent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2007 Publié	Retraitements	31/12/2007 retraité
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	76 796		76 796
Créances sur les établissements bancaires et financiers	93 545		93 545
Créances sur la clientèle	1 694 955	3 622	1 698 577
Portefeuille titres commercial	303 603		303 603
Portefeuille d'investissement	31 454		31 454
Titres mis en équivalence	2 108		2 108
Valeurs immobilisées	41 454	1 054	42 508
Autres actifs	115 544		115 544
Actifs d'impôts différés	55 103		55 103
TOTAL ACTIF	2 414 562		2 419 238
PASSIF			
Banque Centrale et CCP	5 189		5 189
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 693		109 693
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 939 162		1 939 162
Emprunts et ressources spéciales	117 843		117 843
Autres passifs	101 579		101 579
TOTAL PASSIF	2 273 466		2 273 466
INTERETS MINORITAIRES	9 766		9 766
CAPITAUX PROPRES			
Capital	150 000		150 000
Réserves	27 899	4 676	32 575
Actions propres	-7 384		-7 384
Autres capitaux propres	83 625		83 625
Résultats reportés	-113 228		-113 228
Résultat de l'exercice	-9 582		-9 582
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 330		136 006
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES	2 414 562		2 419 238

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN**1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF****NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2008 un solde débiteur de **180 555 KDT** contre **76 796 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 103 759 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Caisse Dinars	23 873	19 151
Caisse Devises	8 114	5 684
IBS	2 820	2 933
Banque Centrale comptes ordinaires	34 581	28 971
Banque Centrale placements NOSTRO	111 086	21 605
Centres de chèques postaux et TGT	1 567	53
Créances rattachées	173	4
Provisions	-1 659	-1 605
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	180 555	76 796

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **140 965 KDT** au 31 décembre 2008 contre **93 545 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 47 420 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Créances sur les banques résidentes	20 000	4 000
Créances sur banques non résidentes	107 792	81 249
Créances sur les établissements financiers	12 782	8 114
Créances rattachées	391	182
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	140 965	93 545

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **1 907 346 KDT** contre **1 698 577 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 208 769 KDT. Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	178 154	187 128
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	-	-700
Agios réservés	-36 701	-48 196(*)
Créances rattachées	8 276	7 858

Total compte débiteurs	149 729	146 090(*)
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille	1 600 007	1 280 899
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	4 952	5 137
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	53 026	61 409
Impayés	21 186	47 344
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	621 181	656 410
Provisions pour créances douteuses (1)	-538 558	-498 533
Agios réserves	-29 671	-28 883(*)
Créances rattachées	6 911	5 954
Total autres concours à la clientèle	1 739 034	1 529 737(*)
Crédits sur ressources spéciales	18 583	22 750
Total créances sur la clientèle	1 907 346	1 698 577(*)

(*) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - Titre C

(1) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2007	498 533
Dotations aux provisions sur créances douteuses 2008	15 765
Dotations aux provisions résultant de l'application de la nouvelle méthode de décote de garanties	25 760
Reprise sur provisions 2008	-44 719
Reclassement des provisions sur créances cédées en 2008	8 756
Provisions sur filiales intégrées globalement(*)	34 463
Provision sur les créances au 31/12/2008	538 558

(*) Il s'agit du stock de provision pour créances douteuses arrêté au 31 décembre 2007 et constitué par la filiale Attijari Leasing consolidée par la méthode d'intégration globale en 2008.

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de **308 252 KDT** au 31 décembre 2008 contre **303 603 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 4 649 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Bon de trésor	273 385	275 869
Placements en actions et en SICAV	29 829	27 793
Autres placements	5 100	-
Provisions	-62	-59
Total portefeuille titres commercial	308 252	303 603

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à **28 331 KDT** au 31 décembre 2008 contre **31 454 KDT** au 31 décembre 2007 soit une diminution de 3 123 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Titres d'investissement		
Obligations	8 370	2 814
Provisions sur obligations	276	362
Créances rattachées	-390	-390

Total titres d'investissement	8 256	2 786
Titres de participations		
Titres de participations libérées	32 624	37 727
Provisions pour dépréciation titres	-15 478	-15 434
Participation sur fonds gérés	4 697	8 695
Provisions sur participation des fonds gérés	-2 411	-2 475
Créances rattachées	643	155
Total titres de participations	20 075	28 668
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-911	-911
Total portefeuille d'investissement	28 331	31 454

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 31 KDT au 31 décembre 2008 contre 2 108 KDT au 31 décembre 2007. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Attijari Leasing	-	1 188
Générale Immobilière du Sud	-	889
Attijari Obligataire Sicav	31	31
Total Titres mis en équivalence	31	2 108

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 152 789 KDT au 31 décembre 2008 contre 42 508 KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 110 281 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	2 045	2 242
Immobilisation Incorporelles Brutes	8 327	7 457
<i>Amortissement</i>	-6 282	-5 215
Immobilisations corporelles	150 744	40 266
Terrains (1)	7 394	4 734
Constructions (1)	46 027	22 809
<i>Amortissement</i>	-22 530	-10 641
Matériel Roulant	186 954	2 079
<i>Amortissement</i>	-141 181	-1 546
Matériel et Mobilier	7 615	6 102
<i>Amortissement</i>	-4 670	-4 300
Matériel Informatique	21 779	17 914
<i>Amortissement</i>	-16 054	-14 513
Agencement, Aménagement et Installation	25 556	19 815
<i>Amortissement</i>	-13 221	-11 948
<i>Immobilisations hors exploitation (2)</i>	29 503	-
Immobilisation en cours (3)	21 955	9 761
Good will	1 617	-
Total valeurs immobilisées	152 789	42 508

(1) et (3) Cf. notes aux états financiers –bases de mesure et principes comptables pertinents

appliqués –Titre C.

(2) Immobilisations acquises par la banque suite à des opérations de dation en paiement mises en place pour récupérer certaines créances douteuses. Ces immobilisations sont destinées à être cédées.

NOTE 8 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de **119 452** KDT au 31 décembre 2008 contre **115 544** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 3 908 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Portefeuille encaissement	94	73
Dépôts et cautionnements	413	363
Compensation Reçue	1 184	12 268
Débit à régulariser et divers	26 832	31 952
Position de change	5 652	5 073
Opérations sur Titres	646	-
Comptes d'ajustement devises Débit	879	886
Débiteurs divers	7 441	4 621
Autres comptes de régularisation	775	1 049
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	3 187	2 946
Crédits directs et avances au personnel	33 233	27 311
Prêts sur fonds social	11 286	10 319
Produits à recevoir et Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 908	536
Créances prises en charges ou garanties par l'Etat	34 853	26 482
Provisions	-8 931	-8 335
Total autres actifs	119 452	115 544

NOTE 9 : Actif d'impôt différé :

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à **43 812** KDT au 31 décembre 2008 contre **55 103** KDT au 31 décembre 2007. Ils concernent essentiellement les reports déficitaires et le stock de provisions constitués par les sociétés du groupe et non déduits fiscalement.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 10 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde nul au 31 décembre 2008 contre un solde de **5 189** KDT au 31 décembre 2007

NOTE 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2008 à **14 395** KDT contre **109 693** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 95 298 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Banques résidentes	8 390	91 028
Banques non résidentes	3 262	14 882
Etablissements financiers	2 743	3 208
Dettes rattachées	-	575
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	14 395	109 693

NOTE 12 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **2 378 184** KDT contre **1 939 162** KDT au 31 décembre 2007 enregistrant une augmentation de 439 022 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts à vue	651 451	552 074
Comptes d'épargne	779 028	673 949
Bons de caisse	175 924	161 568
Comptes à terme	255 275	172 168
Autres produits financiers	163 250	50 118
Certificats de dépôts	291 500	272 500
Garanties sur opérations diverses	34 944	30 862
Autres sommes dues à la clientèle	21 846	20 672
Fonds gérés	3 790	3 872
Dettes rattachés	1 176	1 379
Total dépôts et avoirs de la clientèle	2 378 184	1 939 162

NOTE 13 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2008 un solde de **186 499** KDT contre **117 843** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 68 656 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts matérialisés	144 000	70 000
Dette rattachée sur emprunts matérialisés	4 403	4 145
Ressources spéciales	37 346	43 269
Dettes rattachées ressources spéciales	750	429
Total emprunts et ressources spéciales	186 499	117 843

NOTE 14 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de **120 895** KDT au 31 décembre 2008 contre **101 579** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 19 316 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Provisions (1)	14 074	9 199
Créditeurs divers	13 855	12 369
Charges à payer	16 922	12 672
Agios perçus d'avance	161	123
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 142
Compensation	11 158	10 047
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	544	1 342
Agios exigibles s/arrangement	53	86
Crédit à régulariser et divers	33 517	46 230
Autres comptes de régularisation (2)	19 876	-
Exigibles après encaissement	8 547	7 369
Total autres passifs	120 895	101 579

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 246	648
Provisions sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	1 060	1 060
Provisions sur des comptes de la compensation non justifiés	2 044	1 859
Provisions sur les comptes en devises	5 024	5 024
Autres provisions	4 700	608
TOTAL	14 074	9 199

(2) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	Montant
Inter-siège	14 373
Comptes de recettes	-34 249
Total	-19 876

Les « autres comptes de régularisation » accusent un solde net de 593 KDT au 31/1/2007 et ont été, par conséquent, présentés au niveau de la rubrique « Autres actifs ».

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

DESIGNATION	Réserves et résultat 2007	Variation des réserves	Résultat de l'exercice 2008	Réserves et résultat 2008	
Attijari Bank	CAPITAL	150 000	-	-	150 000
	RESERVES (*)	14 676	-11 073	-	3 603
	RESULTAT	-11 015	11 015	24 390	24 390
	TOTAL	153 661	-58	24 390	177 993
Sud Recouvrement	RESERVES	4 611	-1 271	-	3 340
	RESULTAT	647	-647	2 264	2 264
	TOTAL	5 258	-1 918	2 264	5 604
Attijari Intermédiation	RESERVES	-2 204	155	-	-2 049
	ACTIONS PROPRES	-892	892	-	-
	RESULTAT	152	-152	-139	-139
	TOTAL	-2 944	895	-139	-2 188
Attijari SICAR	RESERVES	-3 372	470	-	-2 902
	RESULTAT	489	-489	443	443
	TOTAL	-2 883	-19	443	-2 459
GTI	RESERVES	80	8	-	88
	RESULTAT	8	-8	51	51
	TOTAL	88	-	51	139
Attijari Placements SICAV	RESERVES	-4 900	478	-	-4 422
	ACTIONS PROPRES	-3 497	1	-	-3 496
	RESULTAT	271	-271	353	353
	TOTAL	-8 126	208	353	-7 565
Attijari Valeurs SICAV	RESERVES	-3 059	250	-	-2 809
	ACTIONS PROPRES	-2 996	-	-	-2 996
	RESULTAT	149	-149	135	135
	TOTAL	-5 906	101	135	-5 670
Attijari Leasing	RESERVES	-2 864	-4 014	-	-6 878

	RESULTAT	-272	272	4927	4 927
	TOTAL	-3 136	-3 742	4 927	-1 951
GIS	RESERVES	4	-14	-	-10
	RESULTAT	-12	12	64	64
	TOTAL	-8	-2	64	54
Attijari Obligataire SICAV	RESERVES	1	-1	-	-
	RESULTAT	1	-1	1	1
	TOTAL	2	-2	1	1
Attijari Gestion	RESERVES	-	-	-	-
	RESULTAT	-	-	-19	-19
	TOTAL	-	-	-19	-19
Capitaux propres consolidés (contribution)	CAPITAL	150 000	-	-	150 000
	ACTIONS PROPRES	-7 385	893	-	-6 492
	RESERVES	2 973	-15 012	-	-12 039
	RESULTAT	-9 582	9 582	32 470	32 470
	TOTAL	136 006	-4 537	32 470	163 939

(*) Cf. notes aux Etats Financiers – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués – Titre C

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2008 un solde de **401 487 KDT** contre **231 786 KDT** au 31 décembre 2007. Les crédits documentaires s'élèvent à **249 683 KDT** au 31 décembre 2008 contre **120 696 KDT** au 31 décembre 2007.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Cautions, avals et autres garanties données	401 487	231 786
Crédits documentaires	249 683	120 696
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	651 170	352 482

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de **680 KDT** au 31 décembre 2008 contre **386 KDT** au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 294 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de financement donnés	398	-
Engagements sur titres	282	386
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	680	386

Il est à noter que les engagements de financement donnés à la clientèle (Crédits autorisés non encore débloqués) ne font pas l'objet de comptabilisation.

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle. Ces engagements représentent un solde de **360 607 KDT** au 31 décembre 2008 contre **205 580 KDT** au 31 décembre 2007.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaires et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur

créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminuée de l'impôt sur les sociétés.

* **LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de **181 851 KDT** au 31 décembre 2007 à **218 741 KDT** au 31 décembre 2008 enregistrant ainsi une augmentation de 36 890 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **149 978 KDT** au 31 décembre 2008 contre **123 796 KDT** au 31 décembre 2007 enregistrant ainsi une progression de 26 182 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Marché monétaire au jour le jour	1 858	731
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	657	428
Marché monétaire à terme	3 353	2 908
<i>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>	5 868	4 067
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Portefeuille effets	112 056	92 631
Comptes courants débiteurs	20 923	16 956
Crédits sur ressources extérieures	684	395
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	3 696	3 335
<i>Total opérations avec la clientèle</i>	137 359	113 317
<i>Autres intérêts et revenus assimilés</i>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	171	-
Commission de compte	895	1 808
Commission de découvert	650	601
Commissions sur billets de trésorerie	42	522
Avals cautions et acceptations bancaires	4 993	3 481
<i>Total autres intérêts et revenus assimilés</i>	6 751	6 412
Total intérêts et revenus assimilés	149 978	123 796

NOTE 20 : Commissions en produits

Les commissions totalisent **37 859 KDT** au 31 décembre 2008 contre **33 054 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 4 805 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Effets chèques et opérations diverses</i>		
Effets à l'encaissement	4 172	3 260
Effets escomptes	467	431
Opérations diverses sur effets	2	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinar convertible	2 633	2 503
Opérations de virements	2 197	1 858
Opérations sur titres	609	464
Règlement de succession	88	87
<i>Sous total</i>	10 168	8 604
<i>Commerce extérieur et change</i>		
Domiciliation et modification de titres	132	132
Remises documentaires	1 876	2 071
Opérations de change manuel	284	1 393
Opérations de change en compte	1 955	1 235
Virement et chèques en devises	8	6
Commissions fixes sur chèques de voyage	4	9
Commissions perçues sur correspondants étrangers	698	642
<i>Sous total</i>	4 957	5 488
<i>Autres commissions</i>		
Etude	5 948	5 767
Frais de tenue de compte	5 832	4 368
Opérations monétiques	5 384	3 776
Récupérations de frais postaux	832	742
Autres	4 738	4 309
<i>Sous total</i>	22 734	18 962
Total commissions	37 859	33 054

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent **28 124** KDT au 31 décembre 2008 contre **21 948** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 6 176 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Gain net sur titres de transaction</i>		
Bons de trésor	-	2 592
<i>Total gain net sur titres de transactions</i>	-	2 592
<i>Gain net sur titres de placement</i>		
Bons de trésor	15 289	14 414
Titres de placements	4 184	246
<i>Total gain net sur titres de placement</i>	19 473	14 660
Gains nets sur opérations de change	8 651	4 696
<i>Total gain net sur opérations de change</i>	8 651	4 696
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	28 124	21 948

* **LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

NOTE 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2008 un solde de **90 180** KDT contre **75 162** KDT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 15 018 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Interbancaire	4 800	4 575
Correspondants locaux	2 965	-
Emprunt en devises auprès des correspondants	142	434
Autres	488	627
Sous total	8 395	5 636
Opérations avec la clientèle		
Dépôts a vue	3 126	3 867
Comptes d'épargne	26 141	22 966
Bons de caisse	8 201	7 040
Comptes à terme	10 432	6 657
Placements en Dinars convertibles	2 168	1 872
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	1 802	1 122
Certificats de dépôts	17 506	16 135
Sous total	69 375	59 659
Emprunts et ressources spéciales		
Charge sur emprunts extérieurs	1 690	777
Charge sur emprunts CNSS	10 490	8 553
Sous total	12 180	9 330
Autres intérêts et charges		
Appel d'offre	46	41
Pension	31	43
Injection	-	63
Autres	153	390
Sous total	230	537
Total intérêts encourus et charges assimilées	90 180	75 162

NOTE 23 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à **19 535 KDT** contre **49 488 KDT** au 31 décembre 2007, soit une diminution de 29 953 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux provisions sur créances douteuses	41 525	61 320
Reprises sur provisions sur créances douteuses	-44 719	-19 766
Pertes sur créances abandonnées	18 000	-
Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	4 770	8 078
Reprises sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-41	-144
Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	19 535	49 488

NOTE 24 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à **48 545 KDT** au 31 décembre 2008 contre **41 358 KDT** au 31 décembre 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 7 187 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>		
Salaire de base	27 755	24 926
Heures supplémentaires	191	139
Indemnités de représentation	1 626	1 262
Indemnités de transport	2 987	2 422
Indemnités de fonction	1 221	663
Prime de technicité	200	147
Allocation salaire unique et allocation familiale	363	374
Autres indemnités servies	2 652	1 845
<i>Total rémunération du personnel titulaire</i>	36 995	31 778
<i>Charges sociales</i>		
CNSS - CAVIS	6 476	5 270
Assurances	1 805	1 439
<i>Total charges sociales</i>	8 281	6 709
<i>Autres charges liées au personnel</i>		
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	548	569
Frais du service médical	38	43
Frais de formation	1 033	735
Autres	1 650	1 524
<i>Total autres charges liées au personnel</i>	3 269	2 871
Total frais de personnel	48 545	41 358

NOTE 25 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **21 228 KDT** au 31 décembre 2008 contre **20 037 KDT** au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 1 191 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</i>	386	209
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>		
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	8 980	5 135
Loyers	2 797	1 884
Entretiens et réparations	1 737	509
Travaux et façons exécutées par les tiers	2	5
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	1 874	721
Prime d'assurances	560	446
Rémunération d'intermédiaires et honoraires.	2 010	1 570
<u>Transport et déplacement</u>	850	728
<u>Frais divers de gestion</u>	11 012	13 965
Annonces et insertions publicitaires	1 859	2 005
Fournitures de bureau	1 081	1 247
Documentation centrale	84	81
Affranchissements téléphones, télex et télégramme	2 925	2 667
Frais d'actes et contentieux	48	23
Frais du conseil et d'assemblée	221	151
Participation au budget de l'APB	149	147
Dons et cotisations	78	43
Missions réceptions	497	652
Autres	4 070	6 949
Total autres charges générales d'exploitation	20 842	19 828
Total charges générales d'exploitation	21 228	20 037

NOTE 26 : Impôts sur les bénéfices :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à -10 250 KDT contre -31 KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 10 220 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Impôt exigible	-422	-245
Impôt différé	-9 829	214
Total impôt sur les bénéfices	-10 251	-31

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**NOTE 27 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalent de liquidités s'élèvent 295 585 KDT au 31 décembre 2008 contre 50 053 KDT au 31 décembre 2007 qui se détaille comme suit:

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Liquidités et équivalents de liquidités actif	309 980	164 362
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	182 041	78 397
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	127 939	85 965
Liquidités et équivalents de liquidités passif	14 395	114 309
Banque Centrale et CCP	-	5 190
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	11 652	105 910
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	2 743	3 209
Liquidités et équivalents de liquidités	295 585	50 053(*)

(*) La variation des liquidités et équivalents de liquidité en début d'exercice de 49 338 KDT à 50 053 KDT est due à l'intégration des liquidités et équivalents de liquidités d'Attijari Leasing et de la GIS consolidées par la méthode d'intégration globale.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés- exercice clos le 31-12-2008

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration d'ATTIJARI BANK. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

La consolidation des sociétés Attijari Intermédiation, Sud Recouvrement, Générale Tunisienne de l'Informatique et Générale Immobilière du Sud n'ont pas été faites sur la base d'états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. La prise en compte ultérieurement des états financiers définitifs pourrait donner lieu à des valeurs différentes.

Sous réserve de l'impact du point ci-haut mentionné, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1) Les fonds propres réglementaires de Attijari Bank, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31 décembre 2008 à 35 945 KDT.
- 2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 3, le groupe a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette méthode, le groupe a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 760 KDT.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2008.

Tunis, le 24 Avril 2009

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -
Siège social : 59, avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis -

La Société Palm Beach Hotels Tunisia - PBHT - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr. Moncef Boussanouga ZAMMOURI et Mr Fethi NEJI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008/2007

ACTIFS	2008	2007
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
<u>Actifs immobilisés</u>		
Immobilisations incorporelles	8 040 657	8 040 657
Moins: amortissements	-4 028 557	-3 627 347
	4 012 100	4 413 310
Immobilisations corporelles	35 656 046	35 445 537
Moins: amortissements	-19 249 210	-18 059 564
	16 406 836	17 385 973
Immobilisations financières	22 170 811	18 188 553
Provisions autres immobilisations financières	-10 829 745	-8 873 573
	11 341 066	9 314 980
<u>Total des actifs immobilisés</u>	31 760 002	31 114 263
Autres Actifs non courants		
<u>Total des actifs non courants</u>	31 760 002	31 114 263
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	44 080	48 041
Moins: provisions	-43 899	-46 972
	181	1 069
Clients et comptes rattachés	383 548	648 240
Moins: provisions	-168 415	-135 580
	215 133	512 660
Autres Actifs Courants	11 178 078	12 048 777
Placements et autres actifs financiers	60 018	9 320
Liquidités et équivalents de liquidités	81 401	206 617
Moins: provisions	-19 600	-19 600
<u>Total des actifs courants</u>	11 515 211	12 758 843
<u>Total des actifs</u>	43 275 213	43 873 106

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008/2007

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2008	2007
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	28 605 580	28 605 580
Réserves	303 673	303 673
Résultats reportés	-12 960 328	-12 519 040
<i>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>	15 948 925	16 390 213
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 695 418	-1 244 367
<i>Total des capitaux propres (avant affectation)</i>	13 253 507	15 145 846
<u>PASSIFS</u>		
<u>PASSIFS NON COURANT</u>		
Provisions pour risque et charges	99 200	21 717
Emprunts	16 825 830	15 108 403
Autres passifs financiers		
Provisions		
<i>Total des passifs non courants</i>	16 925 030	15 130 120
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	448 873	435 575
Autres passifs courants	6 480 041	6 934 743
Concours bancaires et autres passifs financiers	6 167 762	6 226 822
<i>Total des passifs courants</i>	13 096 676	13 597 140
<i>Total des passifs</i>	30 021 706	28 727 260
<i>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	43 275 213	43 873 106

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008/2007

PRODUITS D'EXPLOITATION	2008	2007
Revenus	3 349 574	3 387 734
Autres produits d'exploitation	224 264	384 818
Subvention d'exploitation		
<i>Total des produits d'exploitation</i>	3 573 838	3 772 552
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises consommés	101 435	181 923
Charges de personnel	390 609	439 551
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 655 199	2 282 025
Autres charges d'exploitation	243 662	371 948
<i>Total des charges d'exploitation</i>	4 390 905	3 275 447

Résultat d'exploitation	-817 067	497 105
Charges financières nettes	-1 879 123	-1 733 601
Produits des placements	9 430	7 085
Autres gains ordinaires	1 150	103 394
Autres pertes ordinaires	-5 591	-113 898
Résultat des activités ordinaires avant impôt	-2 691 201	-1 239 915
Impôt sur les bénéfices	-4 217	-4 452
Résultat des activités ordinaires après impôt	-2 695 418	-1 244 367
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		
Résultat net de l'exercice	-2 695 418	-1 244 367
Résultat net de l'exercice	-2 695 418	-1 244 367
Effet des modifications comptables	803 079	-302 950
Résultat après modifications comptables	-1 892 339	-1 547 317

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE (2008/2007)**

<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>	2008	2007
Encaissements reçus des clients	4 506 417	4 791 236
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-1 663 269	-2 334 277
Intérêts payés	-45 579	-36 979
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	2 797 569	2 419 980
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	-	-
Décaissements provenant de l'acq.d'immob. Corp.et incorp.	-368 502	-582 147
Encaissements provenant de la cess.d'immob. Corp.et incorp.		
Décaissements provenant de l'acq.d'immob. Financières	-2 471 049	-872 385
Encaissements provenant de la cess.d'immob. Financières		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	-2 839 551	-1 454 532
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	-	-
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions		
Encaissements provenant des emprunts	3 881 000	2 800 000
Remboursement d'emprunts	-4 197 967	-3 964 131
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-316 967	-1 164 131
Variation de trésorerie	-358 949	-198 683
Trésorerie au début	-58 408	140 275
Trésorerie à la fin	-417 357	-58 408

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Au 31/12/2008

Note n°1. Systèmes et principes comptables appliqués

1. Présentation des états financiers

Les états financiers de la société Palm Beach Hôtels Tunisia arrêtés au 31 décembre 2008 ont été établis conformément aux dispositions de la norme comptable générale du système comptable des entreprises.

Les états financiers de la société P.B.H.T résultent de l'agrégation des différents états financiers établis par les unités :

- Palm Beach Hammamet.
- Palm Beach Jerba.
- Palm Beach Jawhara Sousse (unité cédé en 2006).
- Buanderie Sousse.
- Siège.
- Immeuble Lac II.

2. Système comptable

La comptabilité de la société Palm Beach Hôtels Tunisia est informatisée. Le logiciel comptable actuellement en place permet à la société de disposer du Grand livre, de la balance générale et automatiquement des états financiers par unité et des états financiers consolidés.

Toutefois, la société P.B.H.T ne dispose pas du manuel comptable prévu par la norme comptable générale du système comptable des entreprises.

3. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Palm Beach Hôtels Tunisia pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées aux prix d'achat hors TVA récupérable et sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilisation.

3.2. Portefeuille titres

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2008, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers et des états financiers disponibles de chaque société émettrice et des performances attendues des exercices à venir.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition. Au 31 décembre 2008, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées.

3.3. Charges reportées

Les frais préliminaires ainsi que les charges à répartir sont résorbés sur une durée de 3 ans, tandis que les primes de remboursement des emprunts sont amorties sur la durée de remboursement de l'emprunt.

3.4. Stocks

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks a été faite selon la méthode d'inventaire intermittent.

3.5. Crédits bancaires

Les emprunts bancaires sont comptabilisés en principal et le reclassement des échéances à moins d'un an, est régulièrement opéré avec respect des échéanciers à l'appui. Les charges d'emprunt sont enregistrées parmi les charges financières de l'exercice au cours duquel elles sont courues et ce conformément aux dispositions de la Norme Comptable relative aux Charges d'Emprunts.

3.6. Revenus

Les revenus sont enregistrés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des services réalisés.

3.7. Unité monétaire

Les comptes de P.B.H.T sont arrêtés et présentés en Dinar tunisien.

3.8. Continuité de l'exploitation

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

ACTIFS**Note N°2. Immobilisations Incorporelles**

La valeur nette des immobilisations incorporelles a passé de 4 413 310 DT à la clôture de l'exercice 2007 à 4 012 100 DT au 31/12/2008 accusant une variation négative de 401 210 DT qui s'analyse comme suit :

Désignation	2008	2007	En DT
			Variation
Logiciels informatiques	16 457	16 457	0
(-) amortissements	-16 457	-16 457	0
Fonds commercial	8 024 200	8 024 200	0
(-) amortissements	-4 012 100	-3 610 890	-401 210
Total brut	8 040 657	8 040 657	0
(-) Amortissements	- 4 028 557	-3 627 347	-401 210
Total net	4 012 100	4 413 310	-401 210

La variation de 401 210 DT correspond à la dotation aux amortissements de l'exercice.

Note n°3. immobilisations corporelles

La valeur nette globale figurant dans cette rubrique à la date du 31 décembre 2008 représente la valeur nette des immobilisations totalisant 16 406 836 DT contre 17 385 973 DT au 31 décembre 2007. La variation négative de 979 137 DT s'analyse comme suit :

Désignation	2008	2007	En DT
			Variation
Terrains	3 914 793	3 914 793	0
Constructions	13 660 360	13 643 246	17 114
(-) Amortissements	- 3 161 159	- 2 908 481	-252 678
Installations techniques0 matériels et outillages	5 065 775	5 031 858	33 917
(-) Amortissements	-4 835 426	-4 624 471	-210 955
Matériels de transport	297 274	297 274	0
(-) Amortissements	-211 874	-187 474	-24 400
Autres immobilisations corporelles	12 482 672	12 323 194	159 478
(-) Amortissements	-10 940 888	-10 239 275	-701 613
(-) Provisions	-99 863	-99 863	0
Immobilisation en cours	235 172	235 172	0
Total brut	35 656 046	35 445 537	210 509
(-) Amortissements	-19 249 210	-18 059 564	-1 189 646
Total net	16 406 836	17 385 973	-979 137

Au cours de l'année 2008, la Société Palm Beach Hôtels Tunisia a procédé à la comptabilisation d'une plus-value de cession pour un montant de 851 000 DT constatée suite à la vente, en 2006, d'un terrain acquis en 1994 pour une valeur de 300 000 DT. Les écritures d'acquisition, de cession et de produits ont été régularisées au cours de cet exercice.

Note n°4. Immobilisations financières

À la clôture de l'exercice 2008, les immobilisations financières s'élèvent à 11 341 066 DT contre 9 314 980 DT au 31 décembre 2007 ; soit une augmentation de 2 026 086 DT.

Désignation	2008	2007	En DT
			Variation
Participations	22 158 857	18 176 599	3 982 258

Autres immobilisations financières	11 954	11 954	0
Provisions /immobilisations financières	-10 829 745	-8 873 573	-1 956 172
Total net	11 341 066	9 314 980	2 026 086

La variation brute des participations, totalisant 3 982 258 DT, s'analyse comme suit :

- Acquisition de la participation de Carthage Tours dans les sociétés suivantes :
 - Palm Beach Palace Djerba : 12 250 actions pour une valeur totale de 999 992 DT.
 - Palm Beach Gestion : 5 910 actions pour une valeur totale de 499 998 DT.
- Acquisition des actions Palm Beach Gestion détenues par l'AMEN BANK en portage. La valeur d'acquisition est de 2 380 990 correspondant à 12 749 actions dans le capital de palm Beach Gestion.
- Paiement de la plus-value du portage de la STB SICAR et la STB INVEST dans le capital de Palm Beach Palace Djerba pour les valeurs suivantes :
 - + value/STB Sicar : 25 360 DT.
 - + value/STB Invest : 50 918 DT.
- Acquisition de 5000 actions International Tourism Investment pour 25 000 DT.

Note n°5. Stocks

À la clôture de l'exercice 2008, la valeur brute des stocks s'élève à 44 080 DT contre 48 041 DT en 2007 et représentant les stocks de la Buanderie Jawhara qui se détaillent comme suit :

Désignation	2008	En DT	
		2007	Variation
Stocks des produits d'entretien	181	1 045	-864
Stocks des produits quincaillerie	2 717	2 729	-12
Stocks papiers	1 005	1 199	-194
Stocks des matières consommables	40 177	43 068	-2 891
Total brut	44 080	48 041	-3 961
(-) Provisions	-43 899	-46 972	3 073
Total net	181	1 069	-888

Note n°6. Clients et comptes rattachés

Au 31 décembre 2008, les créances nettes dues sur les clients s'élèvent à 215 133 DT contre 512 660 DT à la clôture de l'exercice 2007, enregistrant ainsi une variation négative de 297 527 DT. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	2008	En DT	
		2007	Variation
Clients et comptes rattachés	383 548	648 240	-264 692
(-) Provisions	-168 415	-135 580	-32 835
Total net	215 133	512 660	-297 527

Les provisions constituées s'analysent ainsi :

Désignation	2008	En DT	
		2007	Variation
PB Jerba	104 113	89 363	14 750
Buanderie Jawhara	50 141	46 217	3 924
Hammamet	6 490	0	6 490
Siège	7 671	0	7 671
Total net	168 415	135 580	32 835

Note n° 7. autres actifs courants

Cette rubrique regroupe les comptes suivants :

Désignation	2008	En DT	
		2007	Variation
Fournisseurs avances	52 730	10 688	42 042
Prêts au personnel	200	100	100
Etat acompte d'impôts/sociétés	1 134 018	1 650 761	-516 743

Etat crédit TFP	35 984	42 084	-6 100
Etat crédit TVA	49 220	9 343	39 877
Débiteurs divers	9 844 303	10 266 553	-422 250
Charges comptabilisées d'avance	51 139	58 764	-7 625
Compte d'attente	10 484	10 484	0
Total net	11 178 078	12 048 777	-870 699

- Fournisseurs avances :**

Au 31/12/2008, le solde de ce compte totalisant 52 730 DT est réparti ainsi :

Désignation	En DT		
	2008	2007	Variation
P.B.Jerba	8 649	3 648	5 001
P.B.Jawhara	0	7 000	-7 000
Lac II	42 359	0	42 359
Hammamet	1 682	0	1 682
Buanderie Jawhara	40	40	0
Total net	52 730	10 688	42 042

- Débiteurs divers**

Le solde de cette rubrique s'analyse ainsi :

Désignation	En DT		
	2008	2007	Variation
DCD CHIC VOYAGES	0	268 500	-268 500
CHIC VOYAGE	0	31 275	-31 275
DCD PALM B GESTION (REINE DID)	9 282 229	9 440 086	-157 857
PALM BEACH GESTION (SIEGE)	555 694	520 312	35 382
DEMEURES DE TUNISIE	86	86	0
DCD REINE DIDON	5 047	5 047	0
DCD STI DIVERS	1 247	1 247	0
Total net	9 844 303	10 266 553	-422 250

- Charges comptabilisées d'avance :**

Le solde de ce compte s'élevant à 51 139 DT représente les intérêts payés d'avance sur les billets de trésorerie.

Note n°8. Placements

Au 31 décembre 2008, la valeur des placements a atteint 60 018 DT correspondant à 478 actions Tunisie Sicav.

Note n°9. Liquidités et équivalents de liquidités

Au 31 décembre 2008, les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 61 801 DT contre 187 017 DT à la clôture de l'exercice 2007, accusant ainsi une diminution de 125 216 DT.

Désignation	En DT		
	2008	2007	Variation
Valeurs à l'encaissement	9 119	8 119	1 000
Banques	71 997	197 425	-125 428
Caisse	285	1 073	-788
Total brut	81 401	206 617	-125 216
(-) Provisions	-19 600	-19 600	0
Total net	61 801	187 017	-125 216

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**Note n°10. Capitaux propres**

Cette rubrique s'établit à l'issue de l'exercice 2008 à 13 253 507 DT contre 15 145 846 DT au 31 décembre 2007, accusant ainsi une diminution de 1 892 339 DT.

Désignation	2008	2007	Variation
Capital social	28 605 580	28 605 580	0
Réserves	303 673	303 673	0
Résultats reportés	-12 960 328	-12 519 040	-441 287
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	15 948 925	16 390 213	-441 287
Résultat de l'exercice	-2 695 418	-1 244 367	-1 451 052
Total des capitaux propres avant affectation	13 253 507	15 145 846	-1 892 339

Note n°11. Passifs non courants

Cette rubrique, totalisant 16 925 030 DT à la clôture de l'exercice 2008 contre 15 130 120 DT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 1 794 910 DT, s'analyse comme suit :

Désignation	En DT		
	2008	2007	Variation
Autres emprunts et dettes	16 825 830	15 108 403	1 717 427
Provisions pour risques et charges	99 200	21 717	77 483
Total	16 925 030	15 130 120	1 794 910

Tableau récapitulatif des emprunts

Au 31/12/2008

Organisme prêteur	Exercice 2007	Au 31 décembre 2008		
	Échéance a (+) d'un an	Échéance a (+) d'un an	Échéance a (-) d'un an	Intérêts courus
Siege	1 440 000	1 080 000	360 000	19 096
TQB	1 440 000	1 080 000	360 000	19 096
Jerba	12 414 832	13 584 000	1 211 832	199 927
BT (1)	8 557 200	7 598 000	959 200	119 623
A B (3)2004	3 845 000	3 605 000	240 000	57 248
AB 140	12 632		12 632	159
AB 2008		2 381 000		22 897
Hammamet	1 253 571	2 161 830	591 741	36 408
BIAT 2004	375 000	75 000	300 000	6 417
BIAT 1000 000	800 000	600 000	200 000	10 492
BIAT 100 000	78 571	57 143	21 428	1 021
BIAT 1 500 000		1 429 687	70 313	18 478
Total	15 108 403	16 825 830	2 163 573	255 431

La variation au niveau des emprunts est due essentiellement à l'obtention de deux nouveaux crédits :

- Crédit AB d'un montant de 2 381 000 DT.
- Crédit BIAT d'un montant de 1 500 000 DT.

Note n°12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes dues aux fournisseurs, s'élevant au 31/12/2008 à 448 873 DT contre 435 575 DT au 31/12/2007, se détaillent ainsi :

Désignation	2008	2007	Variation
Fournisseurs d'exploitation	121 206	150 632	-29 426
Fournisseurs effets à payer	22 088	19 402	2 686
Fournisseurs d'immobilisations	260 218	265 929	-5 711
Fournisseurs factures non encore parvenues	45 361	-388	45 749

Total net **448 873** **435 575** **13 298**

Note n°13. Autres passifs courants

Cette rubrique, présentant un total de 6 480 041 DT au 31/12/2008 contre 6 934 743 DT au 31/12/2007, s'analyse comme suit :

Désignation	En DT		
	2008	2007	Variation
Clients avances	202 628	461 011	-258 383
Personnels	187	187	0
Etats impôts et taxes	943 748	338 506	605 242
Associés dividendes	3 496	3 496	0
CNSS	16 218	22 728	-6 510
Créditeurs divers	5 167 113	5 790 390	-623 277
Charges à payer	66 184	119 641	-53 457
Provisions pour risques et charges	80 467	78 784	1 683
Produits reçus ou comptabilisés d'avance		120 000	-120 000
Total net	6 480 041	6 934 743	-454 702

- **Avances clients :**

Les avances clients totalisant 202 628 DT sont ainsi détaillées :

Désignation	En DT		
	2008	2007	Variation
AVANCES/ COMMANDES	21 917	21 917	0
STI AVANCES/ LOYER	21	21	0
AVANCES STI 860 MD	180 690	259 783	-79 093
AVANCE/ LOYER 2004	0	179 290	-179 290
Total net	202 628	461 011	-258 383

- **Etat impôts et taxes**

Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	En DT		
	31/12/2008	31/12/07	Variation
Etat retenue a la source	15 072	4 347	10 725
ETAT TCL	11 246	3 521	7 725
ETAT TVA COLLECTE 18%	917 280	328 037	589 243
Autre taxe à payer	150	2 601	- 2 451
Total	943 748	338 506	605 242

- **Créditeurs divers**

Les créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	En DT		
	2008	2007	Variation
DBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	81 994	81 994	0
PBP Tozeur	1 164 270	1 189 729	-25 459
CARTHAGE TOURS	1 147 409	727 000	420 409
PBP Djerba	2 295 813	2 111 620	184 193
PBP Djerba 2001	95 073	95 073	0
LA PRODUCTION DU FAUNE	6 000	6 000	0
STI	240 022	244 464	-4 442
STI (INVEST)	4 706	4 706	0
STI IAE 2008	109 448	70 010	39 438
ALPHA FORD	0	1 151 000	-1 151 000
ITI	22 378	108 794	-86 416
Total	5 167 113	5 790 390	-623 277

Note n°14. Concours bancaires et autres passifs financiers

À la clôture de l'exercice 2008, cette rubrique s'élève à 6 167 762 DT contre 6 226 822 DT à l'issue de l'exercice 2007. Elle se détaille comme suit :

Désignation	En DT		
	2008	2007	Variation
Billets de trésorerie	3 250 000	3 250 000	0
Échéances à moins d'un an/emprunts	2 163 573	2 479 065	-315 492
Intérêts courus	255 431	232 732	22 699
Banques	498 758	265 025	233 733
Total	6 167 762	6 226 822	-59 060

- au 31 décembre 2008, les billets de trésorerie s'élevant à 3 250 000 DT se répartissent comme suit :

Souscripteur	2007	Date
International Tourism Invest.	1 250 000	20/01/2009
International Tourism Invest.	1 300 000	21/06/2009
International Tourism Invest.	100 000	02/01/2009
International Tourism Invest.	100 000	20/01/2009
Tunisie sicav	500 000	25/12/2009
Total	3 250 000	

- Les échéances à moins d'un an / les emprunts et les intérêts courus sont détaillées au niveau du tableau récapitulatif des emprunts ci-dessus présenté.

ETAT DE RESULTAT**Note n°15. Résultat de l'exercice**

Le résultat de l'exercice 2008, après modifications comptables, s'élève à -1 892 339 DT contre -1 547 317 DT à la clôture de l'exercice 2007.

Au 31/12/2008, Le résultat d'exploitation s'élève à -817 067 DT contre 497 105 DT en 2007 enregistrant ainsi une diminution de 1 314 172 DT due essentiellement à la diminution des produits d'exploitation contre l'augmentation des charges d'exploitation.

Les produits d'exploitation ont enregistré une diminution de -198 714 DT par rapport à l'exercice 2007 et se détaillent comme suit :

Designation	En DT		
	2008	2007	Variation
Palm Beach Jerba	3 201 099	2 977 396	223 703
Palm Beach Jawhara (*)	0	86 667	-86 667
Palm Beach Hammamet	1 447 724	1 507 054	-59 330
Avoir accordé à STI	-1 299 249	-1 183 383	-115 866
Total 1	3 349 574	3 387 734	-38 160
Produits Buanderie	229 077	391 662	-162 585
Réductions/ventes	-4 813	-6 844	2 031
Total 2	224 264	384 818	-160 554
Total Général	3 573 838	3 772 552	-198 714

(*) il s'agit du reliquat des produits constatés d'avance relatifs à l'unité Jawhara cédée en 2006.

Les charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	En DT		
	2008	2007	Variation
Achats de marchandises consommés	101 435	181 923	-80 488
Charges de personnel	390 609	439 551	-48 942
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 655 199	2 282 025	1 373 174
Autres charges d'exploitation	243 662	371 948	-128 286
Total	4 390 905	3 275 447	3 275 448

FLUX DE TRESORERIE**Note n°16. Flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie de l'exercice 2008 a fait apparaître une variation négative de 358 949 DT par rapport à celui de l'exercice 2007 en passant de -58 408 DT au début de l'exercice à -417 357 DT à la fin de l'exercice 2008.

➤ **Flux de trésorerie liés à l'exploitation :**

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation s'élèvent à 2 797 569 DT au 31/12/2008 contre 2 419 980 DT au 31/12/2007.

➤ **Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :**

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières sont relatifs à l'acquisition des participations.

➤ **Flux de trésorerie liés aux activités de financement :**

La variation de la trésorerie de financement est due essentiellement à l'obtention de nouveaux crédits à moyen terme: 1 500 000 DT auprès de la BIAT et 2 381 000 DT auprès d'AMEN BANK et au remboursement des crédits de la société.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
exercice clos le 31 décembre 2008**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société PALM BEACH HOTELS TUNISIA "PBHT" arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers de la Société PALM BEACH HOTELS TUNISIA "PBHT" faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements et de provisions de 43 275 213 DT et un résultat déficitaire, avant modifications comptables, de 2 695 418 DT au 31 décembre 2008. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la Société PALM BEACH HOTELS TUNISIA "PBHT", arrêtés au 31 décembre 2008, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion à l'exception des points suivants :

01- Le défaut de valorisation de l'inventaire physique des immobilisations corporelles et son rapprochement aux informations et données comptables, ne nous a pas permis de nous assurer de la réalité et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles présentées parmi les rubriques du bilan pour une valeur nette de 16 406 836 DT.

02- L'évaluation des titres PALM BEACH GESTION a dégagé une moins-value de 1 232 949 DT qui aurait dû être provisionnée. Par conséquent, les immobilisations financières figurant à l'actif du bilan et le résultat sont surévaluées d'un égal montant.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points 01 et 02 ci-dessus présentés, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société PALM BEACH HOTELS TUNISIA "PBHT", ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice. Toutefois, ce rapport n'a pas été établi conformément au modèle présenté à l'annexe 12 tel que énoncé à l'article 44 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

L'examen de la structure du capital de la Société PALM BEACH HOTELS TUNISIA "PBHT", et des participations qu'elle détient dans les autres sociétés appartenant au groupe, nous a permis de relever que :

- La société PALM BEACH HOTELS TUNISIA "PBHT" peut être qualifiée de société mère ayant un pouvoir de droit et de fait sur les autres sociétés du groupe au sens de l'art 461 du code des sociétés commerciales. De ce fait, elle est tenue d'établir des états financiers consolidés et un rapport de gestion du groupe conformément aux articles 471 et suivants du code des sociétés commerciales.

- Les sociétés ITI, Palm Beach Palace Jerba et Palm Beach Gestion détiennent respectivement 8%, 4% et 0,1% du capital social de la Société PALM BEACH HOTELS TUNISIA "PBHT", ce qui constitue des cas d'observation des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales. Ces sociétés sont privées des droits de vote qui y sont rattachés jusqu'à régularisation de cette situation.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la Société PALM BEACH HOTELS TUNISIA "PBHT" se limite actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué annuellement par la "STICODEVAM" avant la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Par ailleurs, la société PALM BEACH HOTELS TUNISIA "PBHT" n'a pas respecté les dispositions des décrets susvisés et de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 29 Avril 2009

Les commissaires aux comptes

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Fethi NEJI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Sur les conventions réglementées (ART 200 & 475 du code des sociétés Commerciales) Exercice clos le 31 décembre 2008

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2008 conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2008

1.1- CONVENTION AVEC PALM BEACH GESTION

Parmi les comptes présentés dans les autres actifs et autres passifs courants, nous avons constaté des opérations avec la société PALM BEACH GESTION (société du groupe). Les soldes de ces comptes n'ont pas été rémunérés. Au 31 décembre 2008, ils se détaillent ainsi :

DESIGNATION	SOLDE
Compte débiteur	9 842 970 DT
Compte créditeur	- 1 164 270 DT
TOTAL	8 678 700 DT

Ces opérations ont été matérialisées par une convention, en date du 18 avril 2008, portant sur un emprunt non rémunéré de 8 700 KDT.

Cette convention a été entérinée par votre assemblée générale ordinaire du 14 juin 2008.

1.2- COMPTES CREDITEURS LIBELLES AU NOM DES AUTRES SOCIETES DU GROUPE

Parmi les comptes présentés dans les autres passifs courants, nous avons aussi détecté des opérations avec les parties liées. Au 31 décembre 2008, ils enregistrent un montant de 3 560 673 DT, se détaillant ainsi :

		En DT
DESIGNATION		MONTANT
PALM BEACH PALACE DJERBA	①	2 390 886
CARTHAGE TOURS	①	1 147 409
ITI		22 378
TOTAL		3 560 673

① Ces opérations ont été matérialisées par des conventions, en date du 18 avril 2008, portant sur des emprunts non rémunérés s'élevant respectivement à 2 200 KDT et 727 KDT.

Ces conventions ont été entérinées par votre assemblée générale ordinaire du 14 juin 2008.

Au 31 décembre 2008, les variations de ces soldes par rapport à l'exercice précédent, n'ont pas fait l'objet de conventions écrites et n'ont pas été préalablement autorisées par votre conseil d'administration.

1.3- CONVENTIONS AVEC LA SOCIETE CHIC VOYAGES

La société "PBHT" S.A a réalisé des opérations avec la Société "CHIC VOYAGES". Ces opérations s'élevant à 308 730 DT, se détaillent ainsi :

		En DT
LIBELLE		MONTANT
DEDUCTION SUR LOYERS HOTELS		31 275
DECAISSEMENT POUR LE COMPTE		301 000
REMISE CHEQUE		-32 500
SOLDE AU 31/12/2007		299 775
REGLEMENT CHIC VOYAGE		8 955
SOLDE AU 31/12/2008		308 730

Les opérations réalisées en 2007 ont été entérinées par votre assemblée générale ordinaire du 14 juin 2008.

A la clôture de l'exercice 2008, ce solde a été reclassé au compte Palm Beach Place JERBA. Toutefois, ce reclassement n'a pas fait l'objet de convention écrite et n'a pas été préalablement autorisé par votre conseil d'administration.

II- Conventions conclues au cours de l'exercice 2008

2.1- CONVENTIONS AVEC LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ET UN ADMINISTRATEUR

I- La société "PBHT" S.A a avancé, au cours de l'exercice 2008, un montant de 76 278 DT, et ce, en contre partie de la réalisation partielle du portage, sur les titres PALM BEACH PALACE JERBA, effectué entre les sociétés STB INVEST ET STB SICAR et Mrs MONGI ET SAMI LOUKIL. La désignation de la société "PBHT" par le donneur d'ordre n'a pas été matérialisée par un écrit et n'a pas été autorisée par votre conseil d'administration.

II- Au cours de l'exercice 2008, la société "PBHT" S.A a acquis 12 749 actions de la société PALM BEACH GESTION pour un montant de 2 380 990 DT, et ce, en réalisation partielle du portage, sur ces titres, effectué entre AMEN BANK et M. MONGI LOUKIL. La désignation de la société "PBHT" par le donneur d'ordre n'a pas été matérialisée par un écrit et n'a pas été autorisée par votre conseil d'administration.

2.2- CONVENTIONS AVEC LA SOCIETE CARTHAGE TOURS

Au cours de l'exercice 2008, la société "PBHT" S.A a acquis, auprès de la société CARTHAGE TOURS, 12 250 actions de la société PALM BEACH PALACE JERBA et 5 910 actions de la société PALM BEACH GESTION pour les montants respectifs de 999 992 DT et 499 999 DT.

Ces transactions ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni le 5 novembre 2007.

2.3- EMISSION DES BILLETS DE TRESORERIE

Les états financiers de la société "PBHT" font apparaître, parmi les passifs financiers, un compte de billets de trésorerie. Le solde de ce compte, au 31 décembre 2008, s'élève à 3 250 000 DT et s'analyse comme suit :

En DT		
SOUSCRIPTEUR	MONTANT	ECHEANCE
INTERNATIONAL TOURISM INVEST.	1 250 000	20/01/2009
INTERNATIONAL TOURISM INVEST.	1 300 000	21/06/2009
INTERNATIONAL TOURISM INVEST.	100 000	02/01/2009
INTERNATIONAL TOURISM INVEST.	100 000	20/01/2009
SICAV ENTREPRISE	500 000	25/12/2009
TOTAL	3 250 000	

Ces opérations n'ont pas été préalablement autorisées par votre conseil d'administration.

2.4- EMPRUNTS BANCAIRES

Au cours de l'exercice 2008, la société "PBHT" a sollicité des crédits à moyen et long terme avec les conditions suivantes :

NATURE	MONTANT	TAUX D'INTERET	DUREE
Moyen terme	1 500 000 DT	TMM+2	84 mois
Long terme	2 381 000 DT	TMM+0,5	132 mois
TOTAL	3 881 000 DT		

En dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration de l'existence d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2009

Les commissaires aux comptes

Moncef Boussanouga Zammouri

Fethi NEJI

ETATS FINANCIERS**AVIS DES SOCIETES****BANQUE DE TUNISIE
-BT-**

Siège social : 2, Rue de Turquie 1001 Tunis

La Banque de Tunisie - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires Aux Comptes, F.M.B.Z. (Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI) et FINOR (Fayçal DERBEL).

**BANQUE DE TUNISIE
BILAN
SITUATION ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2008**

(unité =en 1000DT)

	ACTIF	Notes	déc-2008	déc-2007	variation
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	265 405	99 084	167,86%
AC2	Créances sur les établissements Bancaires et Financiers	3.2	204 145	115 425	76,86%
AC3	Créances sur la clientèle	3.3	1 731 828	1 662 590	4,16%
AC4	Portefeuille-titres commercial	3.4	24 082	19 811	21,56%
AC5	Portefeuille d'investissement	3.5	116 406	116 209	0,17%
AC6	Valeurs immobilisées	3.6	44 110	41 472	6,36%
AC7	Autres actifs	3.7	13 849	10 648	30,06%
TOTAL ACTIF			2 399 825	2 065 239	16,20%

	PASSIF	Notes	déc-2008	déc-2007	variation
PA1	BCT		0	0	0
PA2	Dépôts et avoirs des établissements Bancaires et Financiers	4.1	30 407	26 549	14,53%
PA3	Dépôts de la clientèle	4.2	1 721 927	1 419 783	21,28%
PA4	Emprunts et ressources spéciales	4.3	153 875	177 882	-13,50%
PA5	Autres passifs	4.4	92 525	80 971	14,27%
TOTAL PASSIF			1 998 734	1 705 185	17,22%

	CAPITAUX PROPRES	Notes	déc-2008	déc-2007	variation
CP1	Capital social		75 000	75 000	0,00%
CP2	Réserves	5.1	212 981	174 850	21,81%
CP3	Autres capitaux propres		49 277	49 277	0,00%
CP5	Report à nouveau		1 046	774	35,12%
CP6	Bénéfice de l'exercice		62 788	60 153	4,38%
TOTAL CAPITAUX PROPRES			401 092	360 054	11,40%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			2 399 825	2 065 239	16,20%

BANQUE DE TUNISIE

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

SITUATION ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2008

(unité =en 1000DT)

HORS BILAN		Notes	déc-2008	déc-2007	variation
	Passifs éventuels	6.1	220 208	278 268	-20,86%
HB1	Cautions, avals et autres garanties données		176 777	212 227	-16,70%
HB2	Crédits documentaires	6.1	43 431	66 041	-34,24%
	Engagements donnés		215 411	163 650	31,63%
HB4	Engagements de financement donnés	6.2	213 714	163 508	30,71%
HB5	Engagements sur titres		1 697	141	1099,76%
	Engagements reçus		925 072	894 177	3,46%
HB6	Engagements de financement reçus		79 000	79 000	0,00%
HB7	Garanties reçues	6.3	846 072	815 177	3,79%

BANQUE DE TUNISIE**ETAT DE RESULTAT**

AU 31 DECEMBRE 2008

(Unité = en 1000 DT)

<u>RUBRIQUES</u>	<u>Notes</u>	<u>déc.-08</u>	<u>déc.-07</u>	<u>Déc-2008</u> <u>Déc-2007</u>
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	7.1	152 136	135 078	12,63%
Commissions (en produits)	7.2	26 803	23 878	12,25%
Gains sur portef-titres commercial et opérations financières	7.3	7 954	7 484	6,28%
Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	7 322	6 184	18,39%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		194 215	172 624	12,51%
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	67 331	56 321	19,55%
Commissions encourues		1 048	409	156,14%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		68 379	56 730	20,53%
PRODUIT NET BANCAIRE		125 836	115 894	8,58%
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passifs	7.6	17 935	4 215	325,55%
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur portefeuille investi	7.7	-3 588	-1 940	84,94%
Autres produits d'exploitation		401	396	1,04%
Frais de personnel		22 730	21 821	4,16%
Charges générales d'exploitation		9 269	8 477	9,35%
Dotations aux amortissements sur immobilisations		5 807	5 964	-2,63%
RESULTAT D'EXPLOITATION		74 084	77 753	-4,72%
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		429	-39	-1197,71%
Impôt sur les bénéfices		11 725	17 561	-33,24%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		62 788	60 153	4,38%

BANQUE DE TUNISIE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
(en milliers de Dinars)

	Notes	déc-2008	déc-2007
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	8.1	185 080	166 111
Charges d'exploitation bancaire décaissées	8.2	-62 635	-54 227
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		6 659	-3 269
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-69 668	-173 921
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		296 074	199 670
Titres de placement		0	0
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-36 374	-28 247
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		12 320	21 561
Impôt sur les bénéfices		-26 941	-7 244
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		<u>304 515</u>	<u>120 434</u>
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 414	6 579
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		3 299	13 722
Acquisition/ cession sur immobilisations		-8 043	-5 080
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		<u>2 670</u>	<u>15 221</u>
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'actions		0	0
Emissions d'emprunts		0	0
Remboursements d'emprunts		0	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		-23 644	-22 531
Dividendes versés	8.3	-21 750	-16 500
Emission d'actions			
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		<u>-45 394</u>	<u>-39 031</u>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		261 791	96 624
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		176 005	79 381
<u>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</u>		<u>437 796</u>	<u>176 005</u>

NOTES ANNEXES
AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

1 – PRESENTATION DE LA BANQUE :

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 75.000.000 de dinars, créée en 1884, et régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

La Banque de Tunisie est une banque de dépôt privée. Son capital social est divisé en 7 500 000 actions de 10 DT chacune, réparties comme suit :

<u>ACTIONNAIRES</u>	<u>MONTANT EN MDT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Actionnaires tunisiens	56 673	75,56%
Actionnaires étrangers	18 291	24,39%
Dont BFCM	15 000	20,00%
Autres	36	0,05%
<u>TOTAL</u>	<u>75 000</u>	<u>100%</u>

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 31 Décembre 2008 ont été établis conformément :

- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

2.1 Constatation des créances douteuses et évaluation des provisions :

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991.

2.1.1 La classification des créances :

- (i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré.

(ii) Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)

Ce sont les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises opérant dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les actifs préoccupants (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les actifs compromis (Classes 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

2.1.2 Les provisions :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93-23.

(i) Taux de la provision :

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

Classe	Taux de provision
0 et 1	0%
2	20%
3	50%
4 et 5	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

2.1.3 La constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat au prorata-temporis. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4, définies dans le paragraphe précédent, ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

2.2 Portefeuille encaissement / Comptes exigibles après encaissement :

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement, ne figurent pas dans les états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière en utilisant des comptes matières spécifiques à ces valeurs. Les comptes utilisés sont annulés pour le besoin de la présentation des états financiers.

2.3 Le Portefeuille-titres :

2.3.1 Composition du portefeuille-titres :

Le portefeuille des titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) **Le portefeuille-titres commercial**

Le portefeuille-titres commercial comprend:

- a) **Titres de transaction** : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention et par leur liquidité.
- b) **Titres de placement** : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) **Le portefeuille d'investissement :**

Il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

2.3.2 Comptabilisation et évaluation en date d'arrêté :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

A la date d'arrêté des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Les titres de transaction** : ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- **Les titres de placement** : ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- **Les titres d'investissement** : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
 - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3.3 La comptabilisation des intérêts sur titres :

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.

2.4 Les règles de conversion des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2008. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2008.

2.5 Les immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement aux taux suivants :

	31/12/2008	31/12/2007
Immeubles	5%	5%
Matériel et mobilier de bureau	10%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	14,29%	14,29%
Logiciels informatiques	33,33%	33,33%

2.6 Impôts sur les bénéfices :

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable et ce pour les exercices allant de 2005 à 2009.

2.7 Constatations des opérations de leasing

La Banque de Tunisie pratique le leasing en tant qu'activité de crédit au sein de ses services d'engagements. Les biens acquis dans le cadre de l'exercice de ces opérations de leasing sont momentanément constatés dès leur acquisition dans un compte de débiteurs divers en attente de mise en force du contrat de leasing.

A la mise en force du contrat du leasing, c'est l'approche économique qui est appliquée pour la constatation de l'opération de leasing à l'actif de la Banque. Ces actifs sont comptabilisés en tant que crédits à la clientèle et sont classés parmi les opérations avec la clientèle.

Les loyers encaissés par la Banque sur ces opérations de leasing sont constatés dans ses livres comptables comme suit : le principal vient en déduction du montant du crédit leasing accordé à la clientèle et les intérêts sont constatés dans les produits de la Banque.

3- NOTES RELATIVES AU BILAN - ACTIFS :

3.1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Banque Centrale de Tunisie	246 911 (i)	80 248
Caisse dinars et devises	18 162	18 489
Compte courant postal	173	29
Traveller's Chèques	10	39
Monnaies et matières	149	279
	<u>265 405</u>	<u>99 084</u>

(i) dont 49.862 mille dinars de prêts au jour le jour et à terme auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

3.2 Créances sur les établissements bancaires et financiers :

Ce poste comprend les créances liées à des prêts ou avances détenus sur les établissements bancaires ainsi que les créances sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring.

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	128 100	27 600
Prêts aux organismes financiers spécialisés	15 022	18 240
Correspondants étrangers	7 048	3 991
Placements en devises	52 585	63 957
Banques et correspondants en Dinars convertibles	151	627
Intérêts réescompte prêts sur marché monétaire	781	580
Intérêts réescompte comptes banques et correspondants	5	4
Intérêts réescompte Prêts aux organismes fin. spécialisés	453	426
	<u><u>204 145</u></u>	<u><u>115 425</u></u>

3.3 Créances sur la clientèle :

Les créances sur la clientèle sont analysées comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes ordinaires débiteurs	250 301 (1)	246 781
Portefeuille escompte ordinaire	1 247 298 (2)	1 187 066
Crédits au personnel	14 348	13 610
Créances sur crédit bail	12 862	13 992
Autres crédits à la clientèle	5 721 (4)	2 386
Crédits sur ressources spéciales	156 142 (3)	175 007
Créances classées sur ressources ordinaires	124 130	102 585
Créances classées sur ressources spéciales	1 810	1 889
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	20 697	19 244
Total brut	<u><u>1 833 309</u></u>	<u><u>1 762 560</u></u>
Agios réservés comptabilisés	< 1 772 >	< 2 680 >
Provisions pour crédits à la clientèle	< 99 709 > (5)	< 97 289 >
Total net	<u><u>1 731 828</u></u>	<u><u>1 662 590</u></u>

(1) Comptes débiteurs de la clientèle :

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (Clients classés 0 et 1).

(2) au niveau de cette rubrique figure un encours crédit à moyen terme de 11.514 mille dinars accordé aux sociétés de leasing en 2008.

(3) Crédits sur ressources spéciales :

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure, affectés à des opérations de financement spécifiques.

(4) Autres crédits à la clientèle :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	4 855	674
Impayés à 1 ^{ère} et 2 ^{ème} présentation ou chez l'huissier	866	1 712
	<u>5 721</u>	<u>2 386</u>

(5) Provisions sur crédits à la clientèle :

La variation des provisions sur créances douteuses s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2007	97 289
Dotations et reprise décembre 2008	2 420
Solde des provisions sur créances au bilan au 31 décembre 2008	<u>99 709</u>

3.4 Portefeuille-titres commercial :

Le portefeuille-titres commercial s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Titres de transaction	23 680	19 540
Créances rattachées	402	271
	<u>24 082</u>	<u>19 811</u>

3.5 Portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Titres de participation libérés	106 208	97 859
Titres d'investissement	7 857	9 761
Obligations	5 055	11 211
Créances rattachées au portefeuille titres d'investissement	380	472
Total brut	<u>119 500</u>	<u>119 303</u>
Provisions pour dépréciations de titres	< 3 094 >	< 3 094 >
Total net	<u>116 406</u>	<u>116 209</u>

3.6 Valeurs immobilisées :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Valeurs brutes en début d'exercice	94 544	89 627
Acquisitions	9 931	6 214
Cessions et régularisations	< 1 572 >	< 1 297 >
Valeurs brutes en fin d'exercice	102 903	94 544
Amortissements	< 58 793 >	< 53 072 >
Valeurs nettes en fin d'exercice	44 110	41 472

3.7 Autres actifs :

Cette rubrique se détaille ainsi :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes de régularisation	7 264 (1)	5 816
Siège, succursales et agences	80	239
Débiteurs divers	6 505	4 593
	13 849	10 648

(1) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Compensation reçue	2 543	1 817
Agios, débits à régulariser et divers	4 721	3 976
Compte d'ajustement devises	0	23
	7 264	5 816

4- NOTES RELATIVES AU BILAN – PASSIFS :**4.1 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Emprunts au jour le jour et à terme	24 069	18 497
Banques et correspondants étrangers	3 292	6 353
Organismes financiers spécialisés	2 706	1 395
Dettes rattachées	336	300
Banques et correspondants dinars	4	4
	30 407	26 549

4.2 Dépôts de la clientèle :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes à vue	536 322	474 045
Comptes d'épargne	415 809 (1)	388 419
Comptes à terme et bons de caisse	530 914	334 675
Certificats de dépôts	172 000	160 000
Autres sommes dues à la clientèle	47 944	49 775
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	18 938	12 869
	<u><u>1 721 927</u></u>	<u><u>1 419 783</u></u>

(1) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes spéciaux d'épargne	392 101 (i)	363 240
Compte épargne logement	21 728	23 161
Compte épargne horizon	1 799	1 860
Comptes d'épargne investissement	63 (ii)	68
Comptes d'épargne actions	118	90
	<u><u>415 809</u></u>	<u><u>388 419</u></u>

(i) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts par les personnes physiques.

(ii) Les comptes d'épargne investissement sont ouverts conformément à la législation fiscale en vigueur pour la promotion de l'investissement.

4.3 Emprunts et ressources spéciales :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Ressources extérieures	148 962	172 297
Ressources budgétaires	2 617	2 926
Charges rattachées aux emprunts et ressources spéciales	2 296	2 659
	<u><u>153 875</u></u>	<u><u>177 882</u></u>

4.4 Autres passifs :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
-------------------	-------------------

Comptes de régularisation	53 262 (i)	45 607
Créditeurs divers	12 855	19 964
Provisions	26 408 (ii)	15 400
	<u>92 525</u>	<u>80 971</u>

(i) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Compensation à régler	45 016	38 376
Agios, Crédits à régulariser et divers	7 576	7 231
Comptes d'ajustement devises	670	-
	<u>53 262</u>	<u>45 607</u>

(ii) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Provisions pour risques et charges	4 518	1 015
Provisions pour congés payés	1 040	-
Provisions pour créances hors bilan	13 684	8 086
Provisions pour prime d'intéressement	7 166	6 299
	<u>26 408</u>	<u>15 400</u>

5 NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

	<u>31-déc.-07</u>	<u>Affectation du résultat (1)</u>	<u>Autres Variations (2)</u>	<u>31-déc.-08</u>
<u>Capital</u>	<u>75 000</u>			<u>75 000</u>
<u>Réserves et report à nouveau</u>	<u>224 901</u>	<u>38 403</u>	-	<u>263 304</u>
Réserve légale	7 033	467		7 500
Réserve de prévoyance	141 002	35 000	2 141	178 143
Prime d'émission				0
Réserve à régime spécial	26 815	2 664	-2 141	27 338
Report à nouveau	774	272		1 046
Autres capitaux propres	49 277			49 277
<u>Dividendes distribués</u>		<u>21 750</u>		-
<u>Résultat de la période</u>	<u>60 153</u>	<u>-60 153</u>	<u>62 788</u>	<u>62 788</u>
<u>Situation nette</u>	<u>360 054</u>			<u>401 092</u>

- (1) Le résultat de l'exercice 2007 a été affecté conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2008.
- (2) il s'agit des réserves à régime spécial devenues libres fin 2008

6. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :

6.1 Passifs éventuels

La Banque de Tunisie a signé une convention de garantie avec PROPARCO garantissant conjointement et à parts égales les porteurs des parts du fonds commun de placement « FCP CAPITALISATION ET GARANTIES » pour une valeur minimale de vente à la date de liquidation du FCP fixée au 03/04/2017.

Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Ouverture de crédits documentaires	38 670	51 073
Engagements en faveur des banques installées à l'étranger	4 761	14 968
	<u>43 431</u>	<u>66 041</u>

6.2 Engagements de financement donnés :

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Crédits notifiés et non utilisés	91 154	51 911
Engagements en faveur des banques résidentes	122 560	111 597
	<u>213 714</u>	<u>163 508</u>

6.3 Garanties reçues :

La valeur des garanties reçues de la clientèle présentée en hors bilan s'élève au 31/12/2008 à 846.072 mille dinars. Elle est déterminée comme suit :

- ✓ Seules les garanties réelles (au sens de la circulaire n° 91-24) ont été prises en compte ;
- ✓ Les garanties financières relatives à des créances classées ont fait l'objet d'une évaluation individuelle ;
- ✓ La valeur de ces garanties est retenue, dans la limite de la créance correspondante.

7. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT :

7.1 Intérêts et revenus assimilés :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>		<u>31/12/2007</u>
Produits sur opérations avec la clientèle	136 646	(i)	130 275
Produits sur opérations interbancaires	15 490		4 803
	<u>152 136</u>		<u>135 078</u>

(i) Il s'agit des intérêts encaissés complétés des intérêts à recevoir et rattachés à l'exercice 2008 sur les crédits accordés à la clientèle. Ce solde est détaillé comme suit par nature de crédit :

	<u>31/12/2008</u>		<u>31/12/2007</u>
Revenus du portefeuille escompte	109 054		103 038
Revenus des comptes débiteurs	23 720		23 449
Commissions sur avals et cautions	2 673		2 774
Produits sur opérations de leasing	1 199		1 014
	<u>136 646</u>		<u>130 275</u>

7.2 Commissions :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>		<u>31/12/2007</u>
Commissions sur comptes	7 566		7 615
Opérations guichet et opérations diverses	1 104		1 128
Opérations sur titres	4 965		2 774
Opérations avec l'étranger	2 838		2 844
Commissions sur moyens de paiement	5 747		4 531
Commissions de gestion	4 583		4 986
	<u>26 803</u>		<u>23 878</u>

7.3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>		<u>31/12/2007</u>
Gains nets sur opérations de change	6 665		5 768
Gains nets sur titres de transaction	1 289		1 716
	<u>7 954</u>		<u>7 484</u>

7.4 Revenus du portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique englobe les dividendes et revenus assimilés encaissés sur le portefeuille des titres de participation et les intérêts relatifs aux obligations. Il s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Revenus des titres de participation	6 636	5 108
Revenus des obligations	686	1 076
	<u>7 322</u>	<u>6 184</u>

Conformément aux normes comptables applicables en Tunisie, les plus values réalisées sur les titres d'investissement sont présentées dans la rubrique « dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement ».

7.5 Intérêts encourus et charges assimilées :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	56 579	44 264
Charges sur emprunts et ressources spéciales	8 799	10 297
Charges sur opérations interbancaires	1 953	1 760
	<u>67 331</u>	<u>56 321</u>

7.6 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur actifs :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dotation nettes aux provisions pour créances provisions pour risque opérationnel et AED	8 018 (i)	362
Provisions pour congés payés	1 061	0
Provisions pour apurement des comptes	1 096	0
provisions pour prime d'intéressement	2 442	0
Créances irrécouvrables passées par perte	6 891 (ii)	6015
Recouvrement sur créances radiées	203	134
	<u>< 1 776 ></u>	<u>< 2 296 ></u>
	<u>17 935</u>	<u>4 215</u>

(i) il s'agit de la dotation nette des provisions affectées aux créances classées

(ii) C'est la dotation aux provisions constituée pour la couverture de la prime d'intéressement à régler en 2009.

7.7 Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement

Ce poste comprend les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation et du solde en plus ou moins values sur les titres d'investissements. Il est détaillé comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dotations nettes aux provisions pour titres	-	< 731 >
Plus values réalisées sur titres d'investissement	3 588	2 671
	<u>3 588</u>	<u>1 940</u>

8. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

8.1 Produits d'exploitation encaissés

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts et revenus assimilés	152 136	135 077
Commissions en produits	26 803	23 877
Gain sur portefeuille titre commercial et autres produits financiers	7 954	7 484
Ajustement des comptes d'actif	< 1 813 >	< 327 >
	<u>185 080</u>	<u>166 111</u>

8.2 Charges d'exploitations décaissées

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts encourus et charges assimilées	< 68 378 >	< 56 730 >
Ajustement des comptes du passif	5 743	2 503
	<u>< 62 635 ></u>	<u>< 54 227 ></u>

8.3 Dividendes versés

Les dividendes versés par la Banque de Tunisie courant l'exercice 2008 ont été calculés conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2008. Ils se sont élevés à 21.750 mille dinars.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

*Messieurs les Actionnaires de la
Banque de Tunisie "B.T."*

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 11 Mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque de Tunisie « BT » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 2.399.825 mille dinars et un bénéfice net de 62.788 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie « BT », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2008, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- . Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction dont notamment les dispositions de la circulaire n° 91 – 24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie « BT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures ou de points d'impact susceptibles d'entacher notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 17 Avril 2009

Les Commissaires Aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR

Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

- 1- La Banque de Tunisie a conclu, le 25 Juin 1997, une convention commerciale et de services avec la Société de Bourse de Tunisie « S.B.T. », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci la négociation des ordres de bourse reçus des clients de la banque. Ainsi, la Banque de Tunisie assure une action commerciale au profit de la « S.B.T. » et ce, moyennant une rémunération décomptée mensuellement, correspondant à 50% des courtages fixés d'un commun accord entre les deux parties.
- 2- La Banque de Tunisie a conclu, le 15 Février 1999, une convention avec la Société de Bourse de Tunisie « S.B.T. », en vertu de laquelle elle met à la disposition de celle-ci les locaux, équipements et logistiques nécessaires à l'exercice de son activité. Aux termes de cette convention, la Banque de Tunisie émet un mémoire de frais à la « S.B.T. » au titre de cette mise à disposition et ce, selon la fréquence jugée adéquate par les deux parties.
- 3- La Banque de Tunisie a conclu, le 18 Novembre 1992, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la SICAV RENDEMENT. Cette convention a fait l'objet d'un avenant, le 03 Janvier 2002, en vertu duquel les prestations de la Banque sont rémunérées au taux de 0,6% TTC de l'actif net de ladite SICAV. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée trimestriellement.
- 4- La Banque de Tunisie a conclu, le 26 Octobre 2000, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la SICAV CROISSANCE. En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la Banque sont rémunérées au taux de 0,1% TTC de l'actif net de ladite SICAV. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée trimestriellement.
- 5- La Banque de Tunisie a conclu, le 27 Novembre 2003, une convention avec la société « FOSA », en vertu de laquelle elle assure à celle-ci un service financier et l'administration des titres formant son capital. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 3.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année, afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques.
- 6- La Banque de Tunisie a conclu, le 12 Février 2007, une convention avec la société « Placements de Tunisie SICAF », en vertu de laquelle elle met à la disposition de celle-ci les locaux, équipements et logistiques nécessaires à l'exercice de son activité. En outre, elle assure la tenue de la comptabilité et l'organisation des réunions des

conseils d'administration et des assemblées générales. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 30.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques.

- 7- La Banque de Tunisie a conclu, le 30 Novembre 2007, une convention avec la compagnie d'assurances et de réassurances « ASTREE », en vertu de laquelle elle rend à celle-ci un service financier et d'administration des titres formant son capital. La Banque assure, en outre, l'organisation des assemblées générales des actionnaires et la mise à jour du dossier juridique. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 20.000 dinars hors taxes payable d'avance. Cette rémunération subit une augmentation annuelle de 3% pouvant être révisée d'un commun accord entre les parties.
- 8- La Banque de Tunisie a conclu, le 05 Février 2004, un contrat de location avec la société « DIRECT PHONE SERVICES », en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci des locaux (Immeuble sis à Rue Mohamed Ali - Tunis) pour le besoin de son activité en Tunisie. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant, le 30 Novembre 2006, en vertu duquel le loyer annuel payé à la Banque est fixé à 85.000 dinars. En outre, deux étages sont loués à la même société pour 45.000 dinars par an.
- 9- La Banque de Tunisie a conclu, le 05 Février 2004, un contrat de location avec la société « INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPMENTS IID », en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci des locaux (Immeuble sis au 4, Rue Mohamed Ali - Tunis) pour le besoin de son activité en Tunisie. Le loyer payé à la Banque est fixé à 50.000 dinars par an.
- 10- La Banque de Tunisie a conclu, le 1^{er} Juillet 2008, une convention avec la compagnie d'assurances et de réassurances « ASTREE », en vertu de laquelle elle met à la disposition de celle-ci, à titre gracieux, un local destiné à abriter ses archives, sis à Mateur. Dans le cadre de cette même convention,, l'« ASTREE » met à la disposition de la Banque, à titre gracieux, deux locaux sis au 45, Rue Kheireddine Pacha – Tunis, l'un destiné à abriter les activités de la Banque et l'autre destiné à abriter les activités de son médiateur.
- 11- La Banque de Tunisie a conclu, le 15 Juillet 2008, une convention avec la Société des Entrepôts Tunisiens, en vertu de laquelle elle héberge son siège social et lui fait bénéficier, pour l'exercice de ses activités, de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. Cette mise à disposition est consentie par la Banque de Tunisie à titre gracieux et ce, tant que la société ne dispose pas de personnel qui lui est propre. En outre, la Banque assure la tenue de la comptabilité et l'organisation des réunions des associés et des assemblées générales. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 3.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.
- 12- La Banque de Tunisie a conclu, le 24 Décembre 2008, une convention avec la Société de Promotion et de Financement Touristique « SPFT CARTHAGO », en vertu de laquelle la banque héberge le siège social de la

« SPFT CARTHAGO » et met à sa disposition, à titre gracieux, un bureau et ce, pour les besoins des activités de son personnel. A ce titre, la société « SPFT CARTHAGO » peut bénéficier de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. En outre, celle-ci assure l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales de ladite société. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 15.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.

- 13- La Banque de Tunisie a conclu, le 24 Décembre 2008, une convention avec la Société Club Acquarius Nabeul « SCAN », en vertu de laquelle elle héberge son siège social et met à sa disposition, à titre gracieux, un bureau et ce, pour les besoins de ses activités. A ce titre, la société « SCAN » peut bénéficier de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. En outre, celle-ci assure l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales de ladite société. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 10.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.
- 14- La Banque de Tunisie a conclu, le 31 Décembre 2008, une convention avec la Société Générale de Participations de Tunisie SICAF, en vertu de laquelle elle héberge son siège social et lui fait bénéficier, pour l'exercice de ses activités, de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. Cette mise à disposition est consentie par la Banque de Tunisie à titre gracieux et ce, tant que la société ne dispose pas de personnel qui lui est propre. En outre, la Banque assure la tenue de la comptabilité et l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales. Elle est également chargée de la gestion des conventions de rétrocession des participations prise dans le cadre du portefeuille de ladite société. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 40.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.
- 15- La Banque de Tunisie a conclu, le 31 Décembre 2008, une convention avec la Société Générale d'Investissement de Tunisie, en vertu de laquelle elle héberge son siège social et lui fait bénéficier, pour l'exercice de ses activités, de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. Cette mise à disposition est consentie par la Banque de Tunisie à titre gracieux et ce, tant que la société ne dispose pas de personnel qui lui est propre. En outre, la Banque assure la tenue de la comptabilité et l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales. Elle est également chargée du suivi administratif de la gestion des baux ainsi que celui relatif à l'entretien et la maintenance de l'immeuble sis à la zone administrative du parc d'attractivité économique de Bizerte. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 3.000 dinars hors

taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.

- 16- Les sociétés « SPT BEKALTA », « GIT SA », « FOSA » et « Placements de Tunisie SICAF » sont logées à la Banque de Tunisie à titre gracieux.

Hormis les conventions ci-dessus indiquées, votre conseil d'administration ne nous a donnés avis d'aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions précitées.

Tunis, le 17 Avril 2009

Les Commissaires Aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

FINOR

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Fayçal DERBEL

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**AVIS DES SOCIETES****GROUPE BANQUE DE TUNISIE**
Siège social : 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Le groupe BANQUE DE TUNISIE –BT–, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 mai 2009. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Fayçal DERBEL (FINOR.).

GROUPE BANQUE DE TUNISIE
Bilan consolidé au 31 décembre 2008

(Chiffres en milliers de dinars)

Actif	Notes	Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
AC1 caisse et avoirs auprès de la BCT,CCP et TGT		265 405	99 084	37 745
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1	207 421	117 108	81 540
AC3 Créances sur la clientèle	2	1 755 740	1 683 882	1 504 339
AC4 Portefeuille titres commercial	3	287 772	238 576	267 965
AC5 Portefeuille d'investissement		60 956	91 442	83 773
Placements nets des entreprises d'assurance	4	81 978	72 168	55 058
AC6 Valeurs immobilisées nettes		52 457	51 521	50 336
AC7 Autres actifs		28 492	24 737	27 095
Part réassureurs dans les provisions techniques des assurances	5	13 749	16 766	15 886
Titres mis en équivalence	6	18 739	18 181	16 413
Ecart d'acquisition net	7	5 071	5 420	5 989
Total Actif		2 777 780	2 418 885	2 146 138

(Chiffres en milliers de dinars)

Passif	Notes	Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
PA1 Banque centrale de Tunisie,CCP		-	-	-
PA2 Dépôts et Avoir des établissements bancaires et financiers		30 377	26 550	35 805
PA3 Dépôts de la clientèle	8	1 468 025	1 196 201	997 738
PA4 Emprunts et ressources spéciales		155 887	180 530	204 335
PA5 Autres passifs		120 425	106 861	64 623
Provisions techniques des entreprises d'assurance	9	139 703	131 488	114 173
Sous-Total Passif		1 914 417	1 641 630	1 416 674

Capitaux propres	Notes	Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
CP1 Capital		75 000	75 000	75 000
(Titre d'auto contrôle)	10	(2 502)	(2 502)	(2 401)
Reserves consolidées	11	286 541	237 531	214 774
Resultats consolidés	11	75 027	70 341	42 397
Actions propres		-	-	-
Sous-Total capitaux propres		434 066	380 370	329 770
Intérêts minoritaires	11	429 298	396 885	399 695
Total Capitaux propres et passif		2 777 780	2 418 885	2 146 138

GROUPE BANQUE DE TUNISIE
Hors Bilan consolidé au 31 décembre 2008

(Chiffres en milliers de dinars)

Hors Bilan	Notes	Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
HB1 Cautions, avals et autres garanties données		176 777	212 227	195 719
HB2 Crédits documentaires		43 431	66 041	91 302
Passifs éventuels		220 208	278 268	287 021
HB4 Engagements de financement donnés		213 714	163 508	92 044
Engagements sur titres		1 697	141	250
avals, cautions de garanties au titre d'appels d'offres		-	128	405
Total engagements donnés		215 411	163 777	92 699
HB6 Engagements de financement reçus		79 000	79 000	79 000
HB7 Garanties reçues		847 546	816 611	615 069
Avals, cautions de garantie sur convention de portage		660	-	-
Engagements hypothécaire sur prêts octroyés		505	589	607
Total engagements reçus		927 711	896 200	694 676

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés

GROUPE BANQUE TUNISIE

Compte de résultat consolidé au 31/12/2008

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	Déc-2008	Déc-2007	Déc - 2006	Var
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	153 023	134 963	118 186	
PR2	Commissions - Produits	26 545	21 704	19 660	
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opér. financières	20 460	17 923	17 771	
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	4 226	1 044	6 210	
Total produits d'exploitation		204 254	175 634	161 827	16%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	57 237	45 524	40 062	
CH2	Commissions encourues	1 135	851	535	
CH3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	1	-	664	
Total charges d'exploitation		58 373	46 375	41 261	26%
Marge nette des activités d'assurance	13	9 212	8 185	4 713	
Produit Net Bancaire		155 093	137 444	125 279	13%
CH4	Dotations aux provisions sur créances et passif	17 942	4 215	27 841	
CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(3 662)	(3 130)	(1 240)	
PR7	Autres produits d'exploitation	(118)	(238)	(346)	
CH6	Frais de personnel	22 399	22 469	19 521	
CH7	Charges générales d'exploitation	11 241	8 136	9 754	
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 829	6 042	6 308	
Résultat d'exploitation		101 460	99 950	63 441	2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	12	1 939	1 786	(614)	
CH9	Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires	(358)	391	6	
Résultat courant avant impôt		103 756	101 345	62 821	2%
CH11	Impôts sur les sociétés	11 926	17 832	7 528	
	Amortissement des écarts d'acquisition	7	340	345	
Résultat des activités ordinaires		91 490	83 157	54 948	10%
CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	-	-	(197)	
Résultat net		91 490	83 157	55 145	10%
Intérêts minoritaires	11	16 463	12 816	12 748	
Résultat net, part groupe		75 027	70 341	42 397	7%
Résultat net, part groupe par action (En dinars)		10,349	9,702	5,840	7%

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés
Pour le détail des chiffres voir le tableau de résultat consolidé analytique

(1) le résultat net par action est calculé sur le nombre d'action composant le capital de la société mère, après déduction des actions d'autocontrôle en minoration des capitaux propres

GROUPE BANQUE DE TUNISIE**Etat des flux de trésorerie consolidés au 31/12/2008**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		185 080	166 111	146 866
Charges d'exploitation bancaire décaissés		(62 635)	(54 227)	(41 907)
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		6 659	(3 269)	105
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(69 688)	(173 950)	(171 775)
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		292 888	201 776	116 361
Titres de placement		-	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(36 374)	(28 247)	(27 657)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		12 320	21 561	(27 989)
Impôt sur les bénéfices		(26 941)	(7 244)	(8 420)
Flux d'exploitation autres secteurs financiers		23 390	19 238	28 282
<i>Flux d'exploitation provenant de l'ASTREE</i>		<i>5 037</i>	<i>-3 990</i>	<i>6 126</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SBT</i>		<i>1 101</i>	<i>692</i>	<i>608</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de GPT</i>		<i>943</i>	<i>2 337</i>	<i>-396</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de PT</i>		<i>-141</i>	<i>362</i>	<i>4 566</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SPPi</i>		<i>-209</i>	<i>1 639</i>	<i>1 714</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SicavCroissance</i>		<i>1 590</i>	<i>1 361</i>	<i>2 243</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SicavRendement</i>		<i>15 069</i>	<i>16 837</i>	<i>13 421</i>
Flux d'exploitation autres secteurs non financiers		(940)	(117)	561
<i>Flux d'exploitation provenant de FOSA</i>		<i>85</i>	<i>83</i>	<i>45</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de SPCB</i>		<i>38</i>		
<i>Flux d'exploitation provenant de GITSA</i>		<i>-1 097</i>	<i>-207</i>	<i>493</i>
<i>Flux d'exploitation provenant de GITSARL</i>		<i>34</i>	<i>7</i>	<i>23</i>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		323 759	141 632	14 427
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 308	999	2 520
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		(29 652)	10 708	5 690
Acquisition/ cession sur immobilisations		(6 946)	(5 453)	(6 338)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(35 290)	6 254	1 872
Activités de financement				
Emission d'actions		32 557	(482)	4 686
Emissions d'emprunts		-	(209)	6
Remboursements d'emprunts		(347)	(935)	(720)
Augmentation/diminution ressources spéciales		(23 644)	(22 531)	(23 944)
Dividendes versés		(36 823)	(32 330)	(26 509)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(28 257)	(56 487)	(46 481)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		23	(12)	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		260 235	91 387	(30 182)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	14	178 520	87 292	117 474
<i>Dont trésorerie chez la BT</i>		<i>1 480</i>	<i>2 582</i>	<i>6 248</i>
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		438 778	178 679	87 292
<i>Trésorerie groupe chez la Banque de tunisie</i>		<i>4 666</i>	<i>653</i>	<i>2 582</i>

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés

Périmètre de consolidation

Sociétés intégrées globalement

	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêt		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Activité Bancaire						
BANQUE DE TUNISIE	100,00%	100,00%	100,00%	98,41%	98,41%	98,48%
Gestion de portefeuille de valeurs mobilières						
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	99,99%	99,99%	99,99%	53,07%	52,97%	52,78%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	54,99%	53,11%	49,16%	46,70%	45,68%	43,53%
SICAV CROISSANCE	59,16%	55,38%	52,44%	35,25%	32,68%	31,21%
SICAV RENDEMENT	2,91%	3,37%	(1)	1,45%	1,68%	1,87%
Intermédiation en bourse						
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS « SBT »	99,99%	99,99%	99,99%	97,95%	97,94%	98,02%
Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles						
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	99,96%	99,96%	99,95%	93,04%	93,02%	93,07%
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNIS « GIT SARL »	100,00%	100,00%	100,00%	92,85%	92,83%	92,88%
Investissement et financement des projets						
SOCIETE DE PARTICIPATION, PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT SPPI	40,66%	40,66%	40,66%	40,01%	40,01%	40,04%
Location de terrains et d'immeubles						
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE (2)	65,00%	-	-	52,09%	-	-
LA FONCIERE DES OLIVIERS	81,46%	81,46%	80,98%	56,83%	56,78%	56,45%
Assurance						
ASTREE Assurance	58,29%	58,25%	58,17%	53,07%	52,97%	52,78%

(1) La société SICAV RENDEMENT est sous contrôle exclusif du groupe malgré un droit de vote faible (Majorité dans le conseil d'administration)

(2) Nouvelle entrée dans le périmètre en 2008

Sociétés mises en équivalence

	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêt		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Promotions Touristique						
SPFT CARTHAGO (3)	40,91%	40,92%	40,89%	35,32%	35,30%	35,29%
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA	30,02%	30,02%	30,02%	29,53%	29,53%	29,55%

(3) La société CARTHAGO est mise en équivalence malgré un % de contrôle > 40 % vu que la banque n'entend pas prendre le contrôle de cette société elle est présumée faire partie du Groupe CLUB MED

Participation supérieurs à 20 % non inclus dans le périmètre de consolidation

	Tx de détention	Motif d'exclusion
SOCIETE DES ENTREPOTS DE TUNISIE	30,00%	Insignifiante par rapport au groupe
BT SICAR	96,97%	Constitution Fin 2008
DIRECT PHONE SERVICE	24,91%	Simple participation, pas d'influence
INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPPEMENT IID	24,80%	Simple participation, pas d'influence
SICOAC	23,27%	Pas d'influence notable, Contrôle exclusif groupe PEI

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

1. Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe Banque de Tunisie relatifs à l'exercice 2008 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001, relative aux règles de consolidation des entreprises.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur bancaire. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Banque de Tunisie et des sociétés tunisiennes composant le groupe Banque de Tunisie. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe Banque de Tunisie.

2. Principes, optique et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Banque de Tunisie et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Le résultat consolidé est déterminé selon une optique qui favorise les intérêts du groupe. A cet effet, l'élimination des opérations intragroupe affecte la part du groupe selon le pourcentage d'intérêts dans la société contrepartie.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

2.1 Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette

période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

2.2 Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun accord par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

2.3 Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette filiale.

3. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

3.1 Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors-bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporis, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

3.2 Comptabilisation de l'Impôts

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice. Le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

3.3 Intégration globale des compagnies d'assurances

Le Groupe applique les dispositions de la loi 96-112 relative aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des assurances.

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurances consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat, à l'exception des éléments suivants, qui figurent sur des lignes distinctes des états financiers consolidés :

3.3.1 Placements nets des entreprises d'assurance

Les placements des entreprises d'assurance regroupent :

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en sus des frais d'acquisition et impôts, et augmentée des travaux de construction et d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation

économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable des immeubles.

Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition.

Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres, déterminée par référence à leur valeur recouvrable estimée.

Le groupe Banque de Tunisie reclasse les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes du bilan consolidé.

3.3.2 Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

3.3.3 Marge nette des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance.

La rubrique "Marge nette des activités d'assurance" est composée des produits et charges techniques suivantes, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques, et élimination des éléments intra-groupe :

Les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions et les produits nets des placements alloués.

4. Portefeuille titres

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

4.1 Titres de transaction

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de trois mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières".

4.2 Titres de Placement

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à trois mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

4.3 Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. En vertu du principe de prudence, les plus values sur titres d'investissement ne sont pas constaté dans le résultat de l'exercice.

Notes sur le Bilan

Note 1

AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc-08	déc-07	déc-06
<i>Secteur Financier</i>	455 458	(248 164)	207 294	117 108	81 540
<i>Autres secteurs</i>	710	(583)	127	-	-
	<u>456 168</u>	<u>(248 747)</u>	<u>207 421</u>	<u>117 108</u>	<u>81 540</u>

Ce poste comprend :

- Les avoirs et les créances liées à des prêts ou avances détenus sur les établissements bancaires tels que définis par les textes en vigueur régissant l'activité bancaire y compris les créances matérialisées par des titres du marché interbancaire.
- Les avoirs et les créances liées à des prêts et avances détenus sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subit l'effet des éliminations intragroupe pour 248 747 K TND

Note 2

AC3 Créances sur la clientèle

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc-08	déc-07	déc-06
<i>Secteur Financier</i>	1 755 775	(49)	1 755 726	1 683 873	1 504 330
<i>Autres secteurs</i>	14	-	14	9	9
	<u>1 755 789</u>	<u>(49)</u>	<u>1 755 740</u>	<u>1 683 882</u>	<u>1 504 339</u>

Ce poste comprend les créances, liées à des prêts ou avances (Principal et intérêts courus), détenues sur des agents économiques nationaux ou étrangers autres que les établissements bancaires et financiers.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subit l'effet des éliminations intragroupe pour un montant de 49K TND

Note 3**AC4 Portefeuille commercial**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc-08	déc-07	déc-06
<i>Secteur Financier</i>	292 957	(5 186)	287 771	238 576	267 864
<i>Autres secteurs</i>	-	-	-	-	101
	<u>292 957</u>	<u>(5 186)</u>	<u>287 771</u>	<u>238 576</u>	<u>267 965</u>

Ce poste comprend :

- Les titres de transaction: les titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par l'établissement bancaire avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu fixe ou variable.
- Les titres de placement: les titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne sont classés ni dans la catégorie des titres de transaction, ni dans la catégorie des titres du portefeuille d'investissement, ainsi que les revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subi l'effet des éliminations intragroupe pour un montant de 5186 K TND

Note 4**Placements Nets des entreprises d'assurance**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-2008	Déc-2007	Déc-2006
Terrains, constructions et actions dans des sociétés immobilières non cotées			
Terrains et constructions d'exploitation	2 323	2 411	2 499
Terrains et constructions hors exploitation	3 788	3 924	4 060
Parts & actions de sociétés immobilières non cotées	690	690	690
<i>Sous-Total</i>	<u>6 801</u>	<u>7 025</u>	<u>7 249</u>
Placements dans les entreprises liés et participations	6 005	6 005	
Autres placements financiers			
Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	61 728	57 701	54 521
Obligations et autres titres à revenu fixe	48 712	47 773	40 821
Prêts hypothécaires	505	570	608
Autres prêts	316	351	534
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	52 718	37 625	18 500
<i>Sous-Total</i>	<u>163 979</u>	<u>144 020</u>	<u>114 984</u>
Total	<u>176 785</u>	<u>157 050</u>	<u>122 233</u>
Effets des reclassements et éliminations	(60 340)	(45 570)	(26 891)
Effets des répartitions des capitaux propres	(34 467)	(39 312)	(40 284)
Placements nets	<u>81 978</u>	<u>72 168</u>	<u>55 058</u>

Les comptes des placements des sociétés d'assurance sont présentés conformément aux dispositions de la norme sectorielle 26 « Présentation des états financiers des entreprises d'assurance et réassurance ». Les retraitements opérés sur ces comptes consistent à reclasser les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes et à opérer la répartition des capitaux des sociétés filiales sur les titres intégrés dans cette rubrique.

Note 5

Part des réassureurs dans les provisions techniques

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-2008	Déc-2007	Déc-2006
Provisions pour primes non acquises	5 577	4 521	4 382
Provisions d'assurance Vie	0	0	0
Provisions pour sinistres Vie	6	6	6
Provision pour participation aux bénéficies	0	0	7
Provisions pour sinistres Non Vie	8 166	12 239	11 491
Total	13 749	16 766	15 886

Il s'agit de l'ensemble des quotes parts attribuées par les sociétés d'assurance aux réassureurs dans les provisions évaluées par ces entreprises et suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges, provisions pour dépréciation.

Note 6

Titres mis en équivalence

(Chiffres en Milliers de dinars)

Valeur des titres mis en équivalence	% Ints	CARTHAGO	% Ints	SPT	Déc-2008	Déc-2007	Déc-2006
CARTHAGO	35,32%	18 515			18 515	17 377	15 152
SPT			29,53%	224	224	804	1 261
Effets des opérations réciproques						-	-
Titres mis en équivalence					18 739	18 181	16 413
Contribution aux réserves consolidées		1 353		(2 218)	(865)	(1 231)	(596)
Contribution aux résultat consolidé		2 444		(511)	1 933	1 787	-614

La consolidation par mise en équivalence intervient lorsque la société mère exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière de sa filiale. L'influence notable est présumée lorsqu'une société dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale au cinquième (20%) des droits de vote de cette entreprise. La mise en équivalence consiste alors à substituer à la valeur comptable des actions de la filiale détenues par la société mère, la part correspondante dans les capitaux propres de la filiale (résultat compris).

Le groupe Banque de Tunisie consolide par mise en équivalence les entités CARTHAGO et SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA.

Les opérations intragroupe ne font pas l'objet d'élimination.

La valeur des titres mis en équivalence au 31/12/2008 est de 18 739 K TND

Note 7

Traitement des écarts d'acquisition

(Chiffres en dinars)

Titres	Ecart Total		Quote part groupe	
	Ecart Evaluation	GW	Ecart Evaluation	GW
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	247 406	301 358	173 061	159 931
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	0	5 048 641	0	4 546 054
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	0	560 793	0	551 876
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	0	2 093 058	0	1 533 244
	247 406	8 003 850	173 061	6 791 105

Titres	Traitement Ec Evaluation			
	Tx moyen	Cumul Ant Ec Evl	Dotations	VCN
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	10,00%	155 755	17 306	0
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
		155 755	17 306	0

Titres	Traitement GW			
	Tx moyen	Cumul Ant GW	Dotations	VCN
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	5,00%	71 969	7 997	79 965
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	5,00%	709 220	227 303	3 609 531
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	5,00%	44 558	27 594	479 724
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	5,00%	554 781	76 662	901 801
		1 380 528	339 556	5 071 021

Note 8**PA3 Dépôts de la clientèle**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	Reclassement	déc-08	déc-07	déc-06
Secteur Financier	1 721 927	(253 902)	-	1 468 025	1 196 201	997 738
	1 721 927	(253 902)	-	1 468 025	1 196 201	997 738

* Les éliminations concernent les dépôts des sociétés du groupe dans la banque de Tunisie

Ce poste comprend les dépôts de la clientèle autre que les établissements bancaires, qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire.

Les soldes des opérations réciproques est de 253 902 K TND et consistent dans l'élimination des soldes des comptes à vue des sociétés du groupe.

Note 9**Provisions techniques brutes**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-2008	Déc-2007	Déc-2006
Provisions pour primes non acquises Non Vie	19 019	17 244	16 984
Provisions pour primes non acquises Vie	-	-	-
Provisions d'assurances Vie	39 283	29 810	20 529
Provisions pour sinistres Vie	1 158	988	766
Provisions pour Participation aux Bénéfices Vie	581	497	499
Provisions pour participation aux bénéfices Non Vie	833	890	298
Provisions pour sinistres Non Vie	77 034	79 309	71 453
Autres provisions techniques Vie	355	406	
Autres provisions techniques Non Vie	1 440	2 344	3 644
Total	139 703	131 488	114 173

Il s'agit de l'ensemble des provisions évaluées par les entreprises d'assurance et/ou de réassurance suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation.

Note 10**Titre d'auto contrôle**

(Chiffres en milliers de dinars)

	2008				2007	2006
	% Détention	Coût des Titres	Valeur Nominale	% Intérêts	% Intérêts	% Intérêts
Titres d'autoContrôle						
Astrée	2,67%	4 790	(2 001)	58,29%	52,97%	52,79%
GPT	0,53%	3 771	(400)	52,97%	52,97%	
SicavCr	0,13%	487	(101)	35,13%	32,69%	
		9 048	(2 502)			
Actionnaires BT						
BT	96,66%	72 498	72 498	98,40%	98,40%	98,49%

Les titres d'autocontrôle représentent la part de capital dans la société mère détenue par les sociétés du groupe. Ces titres ne confèrent pas de contrôle à la société mère et font l'objet d'une élimination pour le calcul du pourcentage d'intérêts.

Note 11**Note sur les capitaux propres**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Secteur Financier		Autres Secteurs		déc-08	déc-07	déc-06
Capital		75 000	0	0	75 000	75 000	75 000
Actions d'Auto Contrôle (1)		-2 502	0	0	(2 502)	(2 502)	(2 401)
Actions Propres		0	0	0	-	-	-
<hr/>							
Contributions aux réserves consolidées		287 415	-874	0	286 541	237 530	214 774
<hr/>							
Contributions aux résultat consolidé							
<i>Sociétés par intégration</i>		72 952	136	0	73 088	68 555	43 011
<i>Titres mis en équivalence</i>			1 939	0	1 939	1 786	(614)
<hr/>							
Intérêts Minoritaires		432 121	-2 823	0	429 298	396 885	399 695
<i>Réserves Hors Groupe</i>					-148	8 497	9 488
<i>Résultat Hors Groupe</i>					16 463	12 815	11 672
<i>Quote part titres hors groupe</i>					412 983	375 573	377 765

(1) Les actions d'auto contrôle constituent les titres détenus par les sociétés du groupe sur la société mère. Ces titres ne contribuent pas aux réserves consolidées

* Les intérêts minoritaires dans les sociétés mise en équivalence constituent la quote part de titres hors groupe apportés par les filiales

Note sur l'état de résultat

Note 12									
Analyse sectorielle du résultat consolidé									
<i>(Chiffres en Milliers de dinars)</i>									
	Secteur Financier				Autres secteurs		Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
	Activité Bancaire	Assurance	Gestion de portefeuille de valeurs mobilière	Autres	Immobilière	Promotion Touristique			
Quote Part dans les sociétés intégrées globalement									
BT	64 534						64 534	64 875	38 842
ASTREE		4 889					4 889	2 558	2 488
FOSA					40		40	38	22
GITSA					177		177	(131)	188
GITSARL					6		6	(7)	(2)
GPT			523				523	444	65
PT			425				425	376	848
SBT				2 187			2 187	158	216
SPCB					(87)		(87)	-	-
SPPI				16			16	(43)	44
SVCR			236				236	144	140
SVRD			142				142	143	160
Total	64 534	4 889	1 326	2 203	136	-	73 088	68 555	43 011
Quote Part dans les sociétés mises en équivalence									
CARTHAGO						2 450	2 450	2 242	(26)
SPT BEKALTA						(511)	(511)	(456)	(588)
Total	-	-	-	-	-	1 939	1 939	1 786	(614)
Total Résultat	64 534	4 889	1 326	2 203	136	1 939	75 027	70 341	42 397

Note 13

Marge Nette des activités d'assurance

(Chiffres en Millier de dinars)

	Déc - 2008	Déc - 2007	Déc - 2006
Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	13 228	9 200	5 909
Résultat Technique de l'Assurance Vie	1 098	603	636
Résultat technique	14 326	9 803	6 545
Produits des placements Assurance Non Vie	8 620	10 961	9 007
Charges des placements de l'Assurance Non Vie	(967)	(1 157)	(1 122)
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	(5 359)	(7 092)	(5 723)
Autres produits non techniques	12	113	52
Autres charges non techniques	-	-	-
Impôts sur le Résultat	(2 925)	(2 025)	(1 009)
Marge intégrable	13 707	10 603	7 750
<i>Elimination des opération intraGroupe</i>	<i>(4 495)</i>	<i>(2 418)</i>	<i>(3 037)</i>
Marge nette des entreprises d'assurance	9 212	8 185	4 713

L'état de résultat des sociétés d'assurance a été totalement intégré dans une seule rubrique au niveau de l'état de résultat consolidé – Marge nette des activités d'assurance. Toutes les opérations réciproques s'y rattachant ont été éliminées sur cette marge.

Note sur l'état des flux de trésorerie

Note 14

Flux de trésorerie groupe

(Chiffres en Millier de dinars)

	Déc - 2008	Var Trésorerie Filiales	BT	Secteurs Financier	Autres Secteurs	Déc - 2007	Déc - 2006
Activités d'exploitation							
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	292 890	(3 184)	296 074			201 776	116 361
Trésorerie groupe							
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	260 235		261 791	1 356	274	91 387	(30 182)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	178 520		176 005	3 559	436	87 292	117 474
<i>Dont trésorerie chez la BT</i>	1 480			1 089	391	2 582	6 248
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	438 778	2 106	176 005	3 592	(265)	178 679	87 292
<i>Trésorerie groupe chez la Banque de tunisie</i>	4 664			1 089	(436)	653	2 582

La préparation de l'état des flux de trésorerie consolidé consiste à cumuler les différents états des sociétés intégrées globalement et à procéder à l'élimination des opérations réciproques les plus significatives.

Les sociétés agissant dans le secteur des OPCVM ne disposent pas d'un état des flux de trésorerie. A cet effet, un tableau des flux a été calculé, conformément à la norme générale.

La trésorerie de début ainsi que la trésorerie de fin des comptes bancaires ouverts chez la BT sont mentionnés en marge. La variation de ces comptes a été éliminée par la variation de la rubrique dépôts et retraits de la clientèle.

**Rapport d'audit des états financiers consolidés
de la Banque de Tunisie au titre de l'exercice
clos le 31 Décembre 2008**

Tunis, le 17 Avril 2009

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE

En vertu de l'article 471 de la loi N°2001-117 du 6 Décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe « BANQUE DE TUNISIE », nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés dudit groupe, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés dégagent un total du bilan de 2.777.780 milles dinars et un résultat net de 75.027 milles dinars.

Les comptes consolidés étant arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et la présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Pour les sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation, il y a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers certifiés à l'exception des sociétés « SPPI » et « GIT – SA ».

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les états financiers consolidés du groupe « BANQUE DE TUNISIE », arrêtés au 31 Décembre 2008, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe « BANQUE DE TUNISIE », fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers sus-mentionnés.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR

Fayçal DERBEL

2009 AS 1360